

Propos

Le général a retrouvé son siège et whip son monocle.

Trois semaines encore pour penser nos achats de Pâques.

Les lacs de nos rues sont déjà prêts à accueillir le poisson d'avril.

La mi-carême a suspendu les résolutions du mercredi des Cendres.

M. Drolet s'attirera la reconnaissance des personnes qui ont le sommeil léger.

Le comte de Bessborough a perdu une belle occasion de conquérir sa capitale.

La naturalisation et la radiodiffusion devraient être bannies des discours du trône bilingues.

Une enquête
Huit organisations civiques réclament avec instance une enquête dans l'administration municipale de New-York. Veut-on enlever la palme à Montréal?

La "ring" de naturalisation
Il a, paraît-il, ses quartiers-général à Montréal. Sa principale raison d'être consiste à procurer aux criminels américains menacés d'être renvoyés en Europe par Washington, de faux papiers de naturalisation canadienne. Exhibent-ils ces papiers, que Washington se trouve dans l'obligation de nous retourner ces gangsters. Devant un tel état de choses, il ne nous reste plus, Canadiens honnêtes et bons citoyens, qu'à nous faire dénaturaliser pour sauver l'honneur et le nom.

Une page d'histoire
Une page d'histoire a été écrite, hier, à la Chambre Haute du Canada, quand pour la première fois depuis la Confédération un Canadien a agi comme représentant de Sa Majesté le Roi à l'ouverture du Parlement. Cet honneur fut dévolu au très honorable juge Lyman P. Duff, administrateur du pays et juge en chef intérimaire de la cour suprême du Canada, lorsqu'il donna lecture du discours du Trône, à la place du nouveau gouverneur-général du Canada, Lord Bessborough, qui n'a pas encore officiellement assumé ses fonctions, et qui est attendu tout prochainement sur le sol canadien.

TERRIBLE EBOULIS A CHAMBERY, FRANCE

(Service de la Presse Canadienne)
Chambery, France, 13. — Un énorme éboulement, qui s'abattit avec un grondement semblable au roulement du tonnerre, hier, a englouti les hauteurs de Berres et de Michaud. Hier soir, la terre continuait de glisser sur le flanc de la montagne vers le pittoresque village de Le Chatelard, à raison d'environ 500 pieds par heure.

D'après ce que l'on a pu savoir, il n'y a pas eu d'accident de personne, et des ingénieurs du gouvernement ont immédiatement pris les mesures voulues pour essayer de détourner la marche de l'éboulement. Comme mesure de précaution, 125 résidents de Le Chatelard ont évacué leurs maisons.

AUGMENTATION DE PRIX

Le prix des liquides, dans l'Ontario, sera augmenté.
Toronto, 13. — Le prix des boissons en Ontario sera prochainement augmenté, a annoncé hier l'honorable M. E. A. Dunlop, trésorier provincial, à la Législature.

TEMPERATURE

Table with 3 columns: Location, Min., Max.
Toronto, 13. — La pression est extraordinairement haute au nord du lac supérieur, et modérément haute au sud des Grands Lacs. Il a neige légèrement dans la vallée du St-Laurent, hier. Dans l'ouest le froid se maintient.

PRONOSTICS
Vallée de l'Outaouais et Haut St-Laurent. — Vents du nord-ouest, beau, plus froid le soir.
Bas St-Laurent. — Gros vents, nuageux, un peu plus froid.
Golfe et Côte-Nord. — Gros vents, nuageux, avec légère neige, plus froid.
Maritimes. — Gros vents, nuageux, bourrasques de neige.

L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANÇAIS DU CANADA

64ième ANNEE No 243

QUEBEC, VENDREDI 13 MARS 1931

Tirage en Février : 25,863

VINGT PAGES

LE PARLEMENT CANADIEN A L'OEUVRE

Malgré l'absence du Gouverneur-Général, l'ouverture de la deuxième session du gouvernement Bennett a été entourée d'un grand appareil. — Le Très Honorable juge Lyman-P. Duff a lu le discours du trône, beaucoup plus long que celui de septembre dernier et qui promet la nomination d'une nouvelle commission du tarif, l'exercice d'un contrôle plus efficace de la finance nationale, un rajustement de la préférence britannique, sans oublier les pensions de vieillesse et autres mesures, déjà annoncées. — Sur proposition du Premier Ministre Bennett, le débat sur l'adresse ne s'ouvrira que lundi. — Assistan ce très élégante à la rentrée de MM. les députés. — L'honorable M. Ernest Lapointe, ex-ministre de la Justice, rétabli d'une longue maladie, reprend son siège au milieu des acclamations de la gauche et de la droite. — Québec à l'honneur sur les comités.

COURTE SEANCE AUJOURD'HUI POUR L'ELOGE DES DISPARUS

(PAR EDMOND CHASSE)
Ottawa, Ont., 13. — Une heure a suffi pour toute la cérémonie d'ouverture de la deuxième session du gouvernement du premier ministre Bennett, que le "Citizen" appelait hier matin M. Benito (c'est le prénom de Mussolini) voulant marquer que le chef actuel de la nation canadienne conduit le pays à la manière du dictateur italien, la manière forte.

Au nombre des autres mesures que vous savez invitées à examiner se trouvent des projets de loi visant au contrôle plus efficace de la finance nationale, à la révision des dispositions actuelles régissant les achats gouvernementaux, au remaniement de la loi de naturalisation et de celle du droit d'auteur.

Dans ces quelques mots, le gouvernement annonce une rigide économie dans l'administration et les dépenses nécessaires si M. Bennett veut réaliser la prospérité encore inconnue qu'il nous promet dans la Chambre de la loi de naturalisation et de celle du droit d'auteur.

Les autres projets annoncés, comme le règlement de la question des pensions de vieillesse, étaient connus. Cependant, M. Bennett ne nous a pas encore mis dans ses secrets. Nous savons cependant qu'il régiera tout cela à la manière de "Benito", et hâtons-nous de raconter la scène qui s'est déroulée sous nos yeux hier.

HOMMAGE A MGR GROUARD

Des évêques, des prêtres, des pionniers, jusqu'à des Indiens aux obsèques de l'Evêque du Nord.

A GROUARD, ALTA

(Serv. de la Presse Canadienne)
Grouard, Alta., 13. — Hommes et femmes du Nord, ainsi que plusieurs dignitaires du clergé catholique de l'ouest canadien se sont unis, hier, pour rendre un touchant et dernier hommage à S. G. Mgr Grouard, décédé samedi à l'âge de 91 ans et dont les funérailles ont eu lieu hier.

PREMIERE FONCTION

Le ministre de France a assisté à l'ouverture de la session.
Ottawa, 13. — M. Arsène C. Henry, ministre français au Canada, a assisté à l'ouverture du Parlement, hier. Sa présence en cet endroit constitue

province contre le nouveau chef conservateur, le premier ministre Henry, qui a remplacé M. Ferguson. L'hon. M. Ernest Lapointe n'est pas à son siège non plus à l'ouverture de la séance, mais le voilà qui entre une minute en retard, plus grand que jamais car il a perdu toute sa rondeur en retrouvant la santé à Baltimore, où il a triomphé d'une grave maladie, comme il triompha d'un adversaire. L'ancien ministre de la Justice est accueilli par une ovation et nous assistons à une scène très impressionnante. M. King, son voisin, se lève et lui serre la main avec effusion puis on voit l'hon. M. Arthur Sauvé, l'hon. M. Alfred Durand et l'hon. M. Maurice Dupré traverser la Chambre pour aller saluer le beau joueur qui demain tirera son épée pour leur livrer bataille mais qu'ils veulent féliciter. Tous les membres du cabinet imitent leurs collègues de la province de Québec et pendant quelques instants l'hon. M. Lapointe est le héros du jour. C'est magnifique!

Le très honorable M. Bennett est au Sénat avec Son Excellence l'Administrateur, ne voulant pas paraître à la Chambre (même le jour de la mi-carême) dans son costume de conseiller privé.

Le Président BLACK (parlant en anglais). — "Messieurs, j'ai reçu un message de l'assistant-secrétaire de l'Administrateur du Canada m'informant qu'il sera dans la Chambre du Sénat cet après-midi, pour nous donner lecture du discours du Trône."

Le "speaker" répète sa déclaration en français, ce qui prouve qu'il a appris un peu notre langue depuis son élection, car, à sa première session, c'est M. Arthur Sauvé, le colonel Coghill, introduit le gentilhomme huppé de la Verge Noire, le colonel Thomson (grand blessé de la guerre), qui invite les membres de la Chambre à se rendre au Sénat pour la cérémonie. Alors nous passons tous (Prémière, deuxième, troisième, ministres, députés et journalistes) de la Chambre verte à la Chambre rouge.

DEUIL POUR M. ARSENE HENRY

Le père du nouveau ministre de France au Canada est décédé à l'âge de 83 ans.

DIPLOMATE LUI-MEME

(Serv. de la Presse Canadienne)
Paris, 13. — M. Arsène Henry, ancien ambassadeur et père de l'honorable C. Arsène Henry, ministre français au Canada, est décédé avant hier soir à sa résidence ici, à l'âge de 83 ans. Le nouveau fut immédiatement cablé à son fils, qui venait d'arriver dans la capitale du Canada, pour y assumer ses nouvelles fonctions de plénipotentiaire de la France.

INTERVENTION SEVERE

(Serv. de la Presse Canadienne)
Toronto, 13. — L'inspecteur Denis McKinney, chef de l'escouade des mœurs, au département de la police de Toronto, a annoncé qu'il agit sommairement contre quiconque acheminera, vendra ou sera porteur de billets qui seront tirés lors du concours des membres associés de la Dominion Rifle Association à Montréal, Rangée, près d'Ottawa, au mois d'août prochain.

Juge Lyman-P. Duff, Administrateur servateur, le premier ministre Henry, le Canada jusqu'à l'arrivée de lord Bessborough, notre nouveau gouverneur-général, domine l'assistance. Son Excellence porte la petite tenue bleue de conseiller privé. Le premier ministre Bennett, qui est à droite du juge Duff, a endossé le même uniforme. Il n'y a pas d'habit tout en or, pas d'uniforme Windsor aujourd'hui. C'est plus modeste, moins ressemblant pour ce temps de crise. A gauche du juge Duff, l'hon. M. Willoughby, leader du Sénat, est en simple "morning coat".

Sur le parquet, il y a d'abord une trentaine d'officiers de l'armée, puis au centre, en robes rouges, les juges de la Cour Suprême, parmi lesquels nous reconnaissons tout de suite notre ancien concitoyen, l'hon. juge Arthur Cannon. De chaque côté de la salle, on a placé en premier lieu les membres du corps diplomatique. On regarde parmi eux que Son Excellence l'hon. M. Charles-Arsène Henry, que la mort de son père vient de plonger dans le deuil mais qui a voulu quand même honorer le parlement canadien de sa présence. Après les diplomates, les sénateurs. Tous ceux de notre province sont présents, même l'hon. M. L'Espérance et l'hon. M. Philippe Paradis, qui ont été indisposés depuis une quinzaine, les anciens comme l'hon. M. Béique, l'hon. M. Legris, l'hon. M. Poirier qui inaugure sa 50e session, les moins anciens comme l'hon. M. Dandurand, l'hon. M. Tessier, l'hon. M. Carignan, les jeunes, comme l'hon. M. Georges Parent et l'hon. M. Jacques Bureau; ils sont tous venus. Leur président, l'hon. M. P.-E. Blondin, est à leur tête sur son fauteuil, portant l'écriteau. Après les sénateurs, ce sont les dignitaires de l'église catholique (dont les capes rouges attirent les regards) et protestant. Mgr Casault et Mgr Forbes ont pris des fauteuils à côté de celui de M. le sénateur Chapias. Enfin, pour compléter les deux rangées, on a donné des places aux conseillers privés, l'hon. M. Dandurand, l'hon. M. Tessier, l'hon. M. Carignan, les jeunes, comme l'hon. M. Georges Parent et l'hon. M. Jacques Bureau; ils sont tous venus. Leur président, l'hon. M. P.-E. Blondin, est à leur tête sur son fauteuil, portant l'écriteau.

Après les sénateurs, ce sont les dignitaires de l'église catholique (dont les capes rouges attirent les regards) et protestant. Mgr Casault et Mgr Forbes ont pris des fauteuils à côté de celui de M. le sénateur Chapias. Enfin, pour compléter les deux rangées, on a donné des places aux conseillers privés, l'hon. M. Dandurand, l'hon. M. Tessier, l'hon. M. Carignan, les jeunes, comme l'hon. M. Georges Parent et l'hon. M. Jacques Bureau; ils sont tous venus. Leur président, l'hon. M. P.-E. Blondin, est à leur tête sur son fauteuil, portant l'écriteau.

Après les sénateurs, ce sont les dignitaires de l'église catholique (dont les capes rouges attirent les regards) et protestant. Mgr Casault et Mgr Forbes ont pris des fauteuils à côté de celui de M. le sénateur Chapias. Enfin, pour compléter les deux rangées, on a donné des places aux conseillers privés, l'hon. M. Dandurand, l'hon. M. Tessier, l'hon. M. Carignan, les jeunes, comme l'hon. M. Georges Parent et l'hon. M. Jacques Bureau; ils sont tous venus. Leur président, l'hon. M. P.-E. Blondin, est à leur tête sur son fauteuil, portant l'écriteau.

Après les sénateurs, ce sont les dignitaires de l'église catholique (dont les capes rouges attirent les regards) et protestant. Mgr Casault et Mgr Forbes ont pris des fauteuils à côté de celui de M. le sénateur Chapias. Enfin, pour compléter les deux rangées, on a donné des places aux conseillers privés, l'hon. M. Dandurand, l'hon. M. Tessier, l'hon. M. Carignan, les jeunes, comme l'hon. M. Georges Parent et l'hon. M. Jacques Bureau; ils sont tous venus. Leur président, l'hon. M. P.-E. Blondin, est à leur tête sur son fauteuil, portant l'écriteau.

RECORD POUR LE TOURISME

5,409,548 automobiles étrangères sont entrées au Canada pendant les 12 mois de 1930.

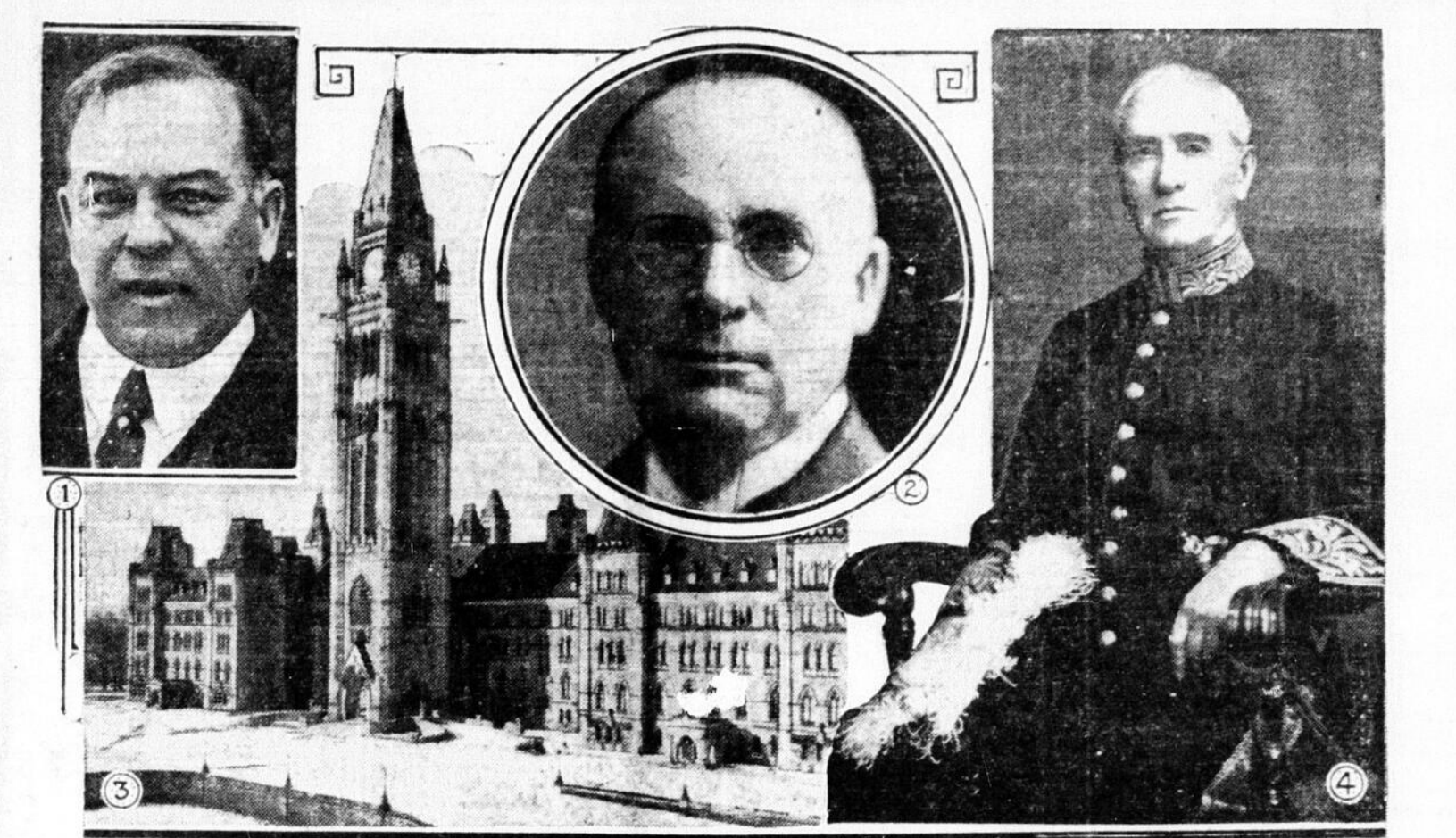
4,508,809 EN 1929

(Serv. de la Presse Canadienne)
Ottawa, 13. — Le mouvement touristique du Canada, qui est devenu l'une des industries florissantes du pays, a établi un record de tous les temps en 1930, suivant les chiffres publiés par le département du Revenu National. Un rapport établit que 5,409,548 automobiles étrangères, transportant des touristes, sont entrées en Canada l'an dernier, pour y séjourner plus ou moins longtemps. Le chiffre de 1929 avait été de 4,508,809 machines, ce qui constituait déjà un record.

OPERATION NECESSAIRE

(Serv. de la Presse Canadienne)
L'opération de la prostate, effectuée par M. Clarence Rogers, de Halifax, N.-E., qui toucha une prime de \$24,020.

L'OUVERTURE DE LA SESSION DU PARLEMENT A OTTAWA



En l'absence d'un Gouverneur-Général, le très honorable juge Lyman-P. Duff, de la Cour Suprême du Canada, a présidé hier après-midi, à trois heures, l'ouverture de la deuxième session du dix-septième Parlement du Canada. Son Excellence l'Administrateur du pays s'est rendu aux édifices du Parlement avec grand appareil. Le juge Duff est le premier Canadien à qui incombe l'honneur de presider l'ouverture de la session parlementaire en sa qualité d'administrateur du pays. Cette photographie représente: 1—le très honorable M. W.-L. Mackenzie King, ancien Premier Ministre, chef de l'opposition; 2—le très honorable M. R.-B. Bennett, le Premier Ministre actuel; 3—les édifices du Parlement canadien; 4—l'honorable juge Duff, qui a lu le Discours du Trône.

BALDWIN NE VEUT PAS DE MESQUINERIE

Le chef conservateur anglais participera à la conférence hindoue.

MAIS EN ANGLETERRE

Défi à ceux qui ne pensent pas comme lui de prendre sa place.

SENSATION EN CHAMBRE

(Service de la Presse Canadienne)
Londres, 13. — (Par George Hamilton, correspondant de la Presse Canadienne) Au cours de l'automne de la présente année, une nouvelle conférence hindoue se tiendra ici — les membres du congrès nationaliste hindou y participeront — pour considérer la constitution d'une nouvelle Inde fédérale. Les conservateurs anglais ne prendront pas part aux conversations préliminaires qui auront lieu dans l'Inde. Mais ils seront disposés à se laisser consulter sur une politique hindoue et ne refuseront pas de participer à la conférence projetée pour l'automne.

DECLARATION DE C.-W. NASH

(Serv. de la Presse Canadienne)
Toronto, 13. — Les automobiles Nash, autrefois importées des Etats-Unis, vont être manufacturées en Canada, si une entente intervenue hier soir entre M. Charles W. Nash, président de la Nash Motors Company, de Kenosha, Wis., et M. Roy D. Kerby, président de Durant Motors of Canada, est ratifiée par les actionnaires des deux compagnies, a annoncé M. Nash lui-même.

UNE RECEPTION A WILLINGDON

(Serv. de la Presse Canadienne)
Londres, 13. (Par Thomas T. Champion, correspondant de la Presse Canadienne). — Tandis que la Chambre des Communes discutait le problème de l'Inde, hier soir, le Canada Club, sous la présidence de Lord Strathcona, recevait Lord Willingdon, ex-gouverneur-général du Canada et maintenant vice-roi de l'Inde. Le président, au début de la réunion, donna lecture d'un cordial message du duc de Connaught, un autre ancien gouverneur-général du Canada, et d'un cablogramme du premier ministre Bennett, du Canada, disant que "les Canadiens se souviendront toujours avec affection et respect de Lord Willingdon".

OPERATION NECESSAIRE

(Serv. de la Presse Canadienne)
Tilford, Surrey, Ang., 13. — Le très

Navire en flammes; 200 pertes de vie

(Service de la Presse Canadienne)
Shanghai, 13. — Pres de deux cents Chinois ont péri quand le vapeur côtier Pachi a fait explosion et a coulé à soixante milles au nord de l'embouchure de Yangtze, avant-hier soir.
Un monteur du revenu et quelques barques indiennes purent recueillir environ 180 des 400 personnes à bord. Ceux qui furent sauvés furent les passagers et les membres de l'équipage qui eurent le temps de sauter à l'eau et échappèrent ainsi aux flammes qui dévorèrent le navire.

DECLARATION DE C.-W. NASH

(Serv. de la Presse Canadienne)
Toronto, 13. — Les automobiles Nash, autrefois importées des Etats-Unis, vont être manufacturées en Canada, si une entente intervenue hier soir entre M. Charles W. Nash, président de la Nash Motors Company, de Kenosha, Wis., et M. Roy D. Kerby, président de Durant Motors of Canada, est ratifiée par les actionnaires des deux compagnies, a annoncé M. Nash lui-même.

AVEC DURANT MOTORS

(Serv. de la Presse Canadienne)
Londres, 13. (Par Thomas T. Champion, correspondant de la Presse Canadienne). — Tandis que la Chambre des Communes discutait le problème de l'Inde, hier soir, le Canada Club, sous la présidence de Lord Strathcona, recevait Lord Willingdon, ex-gouverneur-général du Canada et maintenant vice-roi de l'Inde. Le président, au début de la réunion, donna lecture d'un cordial message du duc de Connaught, un autre ancien gouverneur-général du Canada, et d'un cablogramme du premier ministre Bennett, du Canada, disant que "les Canadiens se souviendront toujours avec affection et respect de Lord Willingdon".

OPERATION NECESSAIRE

(Serv. de la Presse Canadienne)
Tilford, Surrey, Ang., 13. — Le très

OTTAWA FAIT UNE ENQUETE SUR MONTREAL

Organisation qui coopérerait avec celle des fameux gangsters américains.

FAUX PASSE-PORT

Les bandits feraient la navette entre la métropole canadienne et Chicago.

METHODE PEU BANALE

(Serv. de la Presse Canadienne)
Montreal, 13. — L'existence d'une prétendue organisation de \$3,000,000 qui procurerait aux intéressés de faux papiers de naturalisation, et qui opérerait ici de concert avec des gangsters de Chicago, fait actuellement le sujet d'une enquête par le département de la Justice à Ottawa, a déclaré hier M. Albert Chabot, assistant-greffier de la cour de circuit de Montréal, et greffier du bureau de la naturalisation. Il a ajouté qu'une enquête avait été tenue dans l'ouest canadien, et qu'elle avait établi que le "ring" avait son principal siège dans Montréal.

DES REPRESENTAILLES

(Serv. de la Presse Canadienne)
Moscou, 13. — Des mesures de représailles en rapport avec les importations en Russie soviétique, qui ont été approuvées hier par le sixième congrès soviétique sous forme d'une résolution, ont provoqué plusieurs spéculations dans les cercles diplomatiques et politiques de Moscou.

DES REPRESENTAILLES

(Serv. de la Presse Canadienne)
Moscou, 13. — Des mesures de représailles en rapport avec les importations en Russie soviétique, qui ont été approuvées hier par le sixième congrès soviétique sous forme d'une résolution, ont provoqué plusieurs spéculations dans les cercles diplomatiques et politiques de Moscou.





J.-H. FORTIER, Président. J.-E. BARNARD, Directeur. L'EVENEMENT. Fondé en 1867. Publié par la Cie de L'EVENEMENT. 30-32, Rue de la FABRIQUE, Québec.

QUEBEC, 13 MARS

L'INDUSTRIE LAINIÈRE FRANÇAISE

La laine est une matière première qui sert de base à une industrie considérable. La France est parmi les pays dans lesquels cette industrie est à la fois la plus complète et la plus active.

L'histoire entière de l'industrie lainière est brossée ici à grands traits, mais avec une précision et des vues courageusement exprimées. C'est ainsi que M. Motte déclare avec beaucoup de raison que les troupeaux ne renâtront pas en notre pays.

Là où la laine est produite, il faut aller l'acheter; sur le rôle "déliant" des acheteurs qui s'en vont ainsi au bout du monde, il y a, dans l'article, des détails fort intéressants.

Cette industrie lainière a été très atteinte en France par la guerre. L'amputation qu'elle a subie est évaluée à 80 pour cent de sa force productive. Il faut lire ce tableau de la vie des "laineries" pendant la guerre.

Ce qui retient les ouvriers retient aussi les patrons; à la tête des organisations lainières, l'on trouve, depuis un siècle, toujours les mêmes noms de chefs de famille.

Mais l'industrie lainière, comme toutes les industries, ne connaît pas que des vents favorables, elle en subit de contraires et à parfois à traverser l'orage.

C'est un plein orage qu'elle trouve actuellement. Voilà toute mois que la laine brute baisse sur tous les marchés et l'énorme stock indispensable à la marche régulière des diverses sections lainières a perdu plus de la moitié de sa valeur.

rira l'économie nationale. C'est la course à l'abîme". Nous retrouvons ici la déplorable méthode de travail du Parlement. Une réforme est à peine en route qu'on en imagine une autre; il y a à quoi tuer le patient.

Nous possédons de magnifiques instruments de prospérité, et l'industrie lainière française, dans son ensemble, est l'un d'eux: qu'on leur rende la vie facile et ils donneront avec abondance la récolte que le pays réclame. — E. P.

LES PROJETS D'IMPOT

Les représentations qui sont adressées de toute part au gouvernement traduisent l'appréhension qu'inspire généralement au commerce la taxe sur le chiffre d'affaires que, suivant un rumeur singulièrement persistante, l'hon. M. Bennett aurait l'intention d'appliquer pour combler le déficit de cent millions de dollars dans les finances fédérales.

D'autre part, on fait observer que le gouvernement améliorerait considérablement le rendement de l'impôt sur le revenu s'il prenait des mesures efficaces pour empêcher les évasions. La seule classe de contribuables qui est tenue de s'acquiescer fidèlement de ses contributions au fisc est celle des salariés, parce que la loi exige la déclaration des salaires à la fois par ceux qui les reçoivent et par ceux qui les paient.

Une cause de la somme dérisoire qu'ils ont collectivement versée au percepteur de l'impôt sur le revenu, on a la nette impression que les grands fermiers des provinces de l'ouest, pendant les années d'abondance qui les ont favorisés avant la présente crise, ont pratiqué avec un bel esprit de corps l'évasion de l'impôt.

Deux citations feront mieux connaître le ton et l'inconvenance de l'article: "Ce document que l'on croitait calculé sur un article de la Minerve, fait dire à Mgr LaRoque que les questions soulevées actuellement dans le public par le passé sont du ressort exclusif de l'autorité ecclésiastique, que les journaux sont incompétents à les traiter, pendant que l'on sait très bien que quelques-uns des membres les plus distingués de son clergé, à qui il a donné des marques insignes de faveur, se sont servis eux-mêmes des feuilles publiques pour faire de la polémique religieuse sur des sujets analogues, et cela avec son plein assentiment. La seule différence, c'est que d'un côté on s'attaquait aux hommes de l'opposition, et de l'autre, que certains hommes du pouvoir sont en cause.

"Après cela on lui fait faire un appel à la paix et à la concorde, justement comme l'avait fait la Minerve. On ne lui fait pas dire: 'Remettez l'épée dans le fourreau', mais en revanche on lui fait déclarer, malgré ce que le document dit de l'ingérence laïque en matière du domaine ecclésiastique, que le document est de l'ingérence laïque en matière du domaine ecclésiastique, et de l'intention de son auteur de ne pas toucher au mérite des questions soulevées, que le code des curés, de M. le Juge Beaudry, contient des erreurs, mais qui est utile, excellent même.

"Cette dernière déclaration achève de nous convaincre que ces prétendus extraits d'une circulaire épiscopale n'ont rien du caractère d'un document émanant d'une telle autorité, que ce ne peut être que le produit des sentiments de quelqu'un disposé à faire sa cour aux hommes qui ont le pouvoir civil et non le langage d'un évêque jaloux du respect à la Vérité et à la Religion.

"Un évêque qui constate des erreurs dans un livre ou dans un écrit ne se contenterait pas de dire: 'tel livre qui contient des erreurs, est utile, excellent même, mais avant de le recommander il se ferait un devoir d'expliquer la nature de ces erreurs et d'en faire connaître le plus ou moins de gravité. Il n'aurait pas incoûsidérément enfin, par de telles paroles, afficher des opinions qu'il saurait être désavouées par ses confrères doyens en épiscopat. Car, si, comme dit cet écrit, il y a temps pour parler et pour se taire, il y a temps aussi pour réfléchir, surtout lorsqu'il s'agit d'une circulaire du caractère que l'on veut donner à l'écrit qui nous occupe."

Du reste, si l'Ordre dépasse le Journal des Trois-Rivières, il faut dire que celui-ci lui avait battu la voie, non seulement dans la campagne contre l'Université, mais dans celle

Bon vieux temps

(De L'Événement, 13 mars 1871) LA GUERRE AUX EVEQUES

La croisade dont le Journal des Trois-Rivières a donné le signal, se poursuit: la presse dite religieuse fait son œuvre, qui consiste à dépouiller le clergé du respect qui l'environne, pour y substituer, dans l'esprit des dupes du faux zèle, l'admiration de certains laïques remuants et ferrailleurs. Voici maintenant, qu'après avoir attaqué la première institution catholique de pays, on attaque des évêques. Nous regrettons de dire que c'est l'Ordre qui se lance ainsi sur les traces du Journal des Trois-Rivières, et qui, du coup, le dépasse. L'article qui lui publie au sujet de la récente circulaire de Mgr de St-Hyacinthe, est le plus impertinent que nous ayons lu à l'adresse d'un évêque. Comme le dit notre confrère, se condamnant lui-même, "nous n'avons pas été habitués, dans notre catholique Province de Québec, à des procédés aussi lestes que ceux-ci."

L'Ordre emploie, pour se mettre un peu à l'abri, un subterfuge assez vulgaire. Il feint de mettre en doute l'authenticité du document cité par le Constitutionnel, sous prétexte qu'il n'a pas été publié dans le Courrier de St-Hyacinthe, qui passe pour l'organe du clergé du diocèse. Mais à la fin de l'article, il renonce à cette précaution oratoire et il insinue que Mgr LaRoque s'est trouvé, pour faire arriver sa circulaire à la connaissance du public, dans l'obligation de demander l'hospitalité des journaux de Trois-Rivières et de Québec, quand il sait fort bien que le Constitutionnel n'a été que son propre mouvement et que l'Événement n'a fait que reproduire du Constitutionnel.

L'Ordre commence par déclarer que la circulaire semble calquée sur un article de la Minerve. Or, on sait que l'Ordre, la Minerve est à peu près ce qu'est l'Événement aux yeux du Courrier du Canada et du Journal des Trois-Rivières. L'accusation est la même du reste: l'Université inspire l'Événement; Mgr LaRoque inspire la Minerve.

Notre confrère ne veut pas croire que cette prudence qu'il a toujours reconnue à l'épiscopat, cette magnificence unanime qu'il a toujours louée, soient mises en défaut au point où il le constate dans cet écrit. Lui ferait-on regretter ainsi l'appui qu'il a donné à l'épiscopat, les éloges qu'il lui a décernés? Il ne peut le croire.

Deux citations feront mieux connaître le ton et l'inconvenance de l'article: "Ce document que l'on croitait calculé sur un article de la Minerve, fait dire à Mgr LaRoque que les questions soulevées actuellement dans le public par le passé sont du ressort exclusif de l'autorité ecclésiastique, que les journaux sont incompétents à les traiter, pendant que l'on sait très bien que quelques-uns des membres les plus distingués de son clergé, à qui il a donné des marques insignes de faveur, se sont servis eux-mêmes des feuilles publiques pour faire de la polémique religieuse sur des sujets analogues, et cela avec son plein assentiment. La seule différence, c'est que d'un côté on s'attaquait aux hommes de l'opposition, et de l'autre, que certains hommes du pouvoir sont en cause.

"Après cela on lui fait faire un appel à la paix et à la concorde, justement comme l'avait fait la Minerve. On ne lui fait pas dire: 'Remettez l'épée dans le fourreau', mais en revanche on lui fait déclarer, malgré ce que le document dit de l'ingérence laïque en matière du domaine ecclésiastique, que le document est de l'ingérence laïque en matière du domaine ecclésiastique, et de l'intention de son auteur de ne pas toucher au mérite des questions soulevées, que le code des curés, de M. le Juge Beaudry, contient des erreurs, mais qui est utile, excellent même.

"Cette dernière déclaration achève de nous convaincre que ces prétendus extraits d'une circulaire épiscopale n'ont rien du caractère d'un document émanant d'une telle autorité, que ce ne peut être que le produit des sentiments de quelqu'un disposé à faire sa cour aux hommes qui ont le pouvoir civil et non le langage d'un évêque jaloux du respect à la Vérité et à la Religion.

"Un évêque qui constate des erreurs dans un livre ou dans un écrit ne se contenterait pas de dire: 'tel livre qui contient des erreurs, est utile, excellent même, mais avant de le recommander il se ferait un devoir d'expliquer la nature de ces erreurs et d'en faire connaître le plus ou moins de gravité. Il n'aurait pas incoûsidérément enfin, par de telles paroles, afficher des opinions qu'il saurait être désavouées par ses confrères doyens en épiscopat. Car, si, comme dit cet écrit, il y a temps pour parler et pour se taire, il y a temps aussi pour réfléchir, surtout lorsqu'il s'agit d'une circulaire du caractère que l'on veut donner à l'écrit qui nous occupe."

Du reste, si l'Ordre dépasse le Journal des Trois-Rivières, il faut dire que celui-ci lui avait battu la voie, non seulement dans la campagne contre l'Université, mais dans celle

(A suivre)

La députation sort de Montréal et se transporte à Rouyn

(Suite de la page 3) Il peut se faire que nous ayons de nouvelles dispositions à apporter à ce qui nous les étudiants."

M. HOUE. — "Y a-t-il une mine Stadacona?" L'hon. M. PERRAULT. — "Il y a un terrain que l'on est à aménager, mais il n'est pas encore mine."

M. HOUE. — "Il y a quelque chose d'actuellement qui fouille dans les vieux cahiers pour m'inscrire dans une affaire Boullanger." Le Chef de l'Opposition parle alors de mines qui ne vaudraient rien et dont les parts se sont vendues grâce au nom de ministres et d'amis du gouvernement, puis il fait une sortie.

M. HOUE. — "On dit que Montréal a été pourri en six mois. Pour la province ça a pris un peu plus de temps, mais c'est bien pire. Je veux des développements. Il y a assez longtemps que le Soleil, il a fait hier soir encore, m'écouter d'être 'booklegger' sans le savoir. Les 'bookleggers' on va voir où ils sont."

M. HOUE. — "A votre connaissance?" M. GUERTIN. — "A votre connaissance?" L'hon. M. DAVID. — "Quelle finesse!" M. HOUE. — "Je me fais la main."

Le Chef de l'Opposition qui parle de pertes d'argent dans les mines le ministre des mines répond: L'hon. M. PERRAULT. — "Nous avons mis le public en garde contre les parts de mines. Je l'ai dit ici à chaque session et dans les brochures du ministère."

M. HOUE. — "Le ministre s'est trompé. Il n'a pas conseillé de prendre des parts dans l'Abana et elle a réussi." L'hon. M. PERRAULT. — "Mon ami n'est pas sérieux. On a réussi, tant mieux. Ceux qui veulent spéculer sont libres de le faire, mais on ne leur a pas avancé ce qui va arriver."

M. HOUE. — "Est-ce que ça arrive tous les ans?" L'hon. M. DAVID. — "Tout dépend des conditions de l'année courante." M. HOUE. — "L'année des élections, c'est plus fort."

On vote aussi \$338.25 pour les concours littéraires et scientifiques. L'hon. M. PERRAULT. — "L'opposition va obtenir du département du procureur général tous les renseignements qu'elle a demandés."

L'hon. M. MERCIER. — "Mon honorable ami devrait adopter les deux items." Le ministre des Terres et Forêts explique les raisons des deux subsides qui sont adoptés.

On vote une somme de \$145.938 au cours de l'après-midi. La Chambre en comité plénier (M. Gustave Delisle au fauteuil) considère le projet de loi de l'hon. M. Perrault intitulé Loi modifiant la Loi des mines de Québec. L'hon. M. Perrault explique qu'il s'agit dans la première clause de péremptions. On veut défendre lorsqu'il fait noir pour éviter les accidents.

plusieurs personnes ont cru que le gouvernement les garantirait." M. DUPLESSIS. — "Le premier ministre dit qu'il n'y a pas de danger pour le capital ni pour la plus grande partie des intérêts des débiteurs de Rouyn. Je prends sa déclaration. La ville de Rouyn a donné des revenus considérables à la province. Si le gouvernement prenait ces revenus pour aider Rouyn..."

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Nous avons donné à Rouyn beaucoup plus que nous n'avons reçu." Le premier ministre rappelle qu'il n'y a pas de mines à Rouyn même et qu'on est loin du bill.

M. DUPLESSIS. — "C'est la population qui a des mines" (rires). Le Président continue la lecture du bill. M. Tremblay veut que M. Dugas lise plus fort. Le député de Malouane parle. Quelqu'un lance: "Plus fort". La Chambre s'amuse, puis le Président relit. L'hon. M. Perrault donne quelques explications.

La dernière clause du bill a pour but de venir en aide aux mines d'amiante. L'hon. M. PERRAULT. — "Les temps sont difficiles pour les mines d'amiante. Nous voulons leur donner les mêmes droits que les autres mines." M. DUPLESSIS. — "Ca va mal. Les mines ne marchent pas. Le papier ne se vend pas. La situation agricole est mauvaise. La situation ouvrière également. Où est la prospérité du gouvernement?"

M. Tremblay se lève. Il est en verve. La Chambre se dérange. M. TREMBLAY. — "L'hon. premier ministre trouve ça drôle." L'hon. M. TASCHEREAU. — "J'attends vos paroles." M. TREMBLAY. — "Je vais les prononcer assez 'dispacées' pour que tout comprenne."

Le bill de l'hon. M. Francoeur intitulé: "Loi modifiant la Loi des Syndicats Professionnels" est appelé. Le ministre des Travaux Publics suggère que le projet soit envoyé au comité des bills. La mesure est adoptée en seconde lecture et renvoyée au comité des bills.

La Chambre étudie ensuite un projet de loi de l'hon. M. Dugas pour modifier la loi d'assistance publique, en rapport avec l'hospitalisation des indigents. Le projet est adopté en seconde lecture et la Chambre se forme en comité plénier (M. Berovitch au fauteuil). L'hon. M. David donne à l'Opposition quelques explications.

M. GUERTIN. — "On se scandalise quand nous disons que nous sommes à la queue de la Confédération dans le domaine de la charité publique. L'hon. ministre a avoué qu'il n'y avait pas d'orphelinat dans le district de Hull. Nous allons faire construire un. Mais il n'y a pas un hospice à l'ouest de Montréal. Le Secrétaire provincial, dans un discours à la radio payée par la Commission scolaire de St-Thérèse."

L'hon. M. DAVID. — "Avec un sou, tu achètes un poisson." M. GUERTIN. — "En attendant le discours du secrétaire à la radio, j'ai pensé à des démentis du gouvernement avec le clergé au sujet de la loi de l'assistance publique. Je me rappelle aussi une lettre adressée par le premier ministre au cardinal le menaçant de la formation d'un parti radical."

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Vous ne trouvez rien de cela dans la lettre. C'est une invention." M. GUERTIN. — "Je vous demande pardon. Le gouvernement pose ensuite la question de savoir si nous ne réagirons contre certains de ses actes." Le projet subit un amendement suggéré par le secrétaire provincial lui-même, et le comité rapporte progressivement le projet.

M. DUPLESSIS. — "Que le gouvernement prenne donc le moyen de sauvegarder les intérêts des porteurs de débiteurs." L'hon. M. TASCHEREAU. — "Ce n'est pas juste de tenir le gouvernement responsable de ce qui est arrivé à Rouyn. Le ministre des affaires municipales donne des certifiants lorsque les formalités ont été remplies. Si on veut dire au gouvernement: 'vous avez une obligation morale', je ne suis pas prêt à demander aux municipalités solvables de payer pour celles qui ne le sont pas. J'ai un projet. Nous pourrions nommer un corps d'hommes d'affaires ou de banquiers qui viendraient à l'émission de tous les certifiants. Cela nous aiderait beaucoup. Si le gouvernement est prêt à recevoir des reproches je demanderais à la Chambre de nous autoriser à former ce corps de banquiers ou d'hommes d'affaires. Pour ce qui est de Rouyn cette ville a poussé comme un champignon. Nous avons mis nos officiers à sa disposition. On nous a perdus \$500,000 à Rouyn. Nous avons aidé les écoles de cette ville l'an dernier. Devrions-nous un jour grouper par zones certaines municipalités, c'est un système à étudier. Il est appliqué à certains endroits des Etats-Unis. Heureusement, dans notre province il y a très peu de municipalités dont les conditions nécessitent cette mesure. Avant de créer ces zones, j'y regarderais deux fois."

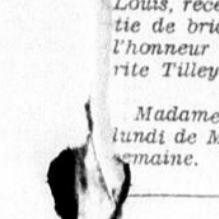
M. DUPLESSIS. — "Cela s'est fait en Ontario." L'hon. M. TASCHEREAU. — "Ce ne peut pas être dit sans être pratiqué au point de vue économique. J'ai offert aux intérêts de Rouyn de les financer; échanger les obligations, étendre le délai, diminuer les taux d'intérêt. On ne l'a pas encore accepté. Si on accepte, j'en suis sûr. Nous sommes disposés à faire ce qui est possible pour aider Rouyn, mais sans taxer le crédit des autres municipalités. Plusieurs vendeurs de débiteurs de Rouyn ont appliqué la signature du sous-ministre des Affaires Municipales aux débiteurs qu'ils vendaient et



Lady C. après un séjour à Ottawa.



Madame Louise, recevant de brèves nouvelles de l'honneurrite Tilley.



Madame Lundy de la semaine.



Madame Deschamps, au moment de son départ pour Ottawa.



Madame Deschamps, au moment de son départ pour Ottawa.



Madame Deschamps, au moment de son départ pour Ottawa.



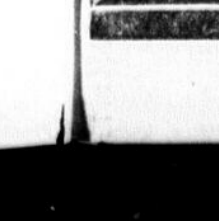
Madame Deschamps, au moment de son départ pour Ottawa.



Madame Deschamps, au moment de son départ pour Ottawa.



Madame Deschamps, au moment de son départ pour Ottawa.



Madame Deschamps, au moment de son départ pour Ottawa.

LE COEUR

Le cœur est un des organes du corps qui ne cesse pas de fonctionner, nuit et jour. Le cœur est composé de tissu musculaire. Avec chacune de ses contractions, il envoie le sang dans toutes les parties du corps, pour leur donner la chaleur et pour chasser les déchets qui sont rejetés par les cellules.

Une bonne circulation sanguine est donc nécessaire à la santé de nos tissus, mais la circulation n'est pas déficiente lorsque le cœur fonctionne d'une façon normale. En d'autres termes, la santé du corps demande un cœur sain.

Comme les autres organes du corps, le cœur n'utilise pas tous ses pouvoirs; il en tient en réserve, et c'est pour cette raison qu'il peut résister au surmenage qu'on lui impose parfois. Le surmenage est dangereux pour le cœur, car il est capable de fabriquer d'autres organes; donc il nous faut éviter.

Une personne qui souffre de maladie du cœur peut néanmoins mener une vie longue et utile si elle évite les efforts exagérés qui imposent un fardeau au cœur. Elle ne doit pas se permettre de devenir essouffée, et si elle ressent le malaise ou la douleur au cœur, elle doit se reposer sur-le-champ. Qu'elle comprenne la limite de ses capacités afin de ne pas s'exposer au danger, et alors, tout ira bien.

Les foyers d'infection sont parfois la cause de maladies du cœur. Telles sont les dents ou les amygdales malades d'où les toxines se répandent jusqu'au cœur.

La prévention des maladies du cœur consiste donc à nous préoccuper de l'hygiène en général, en nous assurant un régime alimentaire convenable, le repos, le sommeil, le repos et l'exercice. Nous avons besoin de faire corriger les défauts physiques qui peuvent se trouver dans les dents, les amygdales et autres parties du corps afin de ne pas permettre aux poisons qui s'y forment d'atteindre le cœur.

Le rhumatisme aigu est une infection qui peut causer du tort au cœur. Nous devons craindre, donc, chez les enfants, les douleurs de croissance et la danse de St-Guy si nous voulons préserver nos petits contre les maladies du cœur.

FETE A M. ROMEO RUEL

Le 28 février dernier, un groupe de parents et d'amis se réunissait à l'Hotel Inn, chemin Ste-Foy, pour fêter le 26e anniversaire de naissance de M. Romeo Ruel. Une adresse fut lue au jubilaire et une magnifique cadeau lui fut présenté. M. Ruel remercia ses amis du beau témoignage d'estime qu'ils lui donnaient. Il y eut, chant, musique, déclamations, etc., durant toute la soirée. L'orchestre Verret fit les frais de la musique secondaire par plusieurs invités.

Parmi les personnes présentes, on remarquait M. Romeo Ruel, le jubilaire, MM. et Mmes Louis Ruel, A. Ruel, A. Samson, H. Pouliot, G.-E. Villeneuve, M. Pelletier, R. Ruel, J. Jobin, Miles A. Simard, L. Simard, E. Pelletier, E. Simard, J.-D. Bergeron, S. Brousseau, J. Roy, A. Morissette, A. Soucy, A. Racine, L. Arbour, A. Cloutier, L. de Beaumont, J. Roy, C. Ranouard, J.-D. Bilodeau, D. Cloutier, G. Cloutier, D. Blouin, E. Villette, Florence - J. Roy, J.-D. Guilmette, J. Filion, E. Frenette, L. Paquet, E. Villeneuve, etc., MM. O. Samson, J. Dorval, A. Verreux, A. Villeneuve, A. Vallée, J. Drocher, L. Côté, L. Angers, O. Charrois, P. Dolbec, J. Marceau, A. Ferland, A. Morissette, J. Bilodeau, A. Gingras, J. Bernard, A. Cloutier, E. Côté, R. Côté, Y. Angers, F. Carboneau, A. Bolvin, M. Simard, A. Raïte, A. Frenette, G. Bechet, P. Pelletier, L. Mainury, F. Fochet, A. Ruel, D. Simard, A. Villeneuve, G. Ferland, A. Tremblay, A. Marignan, N. Dion, L. Lacasse, M. Karp, L.-P. Tremblay, A. Morissette, J. Leblond.

Guide au palais des Papes

Un "gazé de guerre" qui a trouvé sa voie. Une des grandes déceptions qui attendent le touriste lorsqu'il visite, au hasard, des voyages, un château ou un musée, c'est de tomber sur un de ces gardiens ou guides qui, d'une voix monotone, débitent un boniment appris par cœur. Les guides qui, d'une voix monotone, débitent un boniment appris par cœur. Les guides qui, d'une voix monotone, débitent un boniment appris par cœur.

Une des grandes déceptions qui attendent le touriste lorsqu'il visite, au hasard, des voyages, un château ou un musée, c'est de tomber sur un de ces gardiens ou guides qui, d'une voix monotone, débitent un boniment appris par cœur. Les guides qui, d'une voix monotone, débitent un boniment appris par cœur.

Une des grandes déceptions qui attendent le touriste lorsqu'il visite, au hasard, des voyages, un château ou un musée, c'est de tomber sur un de ces gardiens ou guides qui, d'une voix monotone, débitent un boniment appris par cœur. Les guides qui, d'une voix monotone, débitent un boniment appris par cœur.

Carnet Mondain

Lady Garneau est rentrée en ville après un voyage de quelques jours à Ottawa.

M. et madame Paul Taschereau ont eu à dîner, ces jours derniers, à leur résidence, avenue Turnbull, en l'honneur de M. et madame Schmon, de Montréal.

M. et madame Armand Dupuis sont retournés à Montréal après avoir passé quelques jours à Québec, les invités de M. et madame E.-L. Garneau.

M. et madame Théo, Denis sont revenus d'Ottawa où ils ont passé quelques jours.

M. le docteur Jules DesRochers, député de Portneuf, était de passage à Québec, mercredi, en route pour Ottawa, où il a assisté à l'ouverture de la session, hier.

Madame J.-M. Elliott, Château St-Louis, recevait ces jours-ci à une partie de bridge et à l'heure du thé, en l'honneur de mademoiselle Marguerite Tully, de St-Jean, N.-B.

Madame J.-A. Landry est revenue lundi de Montréal où elle a passé une semaine.

M. et madame R.-F. Cream, avenue Parc, sont partis pour Atlantic City où ils passeront quelques semaines.

Mademoiselle Monique Delage, de Thetford Mines, est de passage à Québec.

Madame J.-A. Guay et mademoiselle J. Landry, de Québec, ont passé la fin de semaine à Sherbrooke, chez M. et madame Laurent Paquette.

M. Henri Bélanger et mademoiselle Aline Bélanger, de Beauport, seront de retour dans leur famille samedi après un séjour prolongé dans la métropole.

M. Rolland Paquet et madame Paquet (Charlotte Morency) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le cinq avril et baptisée le huit sous les prénoms de Marie-Jeanne-Yvette-Rolande. L'enfant a eu pour parrain son oncle, M. Jean-Marie Paquet, et pour marraine mademoiselle Yvette Langlois. Madame C.-A. Paquet portait sa petite-fille sur les jonts baptismaux.

Madame Isabelle Arthur est de retour d'un voyage à Montréal et à Ottawa.

Mademoiselle Juliette Bernier, de Lac Frontière, est en promenade pour une quinzaine, l'invitée de mademoiselle Blanca Thivierge, de Lévis.

Père de Vauplane, ex-amateur de la D.C., a prononcé une allocution.

Lady Gouin, veuve de Sir Lomer Gouin, ancien premier ministre du Québec, est arrivée au Havre, à bord de l'« Ile de France ».

M. James Worth Thornton, de Montréal, fils de Sir Henry Thornton, président du C. N. R., a passé quelques jours à Paris, au Château Frontenac, avant de rejoindre son poste à Francfort-sur-le-Mein.

M. William Sneath, de Toronto, est à Paris, venant de Londres. Il est descendu au Plaza Athènes.

32E ANNIVERSAIRE

Les amis de M. Lionel Lapointe se réunissaient dimanche soir, le 8 mars, à sa résidence, 138 1-2 rue Richelleu, pour célébrer le trente-deuxième anniversaire de sa naissance. Une adresse fut lue par Mlle Idola Sanschagrin et on lui présenta une bourse de trente-deux dollars. M. F. Vézina chanta plusieurs chansons accompagnées au piano par Mlle Simone Laroche. Il y eut aussi deux jeux. Mlle Marie-Pauline Masse gagna le premier prix et M. Germain Lépine celui de consolation. A minuit, un goûter fut servi pendant lequel plusieurs furent proposés. M. Lionel Lapointe remercia amplement tous les assistants de leur délicate attention. Étaient présents: Mmes Idola Sanschagrin, Simone Laroche, Jeanne Hébert, Marie-Pauline Masse, Colombe Rivard, Yvette Fougère, Marguerite Dubanel, Gisèle Faber, Thérèse Mathieu, Madeleine Lamare, Germaine et Anita Faucher, Claire et Marcelle Drolet, Gaby Girard, Yvete Lacasse, Irène Drapeau, Loulou Laferrière, Marie-Louise Tappé, Bella McCauley, Louise et Bernadette Laroche, Cécile Delisle, Kathleen Dupuis, Hélène Besset, Olivette Drouin, Rosée Vachon, MM. Lionel Lapointe, François Séguin, Elzéar Saint-Pierre, Fernand et Gérard Vézina, Germain Lépine, James Bond, Gérard et Jean-Marie Miller, A. Poirier, Roméo Gravel, Albert Boly, Camille Henry, Jean-Paul Carrier, Roland Gauthier, Jean-Marie Pouliot, P. Emond, Jean-Paul Trudel, Grégoire Descaux, J.-Louis Turgeon, Maurice Rivard, Charles-Eugène Garon, Pierre Rinfret, Guy Descaux, Jimmy Brown, Johnny Young, François Séguin.

Des mannequins de choix, élégants, portant la toilette d'une manière ravissante, nous permirent d'admirer tour à tour de superbes pyjamas en imprimés, des robes de chambre et de nuit, d'autres en crêpe imprimé, une magnifique collection de vêtements de sport en tissus de laine, effets 3 ou 5 pièces, costumes en tricot, importation suisse et française, que les spectatrices purent apprécier fort à l'aise.

Les créations pour dames, enfants, fillettes, de jolis petits manteaux, vêtements de sport en jersey, des tricots de laine, des robes de toilette en crêpe georgette, de superbes manteaux sport en tweed bouclé, les orfèvres, aux regards attentifs et pleins de façon, les styles Coachman, les tailleurs et les tweeds semi toilette. On a particulièrement remarqué les garnitures de fourrures. D'autre part, nous devons dire que les toilettes nouvelles sont toutes belles. Les coloris vifs et de tons bleus, unis, les impressions originales, mais pas excentriques, dominent. Des fantaisies animées d'une vie merveilleuse charment d'œil, le délicat et le reposant. Tout cela crée des silhouettes élégantes, quelque peu moins sveltes que par le passé, mais elles valent la peine d'être remarquées et appréciées.

Un murmure d'admiration passa dans l'assistance quand les mannequins parurent vêtus de jolis imprimés parsemés de fleurs. Toilettes légères, coquettes et simples, tout fait valait la maison Paquet est ouverte à toutes. Une visite s'impose. Néanmoins, voici les riches manteaux de toilette; certains garnis de véritable renard, renard platine ou nude; des créations de Lavin, Patou, Molyneux et Maggie Rouff, de riches robes de soir, dont quelques-unes avec des jaquettes cocktail; les chiffons, les dentelles et les chiffons imprimés figurent parmi les principaux tissus. Toutes les nuances, tous les modèles ont été très admirés.

Des ensembles en chiffon et crêpe «twin print» ensembles d'hotesse.

DES MILLIERS DE PERSONNES CHEZ PAQUET

L'ouverture des modes attire une foule de femmes.

JOLIS MODELES Les silhouettes deviennent moins amenuesées. Couleurs gaies.

LES JOURNALISTES

Les créations de la mode nouvelle se placent sous le signe de la diversité. La variété des modèles permet à chaque femme de trouver la robe qui lui sied, dit-on dans les revues à la page, et l'inspiration moderne n'est pas tant dans la forme que dans les coloris et les créations des tissus. Voilà ce que nous avons eu le plaisir de constater, hier, au cours du défilé des mannequins à l'ouverture des modes printanières qui eurent lieu chez Paquet. Des centaines et des centaines de femmes se pressaient dans la salle d'exposition où l'on remarquait quelques journalistes que les filles d'Ève regardaient d'un œil narquois ou scandalisé quand apparaissait un joli pyjama. Pourtant, c'est justice de dire, les modes cette année n'offrent aucun modèle excentrique.

Plusieurs milliers de femmes ont visité les établissements de la Cité Paquet, hier, et c'est grâce à la courtoisie distinguée de M. Omer Laine, chef de la publicité de la maison Paquet, que nous avons pu nous familiariser avec une partie secrète jusque dans le temple merveilleux des atours féminins. Les différentes salles de vente, les coloris et les escaliers conduisant à la pièce où se tenait l'exposition de même que toutes les issues débordaient de jolis corps féminins, aux regards anxieux et pleins de désir. Sa Majesté la Mode donnait audience.

Des mannequins de choix, élégants, portant la toilette d'une manière ravissante, nous permirent d'admirer tour à tour de superbes pyjamas en imprimés, des robes de chambre et de nuit, d'autres en crêpe imprimé, une magnifique collection de vêtements de sport en tissus de laine, effets 3 ou 5 pièces, costumes en tricot, importation suisse et française, que les spectatrices purent apprécier fort à l'aise.

Les créations pour dames, enfants, fillettes, de jolis petits manteaux, vêtements de sport en jersey, des tricots de laine, des robes de toilette en crêpe georgette, de superbes manteaux sport en tweed bouclé, les orfèvres, aux regards attentifs et pleins de façon, les styles Coachman, les tailleurs et les tweeds semi toilette. On a particulièrement remarqué les garnitures de fourrures. D'autre part, nous devons dire que les toilettes nouvelles sont toutes belles. Les coloris vifs et de tons bleus, unis, les impressions originales, mais pas excentriques, dominent. Des fantaisies animées d'une vie merveilleuse charment d'œil, le délicat et le reposant. Tout cela crée des silhouettes élégantes, quelque peu moins sveltes que par le passé, mais elles valent la peine d'être remarquées et appréciées.

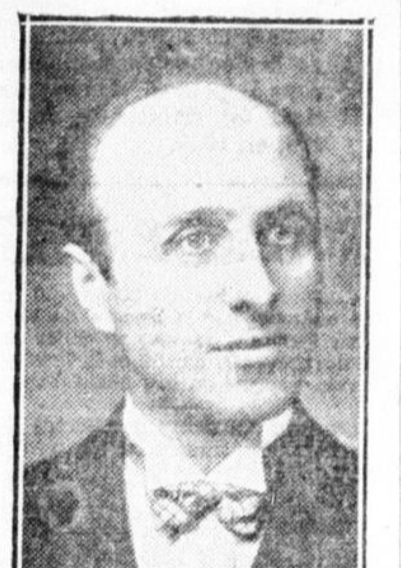
Un murmure d'admiration passa dans l'assistance quand les mannequins parurent vêtus de jolis imprimés parsemés de fleurs. Toilettes légères, coquettes et simples, tout fait valait la maison Paquet est ouverte à toutes. Une visite s'impose. Néanmoins, voici les riches manteaux de toilette; certains garnis de véritable renard, renard platine ou nude; des créations de Lavin, Patou, Molyneux et Maggie Rouff, de riches robes de soir, dont quelques-unes avec des jaquettes cocktail; les chiffons, les dentelles et les chiffons imprimés figurent parmi les principaux tissus. Toutes les nuances, tous les modèles ont été très admirés.

Des ensembles en chiffon et crêpe «twin print» ensembles d'hotesse.

comprenant une petite «wrap», la robe et le pyjama, le tout pouvant se porter comme ensemble ou séparément. D'une manière générale, lisait-on dans l'Eve récemment, la silhouette a peu changé, elle reste élancée et mince. Mais on ne dissimule plus la vraie rondeur d'une poitrine, ni la courbe des hanches, on s'arrange seulement pour que la silhouette garde un aspect charmant, harmonieux et juvénile. On s'y applique par des jeux de découpes, des façons adroites de disposer l'ampleur de manière invisible. Voilà donc qui donne aux vêtements nouveaux une allure beaucoup plus décente et digne. De toutes façons, les modes sont jolies, l'assistance dépassa tous les records enregistrés jusqu'à date à Québec. Une visite, nous le répétons, est nécessaire pour toutes celles qui veulent se tenir au courant des dernières nouveautés. C.-M. B.

LA MONTRE

Existe-t-il dans le monde entier une machine qui donne meilleur service que la montre? pas que je sache, mais pourtant c'est bien celle qui est la plus négligée; toute machine, à part la montre, est entretenue et huilée une ou plusieurs fois le jour, et la montre on lui demande 24 heures de service par jour, et 365 jours par année.



M. A.-E. DIONNE

Ne soyez pas surpris, mesdames et messieurs, si après de longues années de service, votre montre refuse d'être huilée. À vous donner l'heure juste. C'est que cette dernière, par votre négligence, a souffert d'un manque de pièces axiales. Donc, mesdames, et messieurs, faites nettoyer et huiler votre montre une fois l'an par un horloger compétent, et vous aurez droit d'exiger le service d'exactitude.

Pour ce faire, vous pouvez vous rendre chez A.-E. DIONNE, horloger-bijoutier, inspecteur des montres du C. N. R., 171, 5e Rue, Limoilou.

ST-ANGELE LAVAL

Baptême.— M. et Mme Elphège Pepin ont les heureux parents d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Yvonne et Mlle Marie-Pauline. M. et Mme David Pepin, grands-parents paterneux.

Porteuse, Mme Honorée Levesque, de Québec. — M. et Mme Elphège Pepin ont les heureux parents d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Yvonne et Mlle Marie-Pauline. M. et Mme David Pepin, grands-parents paterneux.

Académie solennelle.— Ces jours derniers, M. et Mme Henri Leblanc, Joseph Leblanc de St-Germain et Mlle Germaine Leblanc de M. et Mme Donat étaient les invités de M. et Mme Donat à leur domicile.

Étaient présents outre ceux déjà mentionnés: M. et Mme David Hébert, M. et Mme Adolphe Duhaime, M. et Mme Aldeide Tourigny, M. et Mme Henri Tourigny, Mmes Marguerite et Cécile Provencher, Mmes Cécile et Gertrude Duhaime, Émile et Laurence Hébert, Simone et Gabrielle Lenneville, M. Gaston Rébeault de Hébecourt, M. Rosario Mahou du Cap de la Madeleine, M. Bonny, Lamotte de St-Wenceslas, MM. Henri Lenneville, H. Paul Provencher, Maurice et Siméon Tourigny.

Ce n'est que tard que tous se séparèrent. Il y eut parties de cartes, chant et musique.

À l'occasion de la fête de St-Étienne, M. et Mme Levesque ont été très honorés par M. et Mme Donat. Levesque ont été très honorés par M. et Mme Donat.

Étaient présents outre ceux déjà mentionnés: M. et Mme David Hébert, M. et Mme Adolphe Duhaime, M. et Mme Aldeide Tourigny, M. et Mme Henri Tourigny, Mmes Marguerite et Cécile Provencher, Mmes Cécile et Gertrude Duhaime, Émile et Laurence Hébert, Simone et Gabrielle Lenneville, M. Gaston Rébeault de Hébecourt, M. Rosario Mahou du Cap de la Madeleine, M. Bonny, Lamotte de St-Wenceslas, MM. Henri Lenneville, H. Paul Provencher, Maurice et Siméon Tourigny.

Étaient présents outre ceux déjà mentionnés: M. et Mme David Hébert, M. et Mme Adolphe Duhaime, M. et Mme Aldeide Tourigny, M. et Mme Henri Tourigny, Mmes Marguerite et Cécile Provencher, Mmes Cécile et Gertrude Duhaime, Émile et Laurence Hébert, Simone et Gabrielle Lenneville, M. Gaston Rébeault de Hébecourt, M. Rosario Mahou du Cap de la Madeleine, M. Bonny, Lamotte de St-Wenceslas, MM. Henri Lenneville, H. Paul Provencher, Maurice et Siméon Tourigny.

Étaient présents outre ceux déjà mentionnés: M. et Mme David Hébert, M. et Mme Adolphe Duhaime, M. et Mme Aldeide Tourigny, M. et Mme Henri Tourigny, Mmes Marguerite et Cécile Provencher, Mmes Cécile et Gertrude Duhaime, Émile et Laurence Hébert, Simone et Gabrielle Lenneville, M. Gaston Rébeault de Hébecourt, M. Rosario Mahou du Cap de la Madeleine, M. Bonny, Lamotte de St-Wenceslas, MM. Henri Lenneville, H. Paul Provencher, Maurice et Siméon Tourigny.

Dans la Métropole

(Dép. spéc. à l'Événement) Montréal, 13. — Mademoiselle Clémentine Demers, dont le mariage sera célébré prochainement. Un show d'artistes de cuisine sera donné par mademoiselle Aimée Cusson. Mesdemoiselles Edna et Ella Deland, de Saint-Jean, recevront à l'heure du thé. Un déjeuner sera offert par mademoiselle Madeline Morin, d'Iberville et mademoiselle Marthe Poulin donnera un brisage également en l'honneur de mademoiselle Demers.

Madame E.-L. Beaulieu recevait dimanche soir, en l'honneur de M. Auguste Descaux, à l'issue de son récent voyage au théâtre «His Majesty's».

Mesdemoiselles Marguerite et Emma Coderre sont parties pour Ottawa où elles ont assisté à l'ouverture du Parlement et seront les invitées de madame Pierre Davault, pendant leur séjour en cette ville.

Madame Henri Melanson, et mademoiselle Catherine Melanson seront les invitées du sénateur et de madame Prosper Fortin, d'Ottawa, pour le temps de la session.

Madame J.-E. Latulippe est partie pour Ottawa, où elle a assisté à l'ouverture de la session.

Le mariage de mademoiselle Jacqueline Demers, fille de l'honorable juge et madame Joseph Demers, de Saint-Jean, P.-Q., avec M. Gérard Dupuis, fils de M. le docteur et madame Joseph-D. Dupuis, d'Ottawa, sera célébré le 18 avril à Saint-Jean.

Canadiens à Paris

(Spécial à l'Événement) Paris, 13. — Le Ministre du Canada, Philippe Roy, président une conférence donnée à la «League of Nations Union», par M. André Stiegfried, professeur à l'École de Sciences Politiques, le 23 février, sur la «Psychologie française dans la politique extérieure».

Le Colonel H. Barré, Commissaire canadien du Commerce à Paris, est parti le mardi 10 février pour le Maroc, en mission d'inspection.

Madame Roy, femme du Ministre du Canada à Paris, assistait avec Lady Haig à l'inauguration le 6 janvier, de l'annexe du Hamford British Hospital, à Levallois, annexe due à la générosité du duc d'Atholl, qui présida cette cérémonie, assisté de M. Campbell, conseiller de l'ambassade d'Angleterre, du colonel Henderson et du colonel Abooth.

M. l'abbé Lionel Groulx, professeur à l'Université de Montréal, a fait une nouvelle série de conférences sur l'enseignement français dans les provinces canadiennes, à l'Institut Catholique de Paris, les 16 et 23 février et le 2 mars.

Sir Frederick William Taylor, vice-président de la Banque de Montréal, est arrivé à Paris, venant de Londres, et est descendu à l'Hotel Ritz.

Une délégation de la Légion Canadienne (section de Paris) assistait au service religieux célébré à la demande des «Croix de feu et Briscards» en l'église St-Nicolas-des-Champs le 15 février à 11 h., pour la mémoire de leurs camarades morts à la guerre. Les

M. et Mme Eugène Beauregard et Willie Bolsvert allèrent à Sherbrooke, par affaires.

M. Amédée Pouliot de Valle-Jet, était l'hôte de M. et Mme Jos. Desjardins.

M. Albert Turmel de Montréal est retourné à cet endroit après avoir visité ses parents, ici, et sa mère, Mme P. Doyon, à Compton.

M. et Mme Arthur Brousseau visitèrent M. et Mme Philéas Doyon, à Compton.

Mme Joseph Desjardins alla aux funérailles de M. Armand Garnes, à St-Gérard.

M. Oiva Beaudoin s'est porté acquéreur de la résidence de M. Théo. Au complet.

Mme Adolphe Gilbert d'Est-Broughton visitait les familles Doyon.

M. Lucien Gosselin, Odilia et Dominique Poulin et Lucien Pierie sont allés suivre une retraite fermée à Sherbrooke.

M. Beaulieu, gérant de la Banque Canadienne allait à Québec, dernièrement.

M. et Mme Donat Fontaine de Woodville visitèrent leur père M. Johny Wood.

M. et Mme Willy Oughtred chez des parents à Sherbrooke et Montréal.

M. Lloyd Westman de Waterloo, chez ses parents.

MARBLETON

M. et Mme Eugène Beauregard et Willie Bolsvert allèrent à Sherbrooke, par affaires.

M. Amédée Pouliot de Valle-Jet, était l'hôte de M. et Mme Jos. Desjardins.

M. Albert Turmel de Montréal est retourné à cet endroit après avoir visité ses parents, ici, et sa mère, Mme P. Doyon, à Compton.

M. et Mme Arthur Brousseau visitèrent M. et Mme Philéas Doyon, à Compton.

Mme Joseph Desjardins alla aux funérailles de M. Armand Garnes, à St-Gérard.

M. Oiva Beaudoin s'est porté acquéreur de la résidence de M. Théo. Au complet.

Mme Adolphe Gilbert d'Est-Broughton visitait les familles Doyon.

M. Lucien Gosselin, Odilia et Dominique Poulin et Lucien Pierie sont allés suivre une retraite fermée à Sherbrooke.

M. Beaulieu, gérant de la Banque Canadienne allait à Québec, dernièrement.

M. et Mme Donat Fontaine de Woodville visitèrent leur père M. Johny Wood.

M. et Mme Willy Oughtred chez des parents à Sherbrooke et Montréal.

M. Lloyd Westman de Waterloo, chez ses parents.

Holt, Rensfrew & Co Limited advertisement featuring illustrations of women in various styles of coats and dresses, with text describing the collection for spring 1931.

ST-LUDGER

À l'occasion de la fête de St-Étienne, M. et Mme Levesque ont été très honorés par M. et Mme Donat. Levesque ont été très honorés par M. et Mme Donat.

Étaient présents outre ceux déjà mentionnés: M. et Mme David Hébert, M. et Mme Adolphe Duhaime, M. et Mme Aldeide Tourigny, M. et Mme Henri Tourigny, Mmes Marguerite et Cécile Provencher, Mmes Cécile et Gertrude Duhaime, Émile et Laurence Hébert, Simone et Gabrielle Lenneville, M. Gaston Rébeault de Hébecourt, M. Rosario Mahou du Cap de la Madeleine, M. Bonny, Lamotte de St-Wenceslas, MM. Henri Lenneville, H. Paul Provencher, Maurice et Siméon Tourigny.

Étaient présents outre ceux déjà mentionnés: M. et Mme David Hébert, M. et Mme Adolphe Duhaime, M. et Mme Aldeide Tourigny, M. et Mme Henri Tourigny, Mmes Marguerite et Cécile Provencher, Mmes Cécile et Gertrude Duhaime, Émile et Laurence Hébert, Simone et Gabrielle Lenneville, M. Gaston Rébeault de Hébecourt, M. Rosario Mahou du Cap de la Madeleine, M. Bonny, Lamotte de St-Wenceslas, MM. Henri Lenneville, H. Paul Provencher, Maurice et Siméon Tourigny.

Étaient présents outre ceux déjà mentionnés: M. et Mme David Hébert, M. et Mme Adolphe Duhaime, M. et Mme Aldeide Tourigny, M. et Mme Henri Tourigny, Mmes Marguerite et Cécile Provencher, Mmes Cécile et Gertrude Duhaime, Émile et Laurence Hébert, Simone et Gabrielle Lenneville, M. Gaston Rébeault de Hébecourt, M. Rosario Mahou du Cap de la Madeleine, M. Bonny, Lamotte de St-Wenceslas, MM. Henri Lenneville, H. Paul Provencher, Maurice et Siméon Tourigny.

Étaient présents outre ceux déjà mentionnés: M. et Mme David Hébert, M. et Mme Adolphe Duhaime, M. et Mme Aldeide Tourigny, M. et Mme Henri Tourigny, Mmes Marguerite et Cécile Provencher, Mmes Cécile et Gertrude Duhaime, Émile et Laurence Hébert, Simone et Gabrielle Lenneville, M. Gaston Rébeault de Hébecourt, M. Rosario Mahou du Cap de la Madeleine, M. Bonny, Lamotte de St-Wenceslas, MM. Henri Lenneville, H. Paul Provencher, Maurice et Siméon Tourigny.

Étaient présents outre ceux déjà mentionnés: M. et Mme David Hébert, M. et Mme Adolphe Duhaime, M. et Mme Aldeide Tourigny, M. et Mme Henri Tourigny, Mmes Marguerite et Cécile Provencher, Mmes Cécile et Gertrude Duhaime, Émile et Laurence Hébert, Simone et Gabrielle Lenneville, M. Gaston Rébeault de Hébecourt, M. Rosario Mahou du Cap de la Madeleine, M. Bonny, Lamotte de St-Wenceslas, MM. Henri Lenneville, H. Paul Provencher, Maurice et Siméon Tourigny.

Étaient présents outre ceux déjà mentionnés: M. et Mme David Hébert, M. et Mme Adolphe Duhaime, M. et Mme Aldeide Tourigny, M. et Mme Henri Tourigny, Mmes Marguerite et Cécile Provencher, Mmes Cécile et Gertrude Duhaime, Émile et Laurence Hébert, Simone et Gabrielle Lenneville, M. Gaston Rébeault de Hébecourt, M. Rosario Mahou du Cap de la Madeleine, M. Bonny, Lamotte de St-Wenceslas, MM. Henri Lenneville, H. Paul Provencher, Maurice et Siméon Tourigny.

Étaient présents outre ceux déjà mentionnés: M. et Mme David Hébert, M. et Mme Adolphe Duhaime, M. et Mme Aldeide Tourigny, M. et Mme Henri Tourigny, Mmes Marguerite et Cécile Provencher, Mmes Cécile et Gertrude Duhaime, Émile et Laurence Hébert, Simone et Gabrielle Lenneville, M. Gaston Rébeault de Hébecourt, M. Rosario Mahou du Cap de la Madeleine, M. Bonny, Lamotte de St-Wenceslas, MM. Henri Lenneville, H. Paul Provencher, Maurice et Siméon Tourigny.

Étaient présents outre ceux déjà mentionnés: M. et Mme David Hébert, M. et Mme Adolphe Duhaime, M. et Mme Aldeide Tourigny, M. et Mme Henri Tourigny, Mmes Marguerite et Cécile Provencher, Mmes Cécile et Gertrude Duhaime, Émile et Laurence Hébert, Simone et Gabrielle Lenneville, M. Gaston Rébeault de Hébecourt, M. Rosario Mahou du Cap de la Madeleine, M. Bonny, Lamotte de St-Wenceslas, MM. Henri Lenneville, H. Paul Provencher, Maurice et Siméon Tourigny.

Étaient présents outre ceux déjà mentionnés: M. et Mme David Hébert, M. et Mme Adolphe Duhaime, M. et Mme Aldeide Tourigny, M. et Mme Henri Tourigny, Mmes Marguerite et Cécile Provencher, Mmes Cécile et Gertrude Duhaime, Émile et Laurence Hébert, Simone et Gabrielle Lenneville, M. Gaston Rébeault de Hébecourt, M. Rosario Mahou du Cap de la Madeleine, M. Bonny, Lamotte de St-Wenceslas, MM. Henri Lenneville, H. Paul Provencher, Maurice et Siméon Tourigny.

Étaient présents outre ceux déjà mentionnés: M. et Mme David Hébert, M. et Mme Adolphe Duhaime, M. et Mme Aldeide Tourigny, M. et Mme Henri Tourigny, Mmes Marguerite et Cécile Provencher, Mmes Cécile et Gertrude Duhaime, Émile et Laurence Hébert, Simone et Gabrielle Lenneville, M. Gaston Rébeault de Hébecourt, M. Rosario Mahou du Cap de la Madeleine, M. Bonny, Lamotte de St-Wenceslas, MM. Henri Lenneville, H. Paul Provencher, Maurice et Siméon Tourigny.

Étaient présents outre ceux déjà mentionnés: M. et Mme David Hébert, M. et Mme Adolphe Duhaime, M. et Mme Aldeide Tourigny, M. et Mme Henri Tourigny, Mmes Marguerite et Cécile Provencher, Mmes Cécile et Gertrude Duhaime, Émile et Laurence Hébert, Simone et Gabrielle Lenneville, M. Gaston Rébeault de Hébecourt, M. Rosario Mahou du Cap de la Madeleine, M. Bonny, Lamotte de St-Wenceslas, MM. Henri Lenneville, H. Paul Provencher, Maurice et Siméon Tourigny.

ST-NAZAIRE

Concours de Pâques.— Mercredi dernier, MM. les curés de St-Mathias et de St-André ont eu lieu à notre Paquet la location du concours de Pâques. Les fêtes en ont profité pour venir un grand nombre.

Il y eut tous les sports des exercices de St-Joseph ainsi qu'une lecture prière pendant le St-Temps du Carême, les parades sont assez fidèles à ces exercices. Plusieurs y assistent régulièrement.

Divertissement.— Mlle Annette Brunau est retournée à Montréal après un repos d'un mois chez ses parents.

Mlle Cécile Chabot de St-Clément, Institut du village abandonné en classe à propos d'une assez grave maladie de sa mère, Mlle Delina Labonté aussi de St-Clément la remplace comme institutrice.

ST-ANGELE LAVAL

Baptême.— M. et Mme Elphège Pepin ont les heureux parents d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Yvonne et Mlle Marie-Pauline. M. et Mme David Pepin, grands-parents paterneux.

Porteuse, Mme Honorée Levesque, de Québec. — M. et Mme Elphège Pepin ont les heureux parents d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Yvonne et Mlle Marie-Pauline. M. et Mme David Pepin, grands-parents paterneux.

Académie solennelle.— Ces jours derniers, M. et Mme Henri Leblanc, Joseph Leblanc de St-Germain et Mlle Germaine Leblanc de M. et Mme Donat étaient les invités de M. et Mme Donat à leur domicile.

Étaient présents outre ceux déjà mentionnés: M. et Mme David Hébert, M. et Mme Adolphe Duhaime, M. et Mme Aldeide Tourigny, M. et Mme Henri Tourigny, Mmes Marguerite et Cécile Provencher, Mmes Cécile et Gertrude Duhaime, Émile et Laurence Hébert, Simone et Gabrielle Lenneville, M. Gaston Rébeault de Hébecourt, M. Rosario Mahou du Cap de la Madeleine, M. Bonny, Lamotte de St-Wenceslas, MM. Henri Lenneville, H. Paul Provencher, Maurice et Siméon Tourigny.

Étaient présents outre ceux déjà mentionnés: M. et Mme David Hébert, M. et Mme Adolphe Duhaime, M. et Mme Aldeide Tourigny, M. et Mme Henri Tourigny, Mmes Marguerite et Cécile Provencher, Mmes Cécile et Gertrude Duhaime, Émile et Laurence Hébert, Simone et Gabrielle Lenneville, M. Gaston Rébeault de Hébecourt, M. Rosario Mahou du Cap de la Madeleine, M. Bonny, Lamotte de St-Wenceslas, MM. Henri Lenneville, H. Paul Provencher, Maurice et Siméon Tourigny.

Étaient présents outre ceux déjà mentionnés: M. et Mme David Hébert, M. et Mme Adolphe Duhaime, M. et Mme Aldeide Tourigny, M. et Mme Henri Tourigny, Mmes Marguerite et Cécile Provencher, Mmes Cécile et Gertrude Duhaime, Émile et Laurence Hébert, Simone et Gabrielle Lenneville, M. Gaston Rébeault de Hébecourt, M. Rosario Mahou du Cap de la Madeleine, M. Bonny, Lamotte de St-Wenceslas, MM. Henri Lenneville, H. Paul Provencher, Maurice et Siméon Tourigny.

Étaient présents outre ceux déjà mentionnés: M. et Mme David Hébert, M. et Mme Adolphe Duhaime, M. et Mme Aldeide Tourigny, M. et Mme Henri Tourigny, Mmes Marguerite et Cécile Provencher, Mmes Cécile et Gertrude Duhaime, Émile et Laurence Hébert, Simone et Gabrielle Lenneville, M. Gaston Rébeault de Hébecourt, M. Rosario Mahou du Cap de la Madeleine, M. Bonny, Lamotte de St-Wenceslas, MM. Henri Lenneville, H. Paul Provencher, Maurice et Siméon Tourigny.

Étaient présents outre ceux déjà mentionnés: M. et Mme David Hébert, M. et Mme Adolphe Duhaime, M. et Mme Aldeide Tourigny, M. et Mme Henri Tourigny, Mmes Marguerite et Cécile Provencher, Mmes Cécile et Gertrude Duhaime, Émile et Laurence Hébert, Simone et Gabrielle Lenneville, M. Gaston Rébeault de Hébecourt, M. Rosario Mahou du Cap de la Madeleine, M. Bonny, Lamotte de St-Wenceslas, MM. Henri Lenneville, H. Paul Provencher, Maurice et Siméon Tourigny.

Étaient présents outre ceux déjà mentionnés: M. et Mme David Hébert, M. et Mme Adolphe Duhaime, M. et Mme Aldeide Tourigny, M. et Mme Henri Tourigny, Mmes Marguerite et Cécile Provencher, Mmes Cécile et Gertrude Duhaime, Émile et Laurence Hébert, Simone et Gabrielle Lenneville, M. Gaston Rébeault de Hébecourt, M. Rosario Mahou du Cap de la Madeleine, M. Bonny, Lamotte de St-Wenceslas, MM. Henri Lenneville, H. Paul Provencher, Maurice et Siméon Tourigny.

Étaient présents outre ceux déjà mentionnés: M. et Mme David Hébert, M. et Mme Adolphe Duhaime, M. et Mme Aldeide Tourigny, M. et Mme Henri Tourigny, Mmes Marguerite et Cécile Provencher, Mmes Cécile et Gertrude Duhaime, Émile et Laurence Hébert, Simone et Gabrielle Lenneville, M. Gaston Rébeault de Hébecourt, M. Rosario Mahou du Cap de la Madeleine, M. Bonny, Lamotte de St-Wenceslas, MM. Henri Lenneville, H. Paul Provencher, Maurice et Siméon Tourigny.

Étaient présents outre ceux déjà mentionnés: M. et Mme David Hébert, M. et Mme Adolphe Duhaime, M. et Mme Aldeide Tourigny, M. et Mme Henri Tourigny, Mmes Marguerite et Cécile Provencher, Mmes Cécile et Gertrude Du



Cotations de MONTREAL

Fournies par L.-G. Beaubien & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 70 rue St-Pierre, Québec. Tél. \*2-6645.

Table of stock prices for Montreal, including various companies like Abitibi, Canadian Pacific, and others.

COTATIONS de NEW YORK

Fournies par Greenshields & Co., membres de la Bourse de Montréal, 126 rue St-Pierre, Québec. Tél. \*2-2701.

Table of stock prices for New York, including various companies like Abitibi, American Express, and others.

Table of stock prices for Montreal Curb, including various companies like Abitibi, Canadian Pacific, and others.

VALEURS ÉTRANGÈRES SUR LE MARCHÉ DE N. Y. LE COMMERCE DES FRUITS ET LEGUMES

Table of foreign stock prices and market news for fruits and vegetables.

PRIX DE GROS à MONTREAL

Table of wholesale prices for various commodities in Montreal.

NEW YORK CURB Fournis par Brunet & Rainville

Table of New York Curb market prices for various commodities.

COURS DES CHANGES

Table of exchange rates for various currencies.

BOURSE DES MINES DE TORONTO

Table of mining stock prices from the Toronto Stock Exchange.

COURS DES TRUSTS FIXES

Table of fixed trust prices for various companies.

NOTES BRÈVES

Summary of market news and brief notes on various economic and financial topics.

ECHOS DE WALL STREET (Suite de la page 6) - News from Wall Street regarding market movements and company reports.

BANQUE D'ANGLETERRE (Service de la Presse Canadienne) - News regarding the Bank of England and its operations.

ACME GAS AND OIL - Advertisement for Acme Gas and Oil, detailing their services and products.

LA BOURSE DE BRUXELLES - News regarding the Brussels stock market and its performance.

COUR SUPERIEURE - Advertisement for Cour Supérieure, a high-quality product.

DES COMMENTAIRES - Commentary on current market events and economic trends.

A nos Abonnés qui Déménagent - Notice to subscribers regarding address changes and subscription details.

service de la Côte Nord - Advertisement for a service on the Côte Nord, including contact information.

THE BRAS D'OR BAY NAVIGATION - Advertisement for The Bras d'Or Bay Navigation, providing details on their services.





# LES PRIX BAS

Etonnent Nos Clients -- mais  
La PRUDENCE dit:  
Achetez Maintenant!



*Vous avez  
Tout à Gagner !*

*Le bon goût et la qualité dominent dans tous nos ameublements de salle à manger. Les nouveaux prix bas et nos conditions de paiement, les plus accommodantes qui soient, sont une autre attraction. Nos étalages vous laissent voir les plus récents styles modernes, ainsi que les plus belles adaptations des styles de périodes, pour satisfaire tous les goûts et toutes les bourses. Les prix varient, depuis...*

**\$69 à \$725**

**Réelle Economie de \$32.00**  
Nouveauté en Véritable Noyer

VALEUR DE \$175.00.—Exactement tel qu'illustré. Un style charmant fourni en noyer fini antique avec de jolis motifs en chêne pâle, lui donnant un rare cachet de beauté. Le mobilier consiste en un buffet de 60 pouces; Vitrine avec tiroir pour toiles; Table extensible sur quatre piliers; cinq chaises et un Fauteuil, sièges en cuir. Avec une verrerie, tel qu'illustré. ....

**\$143.00**

\$14.30 Comptant et \$2.48 par Semaine

**Des Valeurs que Vous Devez Voir !**

VALEUR DE \$195.00.—Neuf meubles en noyer solide; Buffet de 60 pouces; Table sur piedestal. Avec Service à thé, Rogers. .... **\$159.85**

\$15.98 Comptant et \$2.77 par Semaine

VALEUR DE \$220.50.—Neuf meubles en noyer de choix. Buffet de 60"; Table sur piedestal. Avec Service à thé, Rogers. .... **\$183.75**

\$18.37 Comptant et \$3.18 par Semaine

VALEUR DE \$295.00.—Neuf meubles en noyer sculpté. Buffet de 66 pouces; Table sur 4 piliers. Avec Service à thé, Rogers. .... **\$199.00**

\$19.90 Comptant et \$4.25 par Semaine

VALEUR DE \$333.00.—Neuf meubles en cœur de noyer. Buffet de 66 pouces; Table sur 5 piliers. Avec Service à thé, Rogers. .... **\$277.50**

\$27.75 Comptant et \$4.81 par Semaine

VALEUR DE \$445.00.—Neuf meubles en noyer de choix. Buffet de 66 pouces; Table sur 4 piliers. Avec Service à thé, Rogers. .... **\$370.50**

\$37.05 Comptant et \$6.42 par Semaine

Autres Superbes Nouveautés, de \$84.25 à \$650.00

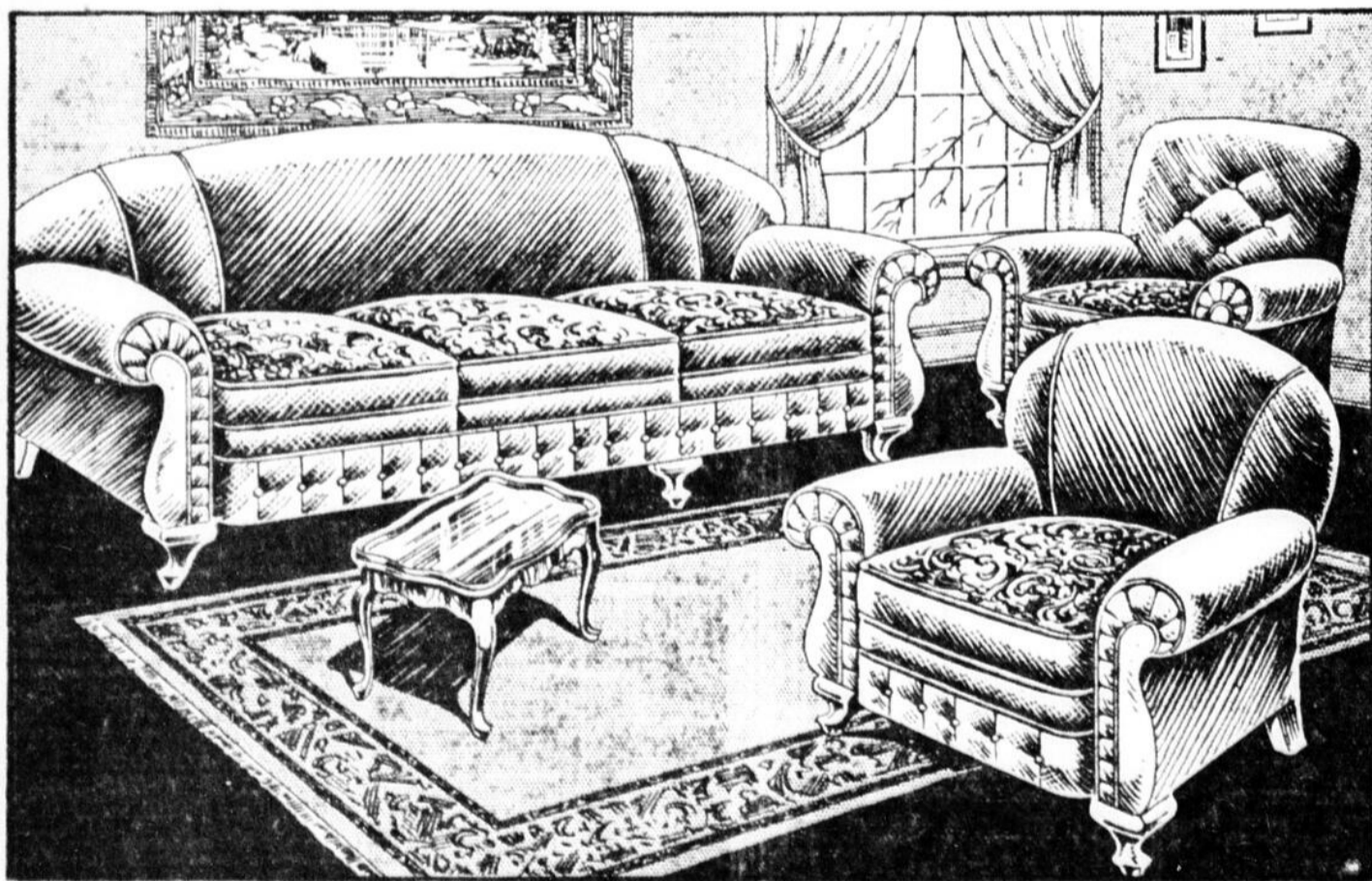


**Réelle Economie de \$35.50**  
9 Meubles en Véritable Noyer

VALEUR DE \$205.00.—Exactement tel qu'illustré. Dessin entièrement nouveau et d'un fini des plus soignés. Neuf meubles en beau noyer combiné, consistant en un Buffet de 66 pouces; Vitrine double avec tiroir pour les toiles; Table extensible sur trois piliers; cinq Chaises et un Fauteuil, sièges en véritable cuir. Avec une verrerie de 74 morceaux, tel qu'illustré. ....

**\$169.50**

\$16.95 Comptant et \$2.94 par Semaine



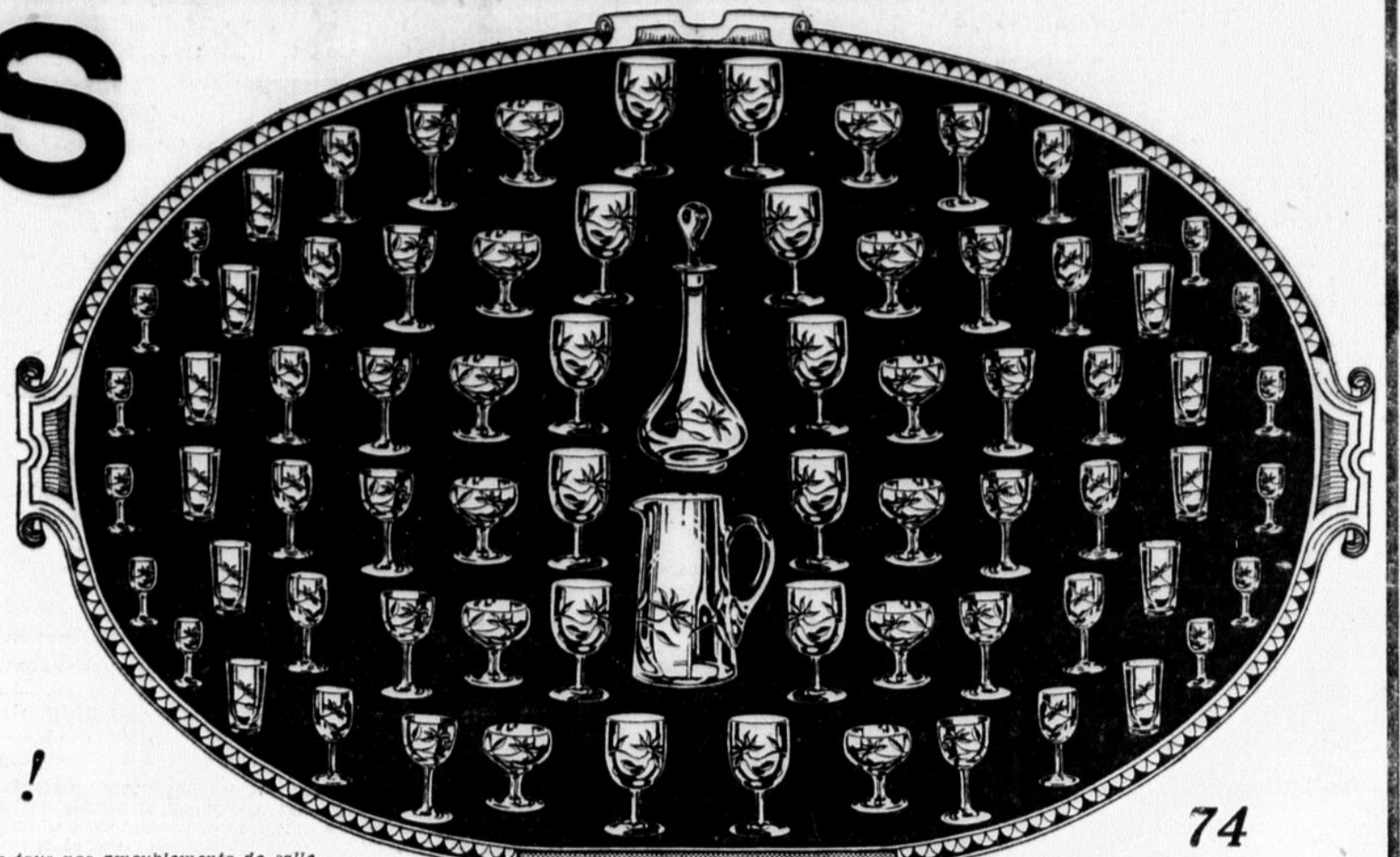
**Dix Pour Cent Comptant**  
Vous Assure la Possession d'un Chesterfield

Nos étalages comportent toutes les dernières créations des quatre plus grands manufacturiers de Chesterfields du Canada — KROEHLER — SANI-BILT — SNYDERS — SUPER-CRAFT. Tous les styles, tous les tissus à couvertures. Faites votre choix avec samedi soir, assurez-vous un Service à Thé GRATUIT. Livraison immédiate ou sur demande. 10% comptant, balance en 12 paiements mensuels—sans intérêt.

Plus de 75 Modèles au Choix, \$99 à \$650

VISITEZ  
NOTRE DEPARTEMENT DE  
POELES

COMPAGNIE  
**P.T. LEGARÉ**  
LIMITEE  
142 — Rue St-Joseph — 142



74  
Morceaux

**74  
MORCEAUX  
GRATIS**

- 12 Verres à l'eau
- 12 Verres à Liqueur
- 12 Verres à Chartreuse
- 12 Verres à Sorbet
- 12 Verres à Sherry
- 12 Verres à Souverne
- 1 Carafe
- 1 Pot à Limonade

**UN CADEAU**

Que Toutes les Familles Désirent

Chacun peut admirer à notre magasin, la beauté de cette superbe verrerie en verre Belge, artistiquement gravé, tel qu'illustré ci-dessus. Vous serez heureux de la montrer à vos amis, vous serez fiers d'en parer votre table. Cette verrerie sera livrée gratuitement avec chaque mobilier de salle à manger, d'une valeur de \$100 ou plus, acheté avant le samedi soir, 21 Mars. La même verrerie, non gravée, sera donnée avec les mobiliers au-dessous de \$100. Ne perdez pas cette occasion si vous avez besoin d'un mobilier de salle à manger.



**Réelle Economie de \$38.00**  
9 Meubles en Noyer Solide

VALEUR DE \$215.00.—Exactement tel qu'illustré.—Très élégant mobilier en noyer solide avec décorations en relief et marqueterie. L'ensemble consiste en un Buffet de 60 pouces; Vitrine avec tiroir pour toiles; Table extensible sur piedestal; cinq Chaises et un Fauteuil, sièges en véritable cuir. Construction solide et durable, fini des plus soignés. Avec une verrerie de 74 morceaux, tel qu'illustré.

**\$177.00**

\$17.70 Comptant et \$3.07 par Semaine

**2  
JOURS  
Seulement**

Pour Profiter de Notre Grande Vente de  
**CHESTERFIELDS**

Avec Ce Service à Thé  
**GRATUIT**

ARGENTERIE WM A. ROGERS

Ces magnifiques pièces d'argenterie Wm. A. Rogers, sont fidèlement illustrées ci-contre. Le Service consiste en un Cabaret, une Théière, un Sucrier et un Pot à Crème. Le dessin est une rare distinction, sobre, sans extravagance, caractéristique de l'argenterie Rogers. Ne manquez pas cette belle occasion.



VISITEZ  
NOTRE DEPARTEMENT DE  
RADIO

## AU PEUPLE DE DECIDER POUR LES PAVAGES

Le conseil Législatif ne  
veut pas augmenter les  
pouvoirs d'emprunt.

### ETUDE DU BILL

Le maire propose des amen-  
dements qui sont défaits  
ou suspendus.

### A LA RESCOURS?

La permission d'emprunter sans re-  
férer pour un montant global de  
\$525,000 pour différents travaux de  
pavage et d'aqueduc a été refusée  
hier à la ville de Québec par le comi-  
té des Bills Privés du Conseil Légis-  
latif et les contribuables devront de-  
cider eux-mêmes si cet emprunt doit  
être fait. Son Honneur le maire La-  
vigueur a également demandé la per-  
mission d'emprunter des sommes de  
\$65,000 pour le pont de l'avenue Pa-  
rent et de \$165,000 pour le nettoyage  
des rivières alimentant notre aque-  
duc. Ces montants n'ont pas été dé-  
bités dans l'avis du bill de Québec  
le comité s'y est opposé et Son Hon-  
neur le maire n'a pas continué son  
plaidoyer.

C'est à onze heures que le comité  
a pris le bill de Québec en conside-  
ration. Son Honneur le maire Lavig-  
ueur, l'hon. M. Elzéar Thériault, le  
secrétaire général, l'hon. M. Lucien Cannon,  
M. P.-N. Verge, directeur des serv-  
ices municipaux, et un fort groupe  
de citoyens représentant la ville de  
Québec.

La première clause, celle autorisant  
la ville d'emprunter une somme de  
\$525,000 pour différents  
travaux déjà en cours fut adoptée  
sans discussion. Cette somme d'ar-  
gent sera répartie comme suit:

- a) Vingt-cinq mille dollars, pour l'achat et l'aménagement de terrains de jeux.
- b) Cent vingt-cinq mille dollars pour le parage de la route sur la rivière Saint-Charles, au pied de la rue Henderson.
- c) Vingt-cinq mille dollars pour compléter la partie de la cité dans la construction du Palais de l'Agriculture afin de mettre cette part égale à celle du gouvernement provincial et du gouvernement fédéral respectivement.
- d) Deux cent dix mille dollars pour l'élargissement, le pavage, l'éclairage et le projet de la rue d'Av-  
enue dans le quartier Lamolou.
- e) C'est à la suite de cette adoption que Son Honneur le Maire présenta les amendements suivants: qu'une somme de \$200,000 pour des travaux d'extension d'aqueduc soit ajoutée au montant de \$325,000 pour des pavages permanents; un autre de \$65,000 pour les approches du pont de la rue Henderson et enfin un dernier de \$165,000 pour le nettoyage des rivières et ruisseaux alimentant notre aqueduc.

Le conseil législatif a refusé d'adopter ces amendements et a déclaré que les travaux qui seraient entrepris avec ces sommes s'imposent et qu'il était convaincu que le peuple ne s'y opposerait pas même si on le consultait par voie de référendum. Toutefois, les délais d'un appel aux contribuables ne feront que retarder l'inauguration des travaux qui de cette façon ne pourront être entrepris qu'au mois de juillet alors que des milliers de visiteurs encombreront la ville.

L'honorable M. Nicol qui présidait, a remarqué alors que la ville de Québec n'a pas couvert dans les avis officiels tous les montants des emprunts actuellement devant le comité et si le conseil législatif approuvait, ce serait retourner à l'ancien système des emprunts sans consulter le peuple. Ces demandes de la ville ont été refusées par le législatif et on ne peut intervenir dans la volonté des citoyens. L'honorable M. Néméas Garneau approuva ces paroles.

Le maire Lavigueur ainsi que l'honorable M. Louis Lévesque ont fait une dernière fois le résumé des raisons militent en faveur de l'adoption de l'amendement, du moins des deux premières clauses, mais le comité ne voulut pas acquiescer à cette demande de la ville et la clause entière fut rejetée. M. Frank Byrne, parlant au nom d'un fort groupe de contribuables réunis dans la salle, déclara que les citoyens étaient assez taxés et qu'il serait injuste d'accorder ces emprunts sans en appeler aux contribuables eux-mêmes sur qui retombe le fardeau des taxes.

Un amendement au bill est ensuite adopté. Il s'agit de l'emprunt d'une somme n'excédant pas \$300,000 représentant les extraits annuels consentis par le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral pour la construction du Palais de l'Agriculture. Ce montant devra être remboursé à même l'octroi et la ville est autorisée à émettre les débiteurs pour le dit montant.

La ville demande ensuite par amendement que les immeubles qu'elle acquerra dans les limites des municipalités de St-Ambroise de Lorette et de St-Edmond de Stoneham qui ont le barrage et l'écluse du lac St-Charles conservent leur valeur actuelle telles que portées aux rôles d'évaluation des dites municipalités pour 1930. Les améliorations que la ville pourra faire sur les dits immeubles seront exemptes de toutes taxes municipales et scolaires.

M. Ebrajima Bedard s'oppose à cela avant que les municipalités soient mises au courant de l'étendue des terrains que la ville veut inonder. Il (Suite à la page 14)

## QUEL EST L'AGE DE LA TERRE?

M. Charles Sankey, de la Compagnie Price, donne une intéressante causerie hier midi au lunch hebdomadaire du Kiwanis.

### UN CONCERT

Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on cherche à établir l'âge de la terre. Nombre de théories ont déjà été émises donnant à quelques milliers d'années près le moment de l'apparition de notre planète dans l'existence. Mais à mesure que la science progresse, des savants se présentent avec de nouvelles doctrines aussi admissibles et parfois plus vraisemblables que les précédentes. Il en est de même pour l'âge du soleil et pour celui de tous les autres astres de notre système planétaire.

Cette question fort intéressante a été étudiée, hier midi, devant les Kiwanis, à leur lunch hebdomadaire au Château Frontenac, par M. Charles Sankey, B. Sc. D. Ph., et chimiste distingué à l'emploi de la compagnie Price Brothers. M. Sankey a traité d'une façon savante du problème épineux de l'âge des principales planètes qui gravitent autour du soleil. Le lunch était sous la présidence de M. Césaire Senay. Une nombreuse assistance était présente.

Au cours du lunch, plusieurs morceaux de chant ont été rendus avec brio par les Kiwanis Love, Kincaid, Pfeiffer et Barclay, sous la direction du capt. Charles O'Neil. M. Raoul Bisson dit aussi fait entendre en solo et a été fort applaudi. C'est au capt. Charles O'Neil que revient l'honneur de remercier le conférencier.

Toutes les horloges indiquent le temps de la même façon, commença M. Sankey dans sa causerie, «elles indiquent le passage du temps en avançant. Si nous connaissons l'état actuel de chaque système et si nous pouvons mesurer la vitesse à laquelle il avance présentement aussi bien que celle à laquelle il avançait dans le passé, il n'est pas difficile de calculer le temps depuis lequel son mouvement est commencé. La décomposition radio-active constitue l'une des horloges les plus stables de la durée depuis laquelle la terre a acquis sa consistance solide. Le procédé est excessivement lent mais les très grandes années ont été calculées avec une grande exactitude. 1,400 millions d'années seraient par ce moyen le minimum de l'estime de l'âge de la terre.

Parlant ensuite du soleil, le conférencier ajouta: «Parmi les caractères qui sont employés comme les horloges physiques pour le soleil et le système solaire, l'un des plus intéressants est le poids continuellement perdu par le soleil à la suite des émissions de sa radiation. Le soleil perd un poids d'environ 250 millions de tonnes par minutes. M. Sankey cita le témoignage de Jeans et Eddington pour prouver ces avancées et démontra conséquemment et après calcul que le soleil doit exister depuis au moins 7,5 millions d'années. «Ce chiffre», ajouta le conférencier, «serait l'âge limite du soleil et s'accorde très bien avec l'estime générale de cinq à dix millions de millions d'années que d'autres méthodes indiquent comme l'âge des étoiles dans le système Galactique.

### CONTRE LA DIPHTERIE

M. le Dr Valmont Martin, directeur du Service Municipal d'Hygiène, a inoculé le vaccin antidiphtérique à 17 enfants pauvres hier après-midi, à l'Orphelinat St-Sauveur. Sur ce nombre, 7 ont reçu la première injection, 4 ont reçu la deuxième et 6 la troisième.

### SENTENCES ATTENDUES

Plusieurs sentences seront prononcées ce matin en Cour des Sessions de la Paix. Au cours de la semaine, en effet, quelques individus ont été déclarés coupables de graves accusations d'offenses contre les moeurs et leur sentence a été ajournée à aujourd'hui.

### UNE JOLIE SOIREE

(De notre correspondant)  
St-Ubald 13. — Une partie de cartes organisée par des jeunes filles du rang St-Achille a réuni une cinquantaine d'invités, jeudi dernier, chez M. Rosaire Proulx, cultivateur de la paroisse.  
De nombreux prix ont été distribués à la fin de la soirée, aux gagnants des parties jouées. Un joli programme musical a ensuite été exécuté au cours de la réunion par M. Ferdinand Fortier, Jr.  
On remarquait parmi les invités: MM. Eug. Proulx, Charles Hardy, Siméon Hardy, Alfred Bureau, Jos. Gingras, Wilfrid Roebon, François Audet, Mme T. Marcotte, Miles E. Morin, institutrice, Béatrice Proulx, Claire Proulx, Lucille Fortier, George Audette, Rose-Aimée Marcotte, D. Marcotte, C. Bureau, A. Gingras, Marguerite Hardy, C. Trotter, Mary Roebon, Jeanne Gagnon, Hélène Fortier, M. Jos. Proulx, Ant. Hardy, Fern. Fortier, Paul Audet, A. Hardy, P. Hardy, Daniel Hardy, Arm. Parent, Emile Mayrand, M. Mayrand, A. Naud, M. Gagnon, R. Gagnon, C. Pleau, T. Pleau, P.-T. Delisle, Jos. Proulx, R. Gingras, etc.

Mademoiselle Lucille Fortier est de retour de Montréal et d'Ottawa où elle a séjourné un mois chez des parents.

Quelques ordres de ventes qui ont été exécutés sur le marché de New-York durant la séance d'hier ont découragé les hausseurs et la liste générale a fermé un peu plus faible.  
Les magasins JON, COTE LIMITEE, laissent, sans reconnaissance, pour donner le service le plus complet dans cette ligne à Québec. UN SEUL PRIX.

## DELEGATION CHEZ L'HON. M. JACOB NICOL

Les hommes d'affaires s'op-  
posent à l'abolition de  
l'élection de domicile.

### UN PLAIDOYER

Le président du Conseil  
est sympathique aux re-  
présentations faites.

### SON OPINION

A dix heures hier matin le président du Conseil Législatif, l'honorable M. Jacob Nicol, recevait une délégation d'hommes d'affaires de la ville de Québec, en rapport avec le bill pour abolir l'élection de domicile actuellement devant la Chambre.  
La Chambre s'est réunie à Québec avant pris l'initiative de cette délégation que présenta M. Oscar Drouin, C.R., M. P.P., et qui était composée de Son Honneur le maire Lavigueur, Sir Georges Garneau, M. A.-G. Penny, président de la Chambre de Commerce, M. Watson, M. L.-J. Amyot, M. J.-A. Giroux, M. J.-E. Grégoire, MM. Jos. Côté, V. Baribeau, Napoléon Belanger, H. Lourd, Boisseau, A.-M. Lebel, Garant, Georges Mitchell, A.-E. Marois, L.-E. Kronström, Emile Samson, Irene Lecours, Laurent Morency, Pierre Gély, G. Picard, David Champeaux, F. Douville, J.-T. St-Pierre, J.-F. Weyman, président de la Chambre de Commerce de Lévis, Georges Paquet, P.-C. Palardéau, J.-A. Boure, P.-E. Laroque, J.-B. Villeneuve, M.-G. Penhagren, Émile Joseph, Edmond Paquet, A.-E. Drolet, etc.

M. Oscar Drouin expliqua en peu de mots ce qui amenait la délégation et mentionna quelques-uns des griefs qu'elle avait contre le bill, laissant la parole à M. l'avocat Grégoire, procureur de la Chambre de Commerce, pour l'explication technique.  
M. Grégoire démontra tout d'abord que les termes employés dans la rédaction du bill sont bien propres et ne désignent pas du tout le contrat véritable dont parle le Code Civil. Par exemple, ces mots: «le contrat résulte de la manifestation de la volonté de l'agent ou du voyageur», sont, dit-il, des termes mal employés, puisqu'ils ne peuvent avoir contracté, sans même avoir été acceptés.

M. Grégoire continua à disséquer le bill au point de vue du Droit Commercial, ensuite, il trouve des conséquences graves pour le banquier et le commerçant: perte de temps par suite du déplacement, dans le cas où des procédures deviendraient nécessaires, dissémination des affaires de chaque firme importante de la ville entre de nombreux procureurs ruraux, aux quatre coins de la province; frais additionnels occasionnés tant aux fournisseurs de la ville qu'à leurs clients de la campagne; longueur des règlements, les cours de justice ne se réunissent que périodiquement dans les districts ruraux.

Enfin, même du côté économique, de nombreux inconvénients sont à redouter de l'abolition de cette loi», poursuivit M. Grégoire. «Le commerce en souffrirait considérablement, les petits commerçants surtout ne pourraient plus, ou difficilement du moins, rencontrer les grandes firmes de centralisation des villes; le crédit en sera frappé très sérieusement, la fraude étant rendue plus facile; et, finalement, comme résultat conclusif, le coût de la manifestation et de la signature des affaires considérables, peut-être.

En réponse, l'hon. président du Conseil, déclara avec un sourire: «Il s'en faut de peu que vous ne me persuadiez», ajoutant qu'il regrettaient qu'il n'y ait aucun de ses collègues présent pour juger de l'importance de la manifestation et de la justesse des griefs mentionnés. Il promit toutefois de transmettre aussi fidèlement que possible les raisons exprimées pour le renvoi du bill. Quoique ne pouvant se prononcer ouvertement et d'une façon définitive, l'honorable M. Nicol donna son opinion personnelle. «Il est incontestable», dit-il, «que le commerce et les conditions générales des affaires changent continuellement et à une allure accélérée. Si nous sommes aujourd'hui à un grave tournant, devons-nous arrêter cette progression vers un état meilleur? Les avantages de la campagne sont en faveur du présent bill, et quoique j'aie toujours conservé pour eux une grande sympathie parce que je fus un jour de leurs, je ne puis faire autrement que d'admettre que les districts judiciaires ruraux n'ont été installés que pour les besoins de la justice. Ce sont au contraire ces derniers qui suivent le mouvement des affaires; et si elles tendent un jour à se centraliser dans les grandes villes, la justice n'a rien autre chose à faire que de prendre la même direction. C'est mon devoir strict.» M. Nicol termina en assurant les délégués que le comité s'efforcera de prendre la décision la plus sage et la plus propre à servir les intérêts économiques de la province.

M. Oscar Drouin prit de nouveau la parole, pour remercier l'hon. président de son aimable accueil et de ses paroles encourageantes.

### UNE ARRESTATION

Le constable Boiteau a arrêté hier soir un individu qui était en état d'ébriété sur la rue St-Jean. L'agent de police ne lui a pas donné l'avantage de continuer à célebrer, plus longtemps la mi-carême et il l'a conduit au poste central de la police.

## LE RETOUR DU TOCSIN ET DU BARRAGE

Le comité administratif décide, hier après-midi, de re-  
commander au conseil l'adoption d'un nouveau ré-  
glement pour l'achat des propriétés autour du lac  
Saint-Charles. — Le tocsin sonnera encore dans nos  
clochers d'église. — La Northern Electric a été  
chargée de faire les travaux nécessaires à cette fin,  
au coût de \$895. — Achat d'un ponton pour les ba-  
teaux de l'île d'Orléans.

### OCTROI A LA ST-VINCENT DE PAUL

Un nouveau règlement concernant l'achat des propriétés autour du lac St-Charles pour permettre la construction du barrage sera soumis au conseil de ville, ce soir, pour être adopté en première lecture. Ce règlement a été approuvé par le comité administratif hier après-midi et la discussion qui a provoqué une vive et très calme. L'échevin E.-A. Tremblay, de Belvédère, a été le seul à faire enregistrer sa dissidence à ce propos. Un autre échevin, M. Arthur Poulin, a insisté pour que l'ingénieur de l'aqueduc, M. Watson, M. L.-J. Amyot, M. J.-A. Giroux, M. J.-E. Grégoire, MM. Jos. Côté, V. Baribeau, Napoléon Belanger, H. Lourd, Boisseau, A.-M. Lebel, Garant, Georges Mitchell, A.-E. Marois, L.-E. Kronström, Emile Samson, Irene Lecours, Laurent Morency, Pierre Gély, G. Picard, David Champeaux, F. Douville, J.-T. St-Pierre, J.-F. Weyman, président de la Chambre de Commerce de Lévis, Georges Paquet, P.-C. Palardéau, J.-A. Boure, P.-E. Laroque, J.-B. Villeneuve, M.-G. Penhagren, Émile Joseph, Edmond Paquet, A.-E. Drolet, etc.

M. Oscar Drouin expliqua en peu de mots ce qui amenait la délégation et mentionna quelques-uns des griefs qu'elle avait contre le bill, laissant la parole à M. l'avocat Grégoire, procureur de la Chambre de Commerce, pour l'explication technique.  
M. Grégoire démontra tout d'abord que les termes employés dans la rédaction du bill sont bien propres et ne désignent pas du tout le contrat véritable dont parle le Code Civil. Par exemple, ces mots: «le contrat résulte de la manifestation de la volonté de l'agent ou du voyageur», sont, dit-il, des termes mal employés, puisqu'ils ne peuvent avoir contracté, sans même avoir été acceptés.

M. Grégoire continua à disséquer le bill au point de vue du Droit Commercial, ensuite, il trouve des conséquences graves pour le banquier et le commerçant: perte de temps par suite du déplacement, dans le cas où des procédures deviendraient nécessaires, dissémination des affaires de chaque firme importante de la ville entre de nombreux procureurs ruraux, aux quatre coins de la province; frais additionnels occasionnés tant aux fournisseurs de la ville qu'à leurs clients de la campagne; longueur des règlements, les cours de justice ne se réunissent que périodiquement dans les districts ruraux.

Enfin, même du côté économique, de nombreux inconvénients sont à redouter de l'abolition de cette loi», poursuivit M. Grégoire. «Le commerce en souffrirait considérablement, les petits commerçants surtout ne pourraient plus, ou difficilement du moins, rencontrer les grandes firmes de centralisation des villes; le crédit en sera frappé très sérieusement, la fraude étant rendue plus facile; et, finalement, comme résultat conclusif, le coût de la manifestation et de la signature des affaires considérables, peut-être.

En réponse, l'hon. président du Conseil, déclara avec un sourire: «Il s'en faut de peu que vous ne me persuadiez», ajoutant qu'il regrettaient qu'il n'y ait aucun de ses collègues présent pour juger de l'importance de la manifestation et de la justesse des griefs mentionnés. Il promit toutefois de transmettre aussi fidèlement que possible les raisons exprimées pour le renvoi du bill. Quoique ne pouvant se prononcer ouvertement et d'une façon définitive, l'honorable M. Nicol donna son opinion personnelle. «Il est incontestable», dit-il, «que le commerce et les conditions générales des affaires changent continuellement et à une allure accélérée. Si nous sommes aujourd'hui à un grave tournant, devons-nous arrêter cette progression vers un état meilleur? Les avantages de la campagne sont en faveur du présent bill, et quoique j'aie toujours conservé pour eux une grande sympathie parce que je fus un jour de leurs, je ne puis faire autrement que d'admettre que les districts judiciaires ruraux n'ont été installés que pour les besoins de la justice. Ce sont au contraire ces derniers qui suivent le mouvement des affaires; et si elles tendent un jour à se centraliser dans les grandes villes, la justice n'a rien autre chose à faire que de prendre la même direction. C'est mon devoir strict.» M. Nicol termina en assurant les délégués que le comité s'efforcera de prendre la décision la plus sage et la plus propre à servir les intérêts économiques de la province.

M. Oscar Drouin prit de nouveau la parole, pour remercier l'hon. président de son aimable accueil et de ses paroles encourageantes.

Le nombre des prisonniers augmente tous les jours mais dans la plupart des cas s'agit d'étrangers à la ville de Québec.

Le nombre des prisonniers augmente tous les jours en Cour du Recorder depuis quelque temps. Il y a une chose à noter cependant, c'est que la majorité des ivrognes et des vagabonds qui comparaissent chaque jour devant le Recorder sont des étrangers. Hier, 21 pochards ont été amenés devant Son Honneur le Recorder Des-Rivières et ont tous plaidé coupables, aux accusations portées contre eux. Deux seulement ont payé les amendes imposées et les 19 autres ont pris le chemin de la prison.  
Sur les 21 prévenus, 19 étaient accusés de vagabondage ou ivresse et ont reçu comme sentence: \$10 et les frais ou 8 jours pour la majorité et \$10 et les frais ou 15 jours pour quelques-uns.  
Un individu arrêté pour ivresse sur la rue St-Paul résista comme un démon au constable qui opéra l'arrestation. Il plaida coupable aux deux accusations et fut condamné à \$10 et les frais ou 8 jours pour le cas d'ivresse et à \$15 ou 15 jours pour avoir résisté au constable.  
Enfin, un vagabond, parti de la Gatineau, flânait depuis quelques jours dans les rues de notre ville lorsqu'il fut arrêté hier midi par le constable Rochette. Diverses accusations ont été portées contre lui; l'individu plaida coupable et fut condamné à 2 mois de prison avec promesse de quitter la ville à la suite de sa détention.

## LES ASSISES CRIMINELLES DANS UN MOIS

Seize causes apparaissent  
sur le rôle pour le dix  
avril.

### L'AFFAIRE BUREAU

Ce sera le plus important  
procès soumis au grand  
et au petit jury.

### VIF INTERET

Dans un mois s'ouvrira à Québec le terme des Assises Criminelles. C'est le dix avril, en effet, que les grands jurés seront appelés au Palais de Justice. Le même jour, les accusés qui attendent actuellement leurs procès, soit en prison, soit sous caution, devront aussi se présenter devant le tribunal.  
Il y a actuellement 16 causes d'instruction sur le rôle de la Cour d'Assises. Quelques-uns de ces accusés des expédiés en Cour des Sessions de la Paix, mais par ailleurs, il y aura certainement d'autres renvois aux Assises d'ici là. De sorte que l'on peut s'attendre à une quinzaine de procès.

Le premier de ces procès et celui qui présentera le plus d'intérêt, sera celui d'Alphonse Bureau, qui aura de nouveau à répondre de l'accusation du meurtre d'Yvonne Poulin. Lorsque la Cour d'Appel a décidé que Bureau avait été illégalement mis en accusation parce que le président du grand jury, M. John Smith, n'était pas sujet britannique, elle a ordonné un second procès. Quoique les faits de la cause soient maintenant connus, en grande partie du moins, ce procès promet d'être intéressant.

### CONDOLEANCES

Proposé et résolu à l'unanimité que: La Ligue des Citoyens de St-Malo ayant appris avec regret la mort de M. Simeon-Cyrille Lacroix, citoyen en vue de Québec et père de notre distingué concitoyen M. l'échevin Wilfrid Lacroix, membre de la Commission d'urbanisme.  
En cette occasion, la Ligue désire exprimer à M. Lacroix et à toute sa famille, ses sentiments de vive sympathie dans la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver et s'associe de tout coeur à leur deuil.  
Il est aussi résolu que copies des présentes soient transmises à M. Lacroix ainsi qu'aux journaux.  
Extrait des minutes d'une séance

## A STE-ANNE DE LA POCIATIERE

Le cercle des études économiques de l'École d'Agriculture vient de commencer la série de ses séances pour l'année 1931.

### INTERESSANT DEBAT

Le cercle des études économiques de l'École d'Agriculture de Sainte-Anne de la Pocatière vient de commencer la série de ses séances d'études pour 1931.  
A la première séance, M. J.-Ernest Dubé, a exposé la doctrine de l'économiste Québécois et de ses disciples, au sujet de l'agriculture.  
Après avoir donné le rapide aperçu des principales théories économiques en vogue au début du XVIIIe siècle, M. Dubé a fait la critique des principes préconisés par Québécois et ses amis. Ces économistes que l'histoire désigne sous le nom de Physiocrates s'en tenaient dans le domaine économique, à l'ordre naturel. Suivant eux, l'intervention de l'Etat ne pouvait guère être avantageuse aux agriculteurs. L'intérêt personnel, laissé à lui-même, procure aux individus le maximum d'avantages, et, en définitive, assure la prospérité générale. La liberté individuelle est le premier des biens, la contrainte des lois artificielles n'engendrant que désordre et maladie. Pour les Physiocrates il n'y avait de travail réellement productif que celui de l'agriculture, ils considéraient les autres classes de la société comme stériles. A leurs yeux, la propriété privée était chose sacrée, et ils s'efforçaient de la défendre, en sa faveur, des arguments restés classiques.

M. Dubé a signalé les résultats pratiques des doctrines des Physiocrates. Un des plus brillants adeptes de leur école, l'économiste Turgot fut ministre du roi de France. Il appliqua le principe de la liberté du travail en supprimant les corporations ouvrières. Cette mesure appliquée trop brusquement, eut de mauvais effets et on dut un après cette suppression, rétablir le monopole des corporations.

Dans l'ordre philosophique, les physiocrates étaient imbus des idées individualistes en honneur à la fin du XVIIIe siècle. En matière d'impôts, ils combattaient les impôts directs et réclamaient l'impôt indirect.

Il s'élevaient aussi très hostiles aux barrières douanères.  
M. Dubé sut répondre aux nombreuses questions de son auditoire.

### GRAVES OFFENSES

Les détectives des moeurs ont arrêté, hier, deux individus pour offense grave contre la morale. Un des deux accusés a plaidé non coupable et a été admis à caution.

### RECETTE

#### Pour faire les Crêpes au lait :

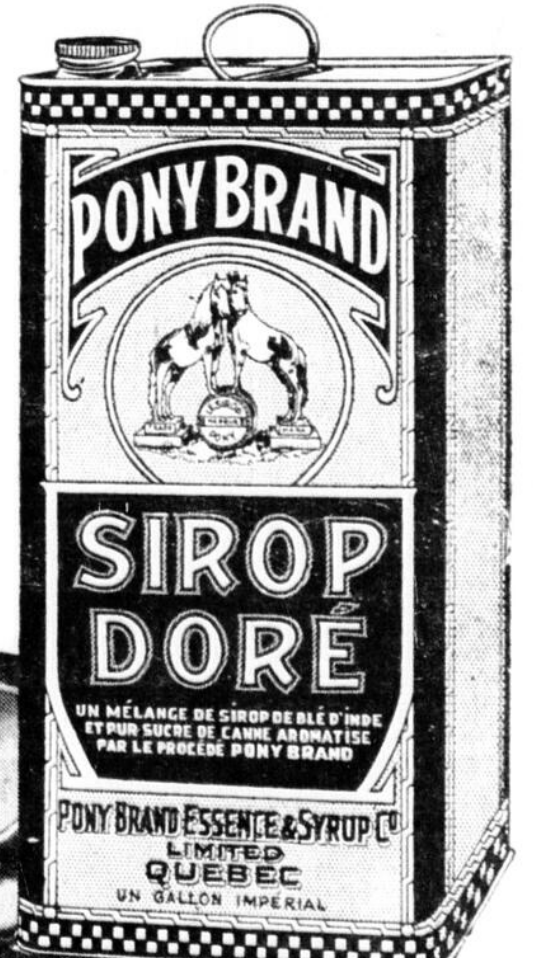
- 2½ tasses de farine 1 oeuf battu
- 2 tasses de lait ¼ c. 3 the poudre pâte
- 1 c. a soupe de beurre fondu.

#### MANIERE DE PROCEDER

- 1—Tamisez les ingrédients secs ensemble et mélangez avec les liquides et l'oeuf battu.
- 2—Faites cuire sur une toile bien graissée et bien chaude retournant lorsque cuit à point.
- 3—Servez tiède avec strop Doré Pony Brand.

## Essayez des Crêpes

avec le  
**Sirop Doré**  
**Pony Brand**



RADIO

Les programmes de ce soir et demain

VENDREDI

AU POSTE CKAC
12.30 pm.—Rapport des bourses de Montréal et de New-York.
12.40 à 1.15 pm.—Résumé d'orgue.
8.00 à 9.00 pm.—L'Heure Provinciale.
9.00 à 10.00 pm.—Concert du Ritz-Carlton.
10.00 à 11.00 pm.—L'heure de musique du Canadian Pacific.
11.00 pm.—Résultats des parties de hockey de la Ligue des Banques.

POSTE CHRC

Midi à 1 heure.—Concert par la maison C. Robitaille Enr.

L'HEURE PROVINCIALE

A 8 h. ce soir, vendredi, le poste CKAC transmettra le programme de l'Heure Provinciale dont voici le détail.

1.—Causerie: "L'eau", par M. Jean Flahault, professeur à l'École Polytechnique et à l'École de Pharmacie.
2.—Orchestre: Symphonie Héroïque (1er mouvement) de L. Van Beethoven. Orchestre Philharmonique de Montréal. Directeur: M. Eug. Chartier.

3.—Chant: Noël d'Irlande. Holmès.
4.—Orchestre: Les Cavaliers. M. Paul-Emile Corbell, basse.
5.—Chant: Kiskaya (Suite Aborigène). J. Elle.
6.—Chant: Dans le temple du dieu Soleil.
7.—Chant: Danse du dieu Soleil.
8.—Chant: Pensée d'automne. Massenet.
9.—Orchestre: La grande Pâques russe. Rimsky-Korsakoff. Orchestre Philharmonique de Montréal. Directeur: M. Eug. Chartier.

CONCERT VARIE

A 8 h. ce soir, vendredi, le poste WEAF transmettra le programme des Variétés dont voici le détail.
1.—Orchestre: Les Cavaliers. M. Paul-Emile Corbell, basse.
2.—Chant: Kiskaya (Suite Aborigène). J. Elle.
3.—Chant: Dans le temple du dieu Soleil.
4.—Chant: Danse du dieu Soleil.
5.—Chant: Pensée d'automne. Massenet.
6.—Orchestre: La grande Pâques russe. Rimsky-Korsakoff. Orchestre Philharmonique de Montréal. Directeur: M. Eug. Chartier.

CONCERT SYMPHONIQUE

Delphine March, contralto. Orchestre symphonique sous la direction de Philip James, samedi prochain à 8 h. ce soir, vendredi, au poste WEAF, dans le programme ci-dessous.
1.—Ouverture de "Les Noces de Fagot".
2.—Séptor Op. 20 pour cordes, clarinette, basson et cor.
3.—Adagio-Allegro con brio.
4.—Adagio Cantabile.
5.—Menuet.
6.—Scherzo.
7.—Andante con moto.
8.—Amours vena alder, de "Samson et Dalila".
9.—Delphine March, contralto.
10.—Spoon River.
11.—A Hush Song.
12.—Delphine March, contralto.
13.—Suite "At the Fair".
14.—Merry Go Round.
15.—Circusian Beauty.
16.—Hoche-Coches Dance.



FREDDIE RICH, le populaire directeur de l'orchestre des Columbiens.

VENTE SPECIALE de BAS
1000 paires de BAS de cachemire ainsi que soie et laine de couleurs pour dames, qualité de \$1.00 à \$2.00 pour .69
2 GRANDS LOTS DE COMPLETS pour hommes et pour garçons. Prix de débarras à... \$3.98 et \$9.98
FAGUY & SONS INAY
254 à 264 Rue ST-JEAN Tél. : 2-8300

TARZAN ET LE LION DORE

Episode No 22



Pendant que les Opariens surveillaient l'approche de la troupe étrangère—maintenant parfaitement visible—ils causaient à voix basse entre eux. Ils parlaient une langue étrange, reste d'un langage ancien qui leur avait sans doute été transmis à travers les âges par cette race maintenant éteinte dont les villes et la civilisation reposent au fond de l'Atlantique là où s'élevait aux premiers temps du monde le continent Atlantide. Les étrangers descendant maintenant le versant opposé de la vallée. Caché dans les branches d'un arbre, un petit singe écoutait avec curiosité la conversation de Cadj et des prêtres d'Opar.

Il apprit ainsi la cause de leur émoi, car le langage des Opariens se rapprochait beaucoup de celui des grands singes, que Manu, le petit singe, comprenait parfaitement. Il se laissa glisser de l'arbre et s'en fut se cacher sans être vu derrière un énorme bloc de marbre. Il venait à peine de se cacher qu'il entendit un des Opariens dire à Cadj: "C'est Lui. Le grand Tarmangani, Tarzan de la jungle. Je le vois très bien. Il pousse ses noirs devant lui à coups de lance."

Le grand-prêtre gronda de colère. "Il n'entrera pas dans Opar", cria-t-il. "Appelez cent guerriers. Nous attendrons ces intrus à l'intérieur des murs et nous les abatrons un à un." "Mais que dira La?" dit un des prêtres. "Elle a promis à Tarzan son hospitalité chaque fois qu'il voudrait venir ici... Vous vous souvenez du jour où il la sauva de la colère de Tantor, l'éphantant." "Silence!" rugit Cadj. "La ne saura rien de ceci avant que tout soit consommé. Il mourra cette fois-ci, non pas sur l'autel du sacrifice, mais de ma propre main". Hors de lui, Cadj s'agitait comme un possédé, l'écume à la bouche.

Manu, le singe, ayant entendu tout ceci, était affolé. Il connaissait bien Tarzan, comme d'ailleurs tous les singes vivant dans cette partie de l'Afrique. Il le connaissait comme un ami et un protecteur. Pour Manu, les Opariens n'étaient ni des bêtes, ni des hommes. Il les savait cruels et dangereux et n'ignorait pas qu'ils se nourrirent de la chair de ses semblables. Il les détestait donc de toutes ses forces. Aussi, en apprenant le complot qui se préparait contre le grand Tarmangani, décida-t-il de se rendre à l'avertir immédiatement du terrible danger qui le menaçait.

se viguer, en même temps que sa mélodie, lui ont valu sa vogue.
L'oeuvre jouera le superbe "Largo" et le brillant "Scherzo". Il donnera aussi l'ouverture de l'"Egmont" de Beethoven, et la finale de "Schéhérazade".

DESBIENS
Décès.— Mme Isidre Martel, (née Antoinette Huot), de St-Raymond, est décédée, dimanche dernier, à l'hôpital du Précieux Sang de Québec. Mme Martel a succombé après une maladie de deux mois, à l'âge de 78 ans. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses parents, M. et Mme Huot, plusieurs frères et sœurs. Les funérailles ont eu lieu à St-Raymond. Va-et-vient.— M. W. Ellis est allé visiter son frère, à St-Joseph d'Alma, ces jours derniers. —M. et Mme L. Doucet sont de retour d'une promenade d'une quinzaine à Chicoutimi et Jonquière. —Mlle Gracia Gaudreault, de Kenogami, est en promenade pour quelque temps chez M. A. St-Pierre.

SAMEDI
POSTE CHRC
Midi à 1 heure.— Concert par la maison C. Robitaille Enr.

L'HEURE SYMPHONIQUE DU FOYER
A 3 h. 30 ce soir, samedi, les postes CHRC, CKAC et CKGW transmettront le programme de l'Heure Symphonique du Foyer dont voici le détail.
1.—Concerto Brandebourgeois No 5 en Ré, pour clavier, flûte, violon et cordes.
2.—Le Concerto Brandebourgeois No 5 en Ré, pour clavier, flûte, violon et orchestre de cordes, fait partie d'une série de concertos écrits par Bach pour l'orchestre particulier du margrave Louis de Brandebourg. La série fut terminée en 1721. Dans ce concerto, il y a trois mouvements: Allegro, Affettuoso (dans lequel jouent seuls les instruments soli) et Allegro Finale.
3.—Deuxième et quatrième mouvements de la Symphonie No 40 en Sol mineur de Mozart (1756-1791).
4.—La Symphonie No 49 en Sol mineur de Beethoven (1770-1827).
5.—Le Concerto Brandebourgeois No 5 en Ré, pour clavier, flûte, violon et orchestre de cordes, fait partie d'une série de concertos écrits par Bach pour l'orchestre particulier du margrave Louis de Brandebourg. La série fut terminée en 1721. Dans ce concerto, il y a trois mouvements: Allegro, Affettuoso (dans lequel jouent seuls les instruments soli) et Allegro Finale.
6.—Deuxième et quatrième mouvements de la Symphonie No 40 en Sol mineur de Mozart (1756-1791).
7.—La Symphonie No 49 en Sol mineur de Beethoven (1770-1827).
8.—Le Concerto Brandebourgeois No 5 en Ré, pour clavier, flûte, violon et orchestre de cordes, fait partie d'une série de concertos écrits par Bach pour l'orchestre particulier du margrave Louis de Brandebourg. La série fut terminée en 1721. Dans ce concerto, il y a trois mouvements: Allegro, Affettuoso (dans lequel jouent seuls les instruments soli) et Allegro Finale.
9.—Deuxième et quatrième mouvements de la Symphonie No 40 en Sol mineur de Mozart (1756-1791).
10.—La Symphonie No 49 en Sol mineur de Beethoven (1770-1827).
11.—Le Concerto Brandebourgeois No 5 en Ré, pour clavier, flûte, violon et orchestre de cordes, fait partie d'une série de concertos écrits par Bach pour l'orchestre particulier du margrave Louis de Brandebourg. La série fut terminée en 1721. Dans ce concerto, il y a trois mouvements: Allegro, Affettuoso (dans lequel jouent seuls les instruments soli) et Allegro Finale.
12.—Deuxième et quatrième mouvements de la Symphonie No 40 en Sol mineur de Mozart (1756-1791).
13.—La Symphonie No 49 en Sol mineur de Beethoven (1770-1827).
14.—Le Concerto Brandebourgeois No 5 en Ré, pour clavier, flûte, violon et orchestre de cordes, fait partie d'une série de concertos écrits par Bach pour l'orchestre particulier du margrave Louis de Brandebourg. La série fut terminée en 1721. Dans ce concerto, il y a trois mouvements: Allegro, Affettuoso (dans lequel jouent seuls les instruments soli) et Allegro Finale.
15.—Deuxième et quatrième mouvements de la Symphonie No 40 en Sol mineur de Mozart (1756-1791).
16.—La Symphonie No 49 en Sol mineur de Beethoven (1770-1827).
17.—Le Concerto Brandebourgeois No 5 en Ré, pour clavier, flûte, violon et orchestre de cordes, fait partie d'une série de concertos écrits par Bach pour l'orchestre particulier du margrave Louis de Brandebourg. La série fut terminée en 1721. Dans ce concerto, il y a trois mouvements: Allegro, Affettuoso (dans lequel jouent seuls les instruments soli) et Allegro Finale.
18.—Deuxième et quatrième mouvements de la Symphonie No 40 en Sol mineur de Mozart (1756-1791).
19.—La Symphonie No 49 en Sol mineur de Beethoven (1770-1827).
20.—Le Concerto Brandebourgeois No 5 en Ré, pour clavier, flûte, violon et orchestre de cordes, fait partie d'une série de concertos écrits par Bach pour l'orchestre particulier du margrave Louis de Brandebourg. La série fut terminée en 1721. Dans ce concerto, il y a trois mouvements: Allegro, Affettuoso (dans lequel jouent seuls les instruments soli) et Allegro Finale.
21.—Deuxième et quatrième mouvements de la Symphonie No 40 en Sol mineur de Mozart (1756-1791).
22.—La Symphonie No 49 en Sol mineur de Beethoven (1770-1827).
23.—Le Concerto Brandebourgeois No 5 en Ré, pour clavier, flûte, violon et orchestre de cordes, fait partie d'une série de concertos écrits par Bach pour l'orchestre particulier du margrave Louis de Brandebourg. La série fut terminée en 1721. Dans ce concerto, il y a trois mouvements: Allegro, Affettuoso (dans lequel jouent seuls les instruments soli) et Allegro Finale.
24.—Deuxième et quatrième mouvements de la Symphonie No 40 en Sol mineur de Mozart (1756-1791).
25.—La Symphonie No 49 en Sol mineur de Beethoven (1770-1827).
26.—Le Concerto Brandebourgeois No 5 en Ré, pour clavier, flûte, violon et orchestre de cordes, fait partie d'une série de concertos écrits par Bach pour l'orchestre particulier du margrave Louis de Brandebourg. La série fut terminée en 1721. Dans ce concerto, il y a trois mouvements: Allegro, Affettuoso (dans lequel jouent seuls les instruments soli) et Allegro Finale.
27.—Deuxième et quatrième mouvements de la Symphonie No 40 en Sol mineur de Mozart (1756-1791).
28.—La Symphonie No 49 en Sol mineur de Beethoven (1770-1827).
29.—Le Concerto Brandebourgeois No 5 en Ré, pour clavier, flûte, violon et orchestre de cordes, fait partie d'une série de concertos écrits par Bach pour l'orchestre particulier du margrave Louis de Brandebourg. La série fut terminée en 1721. Dans ce concerto, il y a trois mouvements: Allegro, Affettuoso (dans lequel jouent seuls les instruments soli) et Allegro Finale.
30.—Deuxième et quatrième mouvements de la Symphonie No 40 en Sol mineur de Mozart (1756-1791).
31.—La Symphonie No 49 en Sol mineur de Beethoven (1770-1827).
32.—Le Concerto Brandebourgeois No 5 en Ré, pour clavier, flûte, violon et orchestre de cordes, fait partie d'une série de concertos écrits par Bach pour l'orchestre particulier du margrave Louis de Brandebourg. La série fut terminée en 1721. Dans ce concerto, il y a trois mouvements: Allegro, Affettuoso (dans lequel jouent seuls les instruments soli) et Allegro Finale.
33.—Deuxième et quatrième mouvements de la Symphonie No 40 en Sol mineur de Mozart (1756-1791).
34.—La Symphonie No 49 en Sol mineur de Beethoven (1770-1827).
35.—Le Concerto Brandebourgeois No 5 en Ré, pour clavier, flûte, violon et orchestre de cordes, fait partie d'une série de concertos écrits par Bach pour l'orchestre particulier du margrave Louis de Brandebourg. La série fut terminée en 1721. Dans ce concerto, il y a trois mouvements: Allegro, Affettuoso (dans lequel jouent seuls les instruments soli) et Allegro Finale.
36.—Deuxième et quatrième mouvements de la Symphonie No 40 en Sol mineur de Mozart (1756-1791).
37.—La Symphonie No 49 en Sol mineur de Beethoven (1770-1827).
38.—Le Concerto Brandebourgeois No 5 en Ré, pour clavier, flûte, violon et orchestre de cordes, fait partie d'une série de concertos écrits par Bach pour l'orchestre particulier du margrave Louis de Brandebourg. La série fut terminée en 1721. Dans ce concerto, il y a trois mouvements: Allegro, Affettuoso (dans lequel jouent seuls les instruments soli) et Allegro Finale.
39.—Deuxième et quatrième mouvements de la Symphonie No 40 en Sol mineur de Mozart (1756-1791).
40.—La Symphonie No 49 en Sol mineur de Beethoven (1770-1827).
41.—Le Concerto Brandebourgeois No 5 en Ré, pour clavier, flûte, violon et orchestre de cordes, fait partie d'une série de concertos écrits par Bach pour l'orchestre particulier du margrave Louis de Brandebourg. La série fut terminée en 1721. Dans ce concerto, il y a trois mouvements: Allegro, Affettuoso (dans lequel jouent seuls les instruments soli) et Allegro Finale.
42.—Deuxième et quatrième mouvements de la Symphonie No 40 en Sol mineur de Mozart (1756-1791).
43.—La Symphonie No 49 en Sol mineur de Beethoven (1770-1827).
44.—Le Concerto Brandebourgeois No 5 en Ré, pour clavier, flûte, violon et orchestre de cordes, fait partie d'une série de concertos écrits par Bach pour l'orchestre particulier du margrave Louis de Brandebourg. La série fut terminée en 1721. Dans ce concerto, il y a trois mouvements: Allegro, Affettuoso (dans lequel jouent seuls les instruments soli) et Allegro Finale.
45.—Deuxième et quatrième mouvements de la Symphonie No 40 en Sol mineur de Mozart (1756-1791).
46.—La Symphonie No 49 en Sol mineur de Beethoven (1770-1827).
47.—Le Concerto Brandebourgeois No 5 en Ré, pour clavier, flûte, violon et orchestre de cordes, fait partie d'une série de concertos écrits par Bach pour l'orchestre particulier du margrave Louis de Brandebourg. La série fut terminée en 1721. Dans ce concerto, il y a trois mouvements: Allegro, Affettuoso (dans lequel jouent seuls les instruments soli) et Allegro Finale.
48.—Deuxième et quatrième mouvements de la Symphonie No 40 en Sol mineur de Mozart (1756-1791).
49.—La Symphonie No 49 en Sol mineur de Beethoven (1770-1827).
50.—Le Concerto Brandebourgeois No 5 en Ré, pour clavier, flûte, violon et orchestre de cordes, fait partie d'une série de concertos écrits par Bach pour l'orchestre particulier du margrave Louis de Brandebourg. La série fut terminée en 1721. Dans ce concerto, il y a trois mouvements: Allegro, Affettuoso (dans lequel jouent seuls les instruments soli) et Allegro Finale.
51.—Deuxième et quatrième mouvements de la Symphonie No 40 en Sol mineur de Mozart (1756-1791).
52.—La Symphonie No 49 en Sol mineur de Beethoven (1770-1827).
53.—Le Concerto Brandebourgeois No 5 en Ré, pour clavier, flûte, violon et orchestre de cordes, fait partie d'une série de concertos écrits par Bach pour l'orchestre particulier du margrave Louis de Brandebourg. La série fut terminée en 1721. Dans ce concerto, il y a trois mouvements: Allegro, Affettuoso (dans lequel jouent seuls les instruments soli) et Allegro Finale.
54.—Deuxième et quatrième mouvements de la Symphonie No 40 en Sol mineur de Mozart (1756-1791).
55.—La Symphonie No 49 en Sol mineur de Beethoven (1770-1827).
56.—Le Concerto Brandebourgeois No 5 en Ré, pour clavier, flûte, violon et orchestre de cordes, fait partie d'une série de concertos écrits par Bach pour l'orchestre particulier du margrave Louis de Brandebourg. La série fut terminée en 1721. Dans ce concerto, il y a trois mouvements: Allegro, Affettuoso (dans lequel jouent seuls les instruments soli) et Allegro Finale.
57.—Deuxième et quatrième mouvements de la Symphonie No 40 en Sol mineur de Mozart (1756-1791).
58.—La Symphonie No 49 en Sol mineur de Beethoven (1770-1827).
59.—Le Concerto Brandebourgeois No 5 en Ré, pour clavier, flûte, violon et orchestre de cordes, fait partie d'une série de concertos écrits par Bach pour l'orchestre particulier du margrave Louis de Brandebourg. La série fut terminée en 1721. Dans ce concerto, il y a trois mouvements: Allegro, Affettuoso (dans lequel jouent seuls les instruments soli) et Allegro Finale.
60.—Deuxième et quatrième mouvements de la Symphonie No 40 en Sol mineur de Mozart (1756-1791).
61.—La Symphonie No 49 en Sol mineur de Beethoven (1770-1827).
62.—Le Concerto Brandebourgeois No 5 en Ré, pour clavier, flûte, violon et orchestre de cordes, fait partie d'une série de concertos écrits par Bach pour l'orchestre particulier du margrave Louis de Brandebourg. La série fut terminée en 1721. Dans ce concerto, il y a trois mouvements: Allegro, Affettuoso (dans lequel jouent seuls les instruments soli) et Allegro Finale.
63.—Deuxième et quatrième mouvements de la Symphonie No 40 en Sol mineur de Mozart (1756-1791).
64.—La Symphonie No 49 en Sol mineur de Beethoven (1770-1827).
65.—Le Concerto Brandebourgeois No 5 en Ré, pour clavier, flûte, violon et orchestre de cordes, fait partie d'une série de concertos écrits par Bach pour l'orchestre particulier du margrave Louis de Brandebourg. La série fut terminée en 1721. Dans ce concerto, il y a trois mouvements: Allegro, Affettuoso (dans lequel jouent seuls les instruments soli) et Allegro Finale.
66.—Deuxième et quatrième mouvements de la Symphonie No 40 en Sol mineur de Mozart (1756-1791).
67.—La Symphonie No 49 en Sol mineur de Beethoven (1770-1827).
68.—Le Concerto Brandebourgeois No 5 en Ré, pour clavier, flûte, violon et orchestre de cordes, fait partie d'une série de concertos écrits par Bach pour l'orchestre particulier du margrave Louis de Brandebourg. La série fut terminée en 1721. Dans ce concerto, il y a trois mouvements: Allegro, Affettuoso (dans lequel jouent seuls les instruments soli) et Allegro Finale.
69.—Deuxième et quatrième mouvements de la Symphonie No 40 en Sol mineur de Mozart (1756-1791).
70.—La Symphonie No 49 en Sol mineur de Beethoven (1770-1827).
71.—Le Concerto Brandebourgeois No 5 en Ré, pour clavier, flûte, violon et orchestre de cordes, fait partie d'une série de concertos écrits par Bach pour l'orchestre particulier du margrave Louis de Brandebourg. La série fut terminée en 1721. Dans ce concerto, il y a trois mouvements: Allegro, Affettuoso (dans lequel jouent seuls les instruments soli) et Allegro Finale.
72.—Deuxième et quatrième mouvements de la Symphonie No 40 en Sol mineur de Mozart (1756-1791).
73.—La Symphonie No 49 en Sol mineur de Beethoven (1770-1827).
74.—Le Concerto Brandebourgeois No 5 en Ré, pour clavier, flûte, violon et orchestre de cordes, fait partie d'une série de concertos écrits par Bach pour l'orchestre particulier du margrave Louis de Brandebourg. La série fut terminée en 1721. Dans ce concerto, il y a trois mouvements: Allegro, Affettuoso (dans lequel jouent seuls les instruments soli) et Allegro Finale.
75.—Deuxième et quatrième mouvements de la Symphonie No 40 en Sol mineur de Mozart (1756-1791).
76.—La Symphonie No 49 en Sol mineur de Beethoven (1770-1827).
77.—Le Concerto Brandebourgeois No 5 en Ré, pour clavier, flûte, violon et orchestre de cordes, fait partie d'une série de concertos écrits par Bach pour l'orchestre particulier du margrave Louis de Brandebourg. La série fut terminée en 1721. Dans ce concerto, il y a trois mouvements: Allegro, Affettuoso (dans lequel jouent seuls les instruments soli) et Allegro Finale.
78.—Deuxième et quatrième mouvements de la Symphonie No 40 en Sol mineur de Mozart (1756-1791).
79.—La Symphonie No 49 en Sol mineur de Beethoven (1770-1827).
80.—Le Concerto Brandebourgeois No 5 en Ré, pour clavier, flûte, violon et orchestre de cordes, fait partie d'une série de concertos écrits par Bach pour l'orchestre particulier du margrave Louis de Brandebourg. La série fut terminée en 1721. Dans ce concerto, il y a trois mouvements: Allegro, Affettuoso (dans lequel jouent seuls les instruments soli) et Allegro Finale.
81.—Deuxième et quatrième mouvements de la Symphonie No 40 en Sol mineur de Mozart (1756-1791).
82.—La Symphonie No 49 en Sol mineur de Beethoven (1770-1827).
83.—Le Concerto Brandebourgeois No 5 en Ré, pour clavier, flûte, violon et orchestre de cordes, fait partie d'une série de concertos écrits par Bach pour l'orchestre particulier du margrave Louis de Brandebourg. La série fut terminée en 1721. Dans ce concerto, il y a trois mouvements: Allegro, Affettuoso (dans lequel jouent seuls les instruments soli) et Allegro Finale.
84.—Deuxième et quatrième mouvements de la Symphonie No 40 en Sol mineur de Mozart (1756-1791).
85.—La Symphonie No 49 en Sol mineur de Beethoven (1770-1827).
86.—Le Concerto Brandebourgeois No 5 en Ré, pour clavier, flûte, violon et orchestre de cordes, fait partie d'une série de concertos écrits par Bach pour l'orchestre particulier du margrave Louis de Brandebourg. La série fut terminée en 1721. Dans ce concerto, il y a trois mouvements: Allegro, Affettuoso (dans lequel jouent seuls les instruments soli) et Allegro Finale.
87.—Deuxième et quatrième mouvements de la Symphonie No 40 en Sol mineur de Mozart (1756-1791).
88.—La Symphonie No 49 en Sol mineur de Beethoven (1770-1827).
89.—Le Concerto Brandebourgeois No 5 en Ré, pour clavier, flûte, violon et orchestre de cordes, fait partie d'une série de concertos écrits par Bach pour l'orchestre particulier du margrave Louis de Brandebourg. La série fut terminée en 1721. Dans ce concerto, il y a trois mouvements: Allegro, Affettuoso (dans lequel jouent seuls les instruments soli) et Allegro Finale.
90.—Deuxième et quatrième mouvements de la Symphonie No 40 en Sol mineur de Mozart (1756-1791).
91.—La Symphonie No 49 en Sol mineur de Beethoven (1770-1827).
92.—Le Concerto Brandebourgeois No 5 en Ré, pour clavier, flûte, violon et orchestre de cordes, fait partie d'une série de concertos écrits par Bach pour l'orchestre particulier du margrave Louis de Brandebourg. La série fut terminée en 1721. Dans ce concerto, il y a trois mouvements: Allegro, Affettuoso (dans lequel jouent seuls les instruments soli) et Allegro Finale.
93.—Deuxième et quatrième mouvements de la Symphonie No 40 en Sol mineur de Mozart (1756-1791).
94.—La Symphonie No 49 en Sol mineur de Beethoven (1770-1827).
95.—Le Concerto Brandebourgeois No 5 en Ré, pour clavier, flûte, violon et orchestre de cordes, fait partie d'une série de concertos écrits par Bach pour l'orchestre particulier du margrave Louis de Brandebourg. La série fut terminée en 1721. Dans ce concerto, il y a trois mouvements: Allegro, Affettuoso (dans lequel jouent seuls les instruments soli) et Allegro Finale.
96.—Deuxième et quatrième mouvements de la Symphonie No 40 en Sol mineur de Mozart (1756-1791).
97.—La Symphonie No 49 en Sol mineur de Beethoven (1770-1827).
98.—Le Concerto Brandebourgeois No 5 en Ré, pour clavier, flûte, violon et orchestre de cordes, fait partie d'une série de concertos écrits par Bach pour l'orchestre particulier du margrave Louis de Brandebourg. La série fut terminée en 1721. Dans ce concerto, il y a trois mouvements: Allegro, Affettuoso (dans lequel jouent seuls les instruments soli) et Allegro Finale.
99.—Deuxième et quatrième mouvements de la Symphonie No 40 en Sol mineur de Mozart (1756-1791).
100.—La Symphonie No 49 en Sol mineur de Beethoven (1770-1827).
101.—Le Concerto Brandebourgeois No 5 en Ré, pour clavier, flûte, violon et orchestre de cordes, fait partie d'une série de concertos écrits par Bach pour l'orchestre particulier du margrave Louis de Brandebourg. La série fut terminée en 1721. Dans ce concerto, il y a trois mouvements: Allegro, Affettuoso (dans lequel jouent seuls les instruments soli) et Allegro Finale.
102.—Deuxième et quatrième mouvements de la Symphonie No 40 en Sol mineur de Mozart (1756-1791).
103.—La Symphonie No 49 en Sol mineur de Beethoven (1770-1827).
104.—Le Concerto Brandebourgeois No 5 en Ré, pour clavier, flûte, violon et orchestre de cordes, fait partie d'une série de concertos écrits par Bach pour l'orchestre particulier du margrave Louis de Brandebourg. La série fut terminée en 1721. Dans ce concerto, il y a trois mouvements: Allegro, Affettuoso (dans lequel jouent seuls les instruments soli) et Allegro Finale.
105.—Deuxième et quatrième mouvements de la Symphonie No 40 en Sol mineur de Mozart (1756-1791).
106.—La Symphonie No 49 en Sol mineur de Beethoven (1770-1827).
107.—Le Concerto Brandebourgeois No 5 en Ré, pour clavier, flûte, violon et orchestre de cordes, fait partie d'une série de concertos écrits par Bach pour l'orchestre particulier du margrave Louis de Brandebourg. La série fut terminée en 1721. Dans ce concerto, il y a trois mouvements: Allegro, Affettuoso (dans lequel jouent seuls les instruments soli) et Allegro Finale.
108.—Deuxième et quatrième mouvements de la Symphonie No 40 en Sol mineur de Mozart (1756-1791).
109.—La Symphonie No 49 en Sol mineur de Beethoven (1770-1827).
110.—Le Concerto Brandebourgeois No 5 en Ré, pour clavier, flûte, violon et orchestre de cordes, fait partie d'une série de concertos écrits par Bach pour l'orchestre particulier du margrave Louis de Brandebourg. La série fut terminée en 1721. Dans ce concerto, il y a trois mouvements: Allegro, Affettuoso (dans lequel jouent seuls les instruments soli) et Allegro Finale.
111.—Deuxième et quatrième mouvements de la Symphonie No 40 en Sol mineur de Mozart (1756-1791).
112.—La Symphonie No 49 en Sol mineur de Beethoven (1770-1827).
113.—Le Concerto Brandebourgeois No 5 en Ré, pour clavier, flûte, violon et orchestre de cordes, fait partie d'une série de concertos écrits par Bach pour l'orchestre particulier du margrave Louis de Brandebourg. La série fut terminée en 1721. Dans ce concerto, il y a trois mouvements: Allegro, Affettuoso (dans lequel jouent seuls les instruments soli) et Allegro Finale.
114.—Deuxième et quatrième mouvements de la Symphonie No 40 en Sol mineur de Mozart (1756-1791).
115.—La Symphonie No 49 en Sol mineur de Beethoven (1770-1827).
116.—Le Concerto Brandebourgeois No 5 en Ré, pour clavier, flûte, violon et orchestre de cordes, fait partie d'une série de concertos écrits par Bach pour l'orchestre particulier du margrave Louis de Brandebourg. La série fut terminée en 1721. Dans ce concerto, il y a trois mouvements: Allegro, Affettuoso (dans lequel jouent seuls les instruments soli) et Allegro Finale.
117.—Deuxième et quatrième mouvements de la Symphonie No 40 en Sol mineur de Mozart (1756-1791).
118.—La Symphonie No 49 en Sol mineur de Beethoven (1770-1827).
119.—Le Concerto Brandebourgeois No 5 en Ré, pour clavier, flûte, violon et orchestre de cordes, fait partie d'une série de concertos écrits par Bach pour l'orchestre particulier du margrave Louis de Brandebourg. La série fut terminée en 1721. Dans ce concerto, il y a trois mouvements: Allegro, Affettuoso (dans lequel jouent seuls les instruments soli) et Allegro Finale.
120.—Deuxième et quatrième mouvements de la Symphonie No 40 en Sol mineur de Mozart (1756-1791).
121.—La Symphonie No 49 en Sol mineur de Beethoven (1770-1827).
122.—Le Concerto Brandebourgeois No 5 en Ré, pour clavier, flûte, violon et orchestre de cordes, fait partie d'une série de concertos écrits par Bach pour l'orchestre particulier du margrave Louis de Brandebourg. La série fut terminée en 1721. Dans ce concerto, il y a trois mouvements: Allegro, Affettuoso (dans lequel jouent seuls les instruments soli) et Allegro Finale.
123.—Deuxième et quatrième mouvements de la Symphonie No 40 en Sol mineur de Mozart (1756-1791).
124.—La Symphonie No 49 en Sol mineur de Beethoven (1770-1827).
125.—Le Concerto Brandebourgeois No 5 en Ré, pour clavier, flûte, violon et orchestre de cordes, fait partie d'une série de concertos écrits par Bach pour l'orchestre particulier du margrave Louis de Brandebourg. La série fut terminée en 1721. Dans ce concerto, il y a trois mouvements: Allegro, Affettuoso (dans lequel jouent seuls les instruments soli) et Allegro Finale.
126.—Deuxième et quatrième mouvements de la Symphonie No 40 en Sol mineur de Mozart (1756-1791).
127.—La Symphonie No 49 en Sol mineur de Beethoven (1770-1827).
128.—Le Concerto Brandebourgeois No 5 en Ré, pour clavier, flûte, violon et orchestre de cordes, fait partie d'une série de concertos écrits par Bach pour l'orchestre particulier du margrave Louis de Brandebourg. La série fut terminée en 1721. Dans ce concerto, il y a trois mouvements: Allegro, Affettuoso (dans lequel jouent seuls les instruments soli) et Allegro Finale.
129.—Deuxième et quatrième mouvements de la Symphonie No 40 en Sol mineur de Mozart (1756-1791).
130.—La Symphonie No 49 en Sol mineur de Beethoven (1770-1827).
131.—Le Concerto Brandebourgeois No 5 en Ré, pour clavier, flûte, violon et orchestre de cordes, fait partie d'une série de concertos écrits par Bach pour l'orchestre particulier du margrave Louis de Brandebourg. La série fut terminée en 1721. Dans ce concerto, il y a trois mouvements: Allegro, Affettuoso (dans lequel jouent seuls les instruments soli) et Allegro Finale.
132.—Deuxième et quatrième mouvements de la Symphonie No 40 en Sol mineur de Mozart (1756-1791).
133.—La Symphonie No 49 en Sol mineur de Beethoven (1770-1827).
134.—Le Concerto Brandebourgeois No 5 en Ré, pour clavier, flûte, violon et orchestre de cordes, fait partie d'une série de concertos écrits par Bach pour l'orchestre particulier du margrave Louis de Brandebourg. La série fut terminée en 1721. Dans ce concerto, il y a trois mouvements: Allegro, Affettuoso (dans lequel jouent seuls les instruments soli) et Allegro Finale.
135.—Deuxième et quatrième mouvements de la Symphonie No 40 en Sol mineur de Mozart (1756-1791).
136.—La Symphonie No 49 en Sol mineur de Beethoven (1770-1827).
137.—Le Concerto Brandebourgeois No 5 en Ré, pour clavier, flûte, violon et orchestre de cordes, fait partie d'une série de concertos écrits par Bach pour l'orchestre particulier du margrave Louis de Brandebourg. La série fut terminée en 1721. Dans ce concerto, il y a trois mouvements: Allegro, Affettuoso (dans lequel jouent seuls les instruments soli) et Allegro Finale.
138.—Deuxième et quatrième mouvements de la Symphonie No 40 en Sol mineur de Mozart (1756-1791).
139.—La Symphonie No 49 en Sol mineur de Beethoven (1770-1827).
140.—Le Concerto Brandebourgeois No 5 en Ré, pour clavier, flûte, violon et orchestre de cordes, fait partie d'une série de concertos écrits par Bach pour l'orchestre particulier du margrave Louis de Brandebourg. La série fut terminée en 1721. Dans ce concerto, il y a trois mouvements: Allegro, Affettuoso (dans lequel jouent seuls les instruments soli) et Allegro Finale.
141.—Deuxième et quatrième mouvements de la Symphonie No 40 en Sol mineur de Mozart (1756-1791).
142.—La Symphonie No 49 en Sol mineur de Beethoven (1770-1827).
143.—Le Concerto Brandebourgeois No 5 en Ré, pour clavier, flûte, violon et orchestre de cordes, fait partie d'une série de concertos écrits par Bach pour l'orchestre particulier du margrave Louis de Brandebourg. La série fut terminée en 1721. Dans ce concerto, il y a trois mouvements: Allegro, Affettuoso (dans lequel jouent seuls les instruments soli) et Allegro Finale.
144.—Deuxième et quatrième mouvements de la Symphonie No 40 en Sol mineur de Mozart (1756-1791).
145.—La Symphonie No 49 en Sol mineur de Beethoven (1770-1827).
146.—Le Concerto Brandebourgeois No 5 en Ré, pour clavier, flûte, violon et orchestre de cordes, fait partie d'une série de concertos écrits par Bach pour l'orchestre particulier du margrave Louis de Brandebourg. La série fut terminée en 1721. Dans ce concerto, il y a trois mouvements: Allegro, Affettuoso (dans lequel jouent seuls les instruments soli) et Allegro Finale.
147.—Deuxième et quatrième mouvements de la Symphonie No 40 en Sol mineur de Mozart (1756-1791).
148.—La Symphonie No 49 en Sol mineur de Beethoven (1770-1827).
149.—Le Concerto Brandebourgeois No 5 en Ré, pour clavier, flûte, violon et orchestre de cordes, fait partie d'une série de concertos écrits par Bach pour l'orchestre particulier du margrave Louis de Brandebourg. La série fut terminée en 1721. Dans ce concerto, il y a trois mouvements: Allegro, Affettuoso (dans lequel jouent seuls les instruments soli) et Allegro Finale.
150.—Deuxième et quatrième mouvements de la Symphonie No 40 en Sol mineur de Mozart (1756-1791).
151.—La Symphonie No 49 en Sol mineur de Beethoven (1770-1827).
152.—Le Concerto Brandebourgeois No 5 en Ré, pour clavier, flûte, violon et orchestre de cordes, fait partie d'une série de concertos écrits par Bach pour l'orchestre particulier du margrave Louis de Brandebourg. La série fut terminée en 1721. Dans ce concerto, il y a trois mouvements: Allegro, Affettuoso (dans lequel jouent seuls les instruments soli) et Allegro Finale.
153.—Deuxième et quatrième mouvements de la Symphonie No 40 en Sol mineur de Mozart (1756-1791).
154.—La Symphonie No 49 en Sol mineur de Beethoven (1770-1827).
155.—Le Concerto Brandebourgeois No 5 en Ré, pour clavier, flûte, violon et orchestre de cordes, fait partie d'une série de concertos écrits par Bach pour l'orchestre particulier du margrave Louis de Brandebourg. La série fut terminée en 1721. Dans ce concerto, il y a trois mouvements: Allegro, Affettuoso (dans lequel jouent seuls les instruments soli) et Allegro Finale.
156.—Deuxième et quatrième mouvements de la Symphonie No 40 en Sol mineur de Mozart (1756-1791).
157.—La Symphonie No 49 en Sol mineur de Beethoven (1770-1827).
158.—Le Concerto Brandebourgeois No 5 en Ré, pour clavier, flûte, violon et orchestre de cordes, fait partie d'une série de concertos écrits par Bach pour l'orchestre particulier du margrave Louis de Brandebourg. La série fut terminée en 1721. Dans ce concerto, il y a trois mouvements: Allegro, Affettuoso (dans lequel jouent seuls les instruments soli) et Allegro Finale.
159.—Deuxième et quatrième mouvements de la Symphonie No 40 en Sol mineur de Mozart (1756-1791).
160.—La Symphonie No 49 en Sol mineur de Beethoven (1770-1827).
161.—Le Concerto Brandebourgeois No 5 en Ré, pour clavier, flûte, violon et orchestre de cordes, fait partie d'une série de concertos écrits par Bach pour l'orchestre particulier du margrave Louis de Brandebourg. La série fut terminée en 1721. Dans ce concerto, il y a trois mouvements: Allegro, Affettuoso (dans lequel jouent seuls les instruments soli) et Allegro Finale.
162.—Deuxième et quatrième mouvements de la Symphonie No 40 en Sol mineur de Mozart (1756-1791).
163.—La Symphonie No 49 en Sol mineur de Beethoven (1770-1827).
164.—Le Concerto Brandebourgeois No 5 en Ré, pour clavier, flûte, violon et orchestre de cordes, fait partie

STE-GERMAINE

Baptêmes.—Le 6 février, fut baptisé Joseph Clément Fortin, enfant de M. et Mme Fortin; Lacasse, rac...

—Le 13 février, l'enfant de M. et Mme Joseph Pouliot fut baptisé; le nom de Marie, Claire, Rejane...

—Le 12 février fut baptisée Jeanette, Marguerite, Gaéane, enfant de M. et Mme Fortin Gagnon. Parrain et marraine: M. et Mme Médéric Cadoret.

—Le 16 février, a été baptisée, Marie, Alfreda, Lorette, enfant de M. et Mme Fortin Beaudoin. Parrain et marraine: M. et Mme Alfred et Fernande Beaudoin, frère et sœur de l'enfant.

—Le 19 février, fut baptisé, Jean, Marie, enfant de M. et Mme Georges Drouin. Parrain et marraine: M. et Mme Jean Drouin.

—Le 22 février, fut baptisée Marie, Carmelle, Rosanne, enfant de M. et Mme Venance Bernard. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Bernard.

—Le 22 février, fut baptisé Joseph, Jean, Charles, enfant de M. et Mme Charles Eugène Malinot. Parrain et marraine: M. et Mme Vital Breton.

—Le 23 février fut baptisée Marie, Philomène, Jeanne d'Arc, enfant de M. et Mme Eustache Jacques. Parrain et marraine: M. et Mme Placide Jacques.

—Le 24 février, fut baptisé Joseph, Ange, Emilie, enfant de M. et Mme Edouard Mabeux. Parrain et marraine: M. et Mme Emilie Lafamme.

—Le 24 février, fut baptisée Marie, Gilberte, Gertrude, enfant de M. et Mme Léopold Gagnon. Parrain et marraine: M. et Mme Hercule Lapiere.

Sépulture.—Le 16 février eut lieu la petite sépulture de Joseph Fortunat Clément, enfant de M. et Mme Fortunat Lacasse.

Réunion des Dames de la Ste-Famille.—Dimanche dernier eut lieu la communion mensuelle des Dames de la Ste-Famille. Toutes les Congréganistes devront s'y rendre d'intention pendant ce mois, pour obtenir que la retraite prochaine soit des plus fructueuses.

Réunions du Carême.—Tous les mercredi et vendredi du carême, à trois heures de l'après-midi, il y a exercice du chemin de la Croix, chapelet, lecture pieuse et salut du Saint-Sacrement. Tous ces exercices sont de nature à nous rappeler que le temps du carême est un temps de pénitence et que nous devons nous efforcer d'acquiescer des mérites par le Ciel.

Pâques.—La semaine dernière, nos dévotus pasteurs se sont occupés de faire faire les Pâques à domicile, aux personnes infirmes, aux vieillards et aux malades.

Catechisme.—Le catechisme préparatoire à la première communion est commencé depuis une semaine déjà. Ordinairement, ce catechisme, il a lieu qu'au mois de mai, mais en prévision des travaux de restauration de l'église, qui se feront immédiatement après Pâques, Monsieur le Curé a jugé bon d'en avancer la date. Cinquante de nos enfants suivent régulièrement ce catechisme et sont anxieux de faire leur Communion solennelle.

Triduum.—Dimanche prochain aura lieu l'ouverture d'un triduum prêché spécialement pour les hommes mariés et les jeunes gens de cette paroisse. Tous sans exception, à moins de raisons valables, devant suivre les exercices de cette retraite qui sera prêchée par MM. les abbés Grondin et Lemieux. Espérons qu'elle sera des plus fructueuses et que Dieu bénira les bonnes dispositions de ces gens de bonne volonté.

Notes sociales.—Monsieur le Curé absent ces jours derniers, pour concours de Pâques à St-Luc. Monsieur le Vicare également absent pour les Quarante-Heures à St-Odilon de Crémorine.

A Québec.—L'Honorable J.-C.-E. Ouellet, M.C.L., Monsieur Léon Giguère et Mlle Candide Giguère.

Mlle Lucie-Anna Ouellet, était de passage à St-Anselme, pour assister aux funérailles de Madame J.-M. Ouellet.

De passage ici.—Monsieur Arthur Ouellet, de Ste-Hénédine, Monseigneur M. Ovide Giguère, Mademoiselle Anna Auclair, de Ste-Rose, Paul Avard, de Québec, Madame Henri-Paul Couturier, de la Malbaie.

Visite des écoles.—Cette semaine, M. Lucien Gagné, inspecteur, est à faire la visite des écoles de cette paroisse.

RIVIERE-DU-LOUP

Bulletin de la Cour.—Les jugements suivants ont été rendus par l'honorable juge Bouffard le premier jour du dernier terme de la Cour Supérieure.

Odilon Proulx vs Rino Thibault. Le demandeur alléguait que le défendeur, dans la nuit du 14 au 15 octobre, avait pris sans permission son automobile, avait au cours de son voyage, en la ville de Trois-Pistoles, frappé et causé deux poteaux de la Compagnie de Téléphone de Kamouraska et complètement démantelé la voiture, et il réclamait la somme de \$2000.00, valeur de la voiture, plus \$50.00 pour le coût des poteaux. Le défendeur admettait sa responsabilité mais plaidait que les dommages ne s'élevaient qu'à la somme de \$700.00, qu'il déposait en plus les sommes de \$32.00 pour les frais.

La Cour refusa d'accepter la somme de \$500.00 pour les poteaux parce qu'il n'était pas établi que le demandeur avait payé la somme et qu'elle ne l'en croyait pas responsable personnellement. Quant à la valeur de la voiture, la preuve ayant été établie qu'elle était de \$1100.00 avant l'accident et qu'elle valait plus de \$1000.00 après l'accident fut rendue contre le défendeur pour la somme de \$1000.00 avec dépens.

La Compagnie des pouvoirs du bas St-Laurent vs la Corporation du village de Cabano. La demanderesse réclamait la somme de \$3,370.00 pour compte d'éclairage de la municipalité. La défenderesse plaide en substance que la compagnie d'éclairage de Cabano, que cette dernière était entée envers la municipalité de la paroisse de St-Mathias de Cabano et la somme de \$800.00 pour des appliques que cette dernière lui avait fournies pour mettre sur ses poteaux en 1920, que la municipalité de St-Mathias était subventionnée par la compagnie d'éclairage, et que la présente défenderesse était maintenu aux droits de l'ancienne municipalité, et, déposant la somme de \$3,370.00.

pour parfaire la différence du montant réclamé, elle plaidera compensation pour la balance. Ce plaidoyer ayant été rejeté sur inscription en droit, la défenderesse invoqua les mêmes moyens par demande reconventionnelle. L'action principale, qui ne se trouvait plus contestée, fut maintenue pour le montant réclamé de \$3,370.00 avec dépens. La demande reconventionnelle fut ensuite renvoyée pour les raisons suivantes: — En vertu de l'article 52 du Code Municipal, au cas de démantèlement pour former deux municipalités de village et de paroisses, l'action de se diviser suivant l'évaluation de chacune d'elles, et la réclamation produite appartient en conséquence aux deux nouvelles corporations suivant leur évaluation, et il apparaît que la municipalité de la paroisse serait, toutes les plus grande étant des deux corporations. Et cette Cour ne peut connaître, par la preuve, le montant qui reviendrait à la demanderesse reconventionnelle sur le total de la réclamation. — De plus, la Compagnie Electrique de Cabano a vendu ses poteaux, sur lesquels les appliques ont été fixées, à la Lower St. Lawrence Construction Company en 1928. Cette dernière avait alors loué à la défenderesse reconventionnelle tous les biens qu'elle possédait et pourrait acquérir. Il s'en suit que si la demanderesse veut exercer ce contrat, ce serait contre la Compagnie Electrique de Cabano ou son sessionnaire, la Lower St. Lawrence Construction Company. Les cotés des articles 416, 417 et 418 du Code Civil ne peuvent s'appliquer, vu que la défenderesse reconventionnelle n'est pas propriétaire des poteaux sur lesquels les appliques ont été posées.

Antoine Potvin vs Philippe Dumont, Philippe Dumont vs Antoine Potvin. Ce sont deux actions résultant d'une collision d'automobiles survenue, le 17 juillet dernier, sur le chemin de l'Anse-au-Perrin. Les deux parties se réclamaient réciproquement des dommages. Potvin la somme de \$515.50 et Dumont, celle de \$448.25. La preuve, d'après les marques et traces laissées dans le chemin, et la route brisée de l'automobile de Potvin, démontre que ce fut Dumont qui se précipita sur le chemin, venant de Cacouana, et que Dumont eut été de son côté la collision d'aurait pas eu lieu sur un chemin d'une largeur de 22 pieds.

L'action de Dumont en conséquence renvoyée et l'action de Potvin maintenue pour la somme de \$300.00 et les frais.

Philippe Dumont vs Antoine Potvin. Le demandeur alléguait qu'à la suite de l'accident dont nous venons de parler dans les causes ci-dessus le défendeur l'aurait injurié et battu publiquement, sans raison ni provocation, et réclamait la somme de \$500.00 de dommages. Le défendeur plaidait que c'est le demandeur qui l'avait injurié.

Après l'accident des injures et des gros mots ont été échangés entre les parties. Il y aurait eu lieu à des procédures s'il n'y avait pas eu de coup. Seulement le défendeur a frappé le demandeur d'un coup de pied à la jambe et de deux coups en pleine figure, le traitant même par les cheveux à sa grande humiliation.

La Cour trouva que le défendeur était allé trop loin dans la réprobation, et comme officier de justice, il se croyait en droit d'admonester au demandeur, alors surtout qu'il n'était pas en devoir. Toutefois l'action était trop élevée et aurait dû être prise devant la Cour de Magistrat, et considérant que le défendeur est déjà puni par les frais considérables que l'action lui entraîne le Tribunal le condamne à \$20.00 de dommages et les frais d'une action de \$75.00.

ARTHABASKA

Va-et-vient.—L'hon. M. J.-E. Perrault a passé la fin de semaine en notre ville. L'hon. M. Perrault est retourné à Québec pour les travaux de la session.

Mme Alfred Paradis est revenue d'une promenade à Québec.

M. et Mme Wilfrid Girouard sont partis pour Ottawa, où ils assisteront à l'ouverture de la session.

M. Georges-Henri Gendreau est revenu d'un voyage à Daveluyville.

M. et Mme G.-E. Thibodeau, de Princeville, ont passé la fin de semaine en visite chez Mme Honoré Boucher.

M. Wilfrid Girouard, M. P. C. R., est allé à St-Joseph de Beauce, au commencement de la semaine pour affaires professionnelles.

M. Alfred Marchand, magistrat des Trois-Rivières, a présidé, ces jours derniers, le terme de la cour du magistrat pour le mois de mars.

La révérende Mère Depositaire Générale et la révérende Mère Provinciale des Dames de la Congrégation étaient de passage à notre cour, ces jours derniers.

Mme L.-A. Tourigny est revenue d'une promenade à Montréal chez sa sœur, Mme J.-A. Pinard.

Notre concitoyen, M. J.-E. Hudon, registraire, vient de faire l'acquisition du magasin en gros, en épicerie, de M. Edouard Bourbeau, de Victoriaville. Ce sont ses fils, MM. Cyrille et Maurice Hudon, qui dirigeront les affaires, et ils feront le commerce en épicerie en gros. Toutes nos félicitations.

M. Olivier Pepin, de Victoriaville, est venu en visite chez sa mère, Mme L.-O. Pepin, cette semaine.

Mme E.-L. Griffith a pris possession de son nouveau logement chez Mme Gagné, rue de l'Église.

Mlle Blais, de Danville, est venue en visite chez M. Blais, gérant de la banque de Montréal.

M. Eugene Coté est revenu d'un voyage à Curran et Hawkesbury, Ont.

Divers.—Les travaux à la nouvelle bâtisse de l'hôpital avancent rapidement. Nous sommes informés que la livraison en sera faite aux religieuses le plus tard le premier juin. C'est une magnifique construction qui donne de l'importance et tout le logement nécessaire à l'oeuvre poursuivie par les religieuses.

Jeudi, le 12 mars courant, est le jour de la mi-carême.

Conseil de comté.—La séance trimestrielle du conseil du comté d'Arthabaska a eu lieu, mercredi, le 11 mars courant.

Saison.—L'hiver n'a pas dit son dernier mot, car nous avons, eu cette semaine, une tempête de neige active par un grand vent.

Reposant pour les yeux après une dure journée d'ouvrage à l'atelier ou au bureau.

MURINE pour vos YEUX

Les Magasins Guy Inc. Stores

La Meilleure Economie existe dans la meilleure manière d'acheter

En profitant de ces OFFRES TRES SPECIALES de FIN de SEMAINE, vous vous montrerez ECONOMES Savon Comfort 10 Morceaux pour 41

Gratis à notre GROCETERIA 370, rue St-Jean Un magnifique PANIER en paille japonaise Léger et très solide, couleurs assorties Valeur .65 Avec chaque achat de \$5.00

EXTRA SPECIAL! SAINDOUX PUR, PAQUET 1 lb. 2 ppts pr .25

FEVES rouges lb .12 Beau RIZ à Soupe lb .05 GRISCO Can. 1 lb .25 FROMAGE CANADIEN Doux petite meule .25 HARENG importé, Marshall, la. avec sauce aux tomates .22 CLAMS Connors .18 EAU de Vichy St-Yorre .20

OEUFs FRAIS SECONDS GARANTIS POUR BOIRE 3 doz. pour .79 En carton de 1 doz. doz. .29

ORANGES SUNKIST sans sucrage .25 Les oranges Sunkist sont dans leur meilleur temps. Pomme Winesap Pommes Spy d'Ontario doz. .25 liv. .08 BANANES Jumbo .39 CITRONS de Messine .19 CELERI Beau pied .19

EXTRA SPECIAL! BEURRE "GUY" La meilleure qualité .35

BISCUITS au chocolat 2 lbs .23 BISCUITS SODA Hethington, paquet lb 2 ppts .25 Thé NOIR Guy Spécial, 1 lb .43 MOPPES à Plancher "Favorite" .29 NETTOYEURS "Classic" 3 pr .21

EXTRA SPECIAL! POIS Blue & White 2 btes pour .15

Laitue Pommée .09 RADIS le pqt .05 CAROTTES NOUVELLES le paquet .17 CHOUX Nouveaux lb .07 POIREAUX Gros lb .05 ECHALOTTES Fraiches 2 ppts .09 PATATES BLANCHES classées No 1 le sac .79

VEAU FRAIS Nourri au Lait DEVANT .13

BOEUF STEER de l'Ouest Steak de Ronde Rôti d'Epaule .25 .17

POISSONS FRAIS Beau SAUMON .14 de Gaspé, premier choix Haddeck .09 FRAIS Filets frais, Filets fumés, Petite Morue, Eperlan, Truite Saumonée, Flétan.

EXTRA SPECIAL! Beurre de Peanut Old City En chaudière de 16 oz .20

FOIE de Lard Frais lb .15 LARD SALE, Gras ou Entrelardé lb .21 SAUCISSE Fraîche 2 lbs .33

POULES - POULETS Pates alimentaires Hirondelle ou Sunshine 3 paquets pour .29

CONFITURES AUX FRAMBOISES Grosse Jarre 40 oz .37

GRUAU ROBIN HOOD Rapide, Gros Pqt .23

CORNSTARCH BENSON Le Paquet .10

FARINE à Pâtisserie Sac 7 lbs .19

SAUMON ROSE Très Belle Qualité 2 btes pour .23

SPAGHETTI CATELLI Préparé au Fromage .10

SOIREE DE LA GOUTTE DE LAIT A ST-SAUVEUR

(Suite de la page 11) Il y a eu de la fête... Le Dr Langlois...

Le Dr Langlois a attiré l'attention du public sur les progrès du dispensaire depuis un an seulement...

M. le Dr Langlois démontra ensuite que ce dispensaire cherchait surtout à avant tout à protéger ceux qui vivent en parfaite santé...

AU PEUPLE DE DECIDER POUR LES PAVAGES

(Suite de la page 11) L'amendement suivant est aussi renvoyé à la séance de la semaine prochaine...

Le dernier amendement au bill fut fusa jamais cette aide et le donne toujours gratuitement...

LE QUINZIEME CENTENAIRE DE SAINT-AUGUSTIN

(Suite de la page 3) tant plus de cinq cents diocèses, avait embrassé la foi chrétienne...

Pour saint Augustin converti, l'écriture demeura ce qu'elle avait été pour le rheteur cherchant Dieu...

L'EUROPE à 5 jours de Québec

Train spécial de Montréal aux quais, à Québec, où nous vous embarqueront sur le gigantesque nouveau paquebot "Empress of Britain"...

Il croîtra fort et sain



CHACQUE mère rêve de l'avenir de son bébé. Elle se le représente dans les années futures...

L'avenir du bébé dépend dans une large mesure de ce service d'amour, plus important encore que les petits vêtements que l'on choisit avec tant de soin...

Bien des choses dépendent de cette condition. C'est dans la première enfance que se posent les bases de la santé et du bonheur futurs...

Médecins, gardes-malades et mères attestent chaque jour la valeur d'Ovaline comme stimulant d'une lactation adéquate.

Quand la mère prend ce délicieux breuvage avant la naissance de l'enfant, le lait vient en quantité suffisante et est de riche qualité...

Ovaline est fabriquée des aliments naturels qui sont les plus riches en nutriments...

A. WANDER LIMITED, Londres, Angleterre, et Peterborough, Canada

OVALINE ALIMENT-TONIQUE-LIQUIDE Permet aux mères d'allaiter leurs bébés

Commentaire véritable sur la Genèse, les Psaumes, l'Évangile, les Épîtres, voire un traité d'hébraïque...

Le comité décide de laisser la chose à la discrétion des commissaires. M. l'abbé Fortin aurait voulu "une discussion" plutôt que la discrétion de la commission...

Le comité a rétréci la clause 117, l'avant dernière, qui avait trait aux décisions de la commission. Il a jugé que cette clause était inutile.

LE RETOUR DU TOCSIN ET DU BARRAGE

(Suite de la page 11) La discussion sur le barrage, cette fois-ci, est très brève. L'échevin Poulin insiste, appuyé par l'échevin Tremblay...

LA LOI ENTRERA EN VIGUEUR LE 1ER SEPTEMBRE

(Suite de la page 3) en vigueur de la loi M. Fyndale, procureur des manufacturiers canadiens, appelle M. Saint-Laurent...

ville, pour moins de \$39,974. Finalement, l'échevin Drolet propose que la ville achète ce pont à \$39,977 après avoir entendu des explications de M. Chevalier...

Le comité approuve l'incorporation de la Garde d'honneur Jeanne d'Arc. Avant l'ajournement, le maire donne lecture d'une lettre de la St-Vincent de Paul qui demande la balance de l'argent pour secours directs...

Sur réception de plaintes, le comité décide de faire démolir immédiatement la propriété située au-dessus de la Couronne et Charest et présentement occupée par M. Robitaille...

POLITIQUE ANGLAISE

Les beaux jours, pour les ministres britanniques, sont passés; ils étaient autrefois leur puissance; chefs d'une nation immensement riche, certains que leur volonté prévaudrait toujours dans le monde...

Les résultats n'ont aucunement répondu à ces illusions inspirées d'expérience. Au dedans du nombre des chômeurs a augmenté, d'un mois à l'autre...

La conférence impériale qui devait fortifier l'empire en créant entre ses différentes parties une communauté d'intérêts, n'est parvenue qu'à la dissolution encore un peu plus. La proposition de tarifs préférentiels faite par M. Bennett au nom des Dominions, s'est heurtée à l'opposition de la métropole...

Le troisième conférence, celle de la Table ronde, a débuté sous de meilleures auspices. Contrairement à ce qu'on attendait, les princes et les représentants de l'Inde britannique se sont facilement mis d'accord pour réclamer, dans leur immense pays, un régime fédéral...

Et le journal qui, naguère, saluait l'arrivée des travaillistes au pouvoir comme une nouveauté pleine de promesses, continue: "L'opinion moyenne se rend compte que le "Labour" n'a été qu'un désappointement; elle a hâte d'en être débarrassée; elle le ressent comme un poids sur la politique; elle a l'impression que la Grande-Bretagne n'est plus en mesure de respirer librement aussi longtemps qu'il sera au pouvoir; c'est le sentiment qui gagne les masses; et la nation anglaise, une fois son opinion faite, y persiste obstinément."

Le grand organe dirigé par M. Garvin annonce qu'au "mas de mars" ou d'avril prochain, il y aura des élections qui apparemment tourneront en faveur des conservateurs. C'est fort bien. Les conservateurs ont, en effet, obtenu de beaux succès aux récentes élections municipales; tout fait prévoir que, lorsque le pays sera consulté, ils redonneront à défaut d'une majorité absolue, le parti le plus fort à la Chambre des Communes; ce qui les ramènera au pouvoir. Mais après? Si l'opinion publique marque sa

l'expérience travailliste, aucun observateur ne peut discerner le moindre signe d'enthousiasme pour M. Baldwin et son équipe. La complète torpeur qui, cinq ans durant, a caractérisé le régime conservateur reste dans les mémoires. Le chef lui-même continue à passer pour un fort honnête homme; mais rien au-delà. Il ne donne sa mesure; on ne peut rien attendre de nouveau de lui.

Pour donner l'heure présente, il faudrait une tout autre poigne, une tout autre intelligence que la sienne. Car le nouveau ministère rencontrera les mêmes difficultés que ses prédécesseurs. Découvrira-t-il un remède pour guérir la plaie du chômage? C'est douteux. Jusque-là rien ne fait pressager un pareil triomphe d'imagination. Réussira-t-il à consolider l'empire? Ce n'est pas certain non plus. La hâte qu'a mise M. Baldwin à adopter dans son ensemble le projet Bennett semble indiquer qu'il n'a, à part lui, rien préparé de précis; et les engagements qu'il a pris s'écrouleront se révéler singulièrement dangereux lorsque le moment viendra de réaliser. Quant à la question indienne, elle est à tel point engagée qu'on ne voit pas la possibilité pour un ministère anglais, fut-il soutenu par la plus forte majorité, de faire machine arrière.

Cette situation est fort grave. Pour remettre les choses d'aplomb, il faudrait le génie d'un grand homme d'Etat comme l'Angleterre en a possédé autrefois: un Pitt ou un Disraeli. Comme on chercherait vainement des personnages de cette taille "l'Observer", dans l'article cité plus haut, préconise la formation d'un gouvernement national, dit-il, est tout aussi nécessaire que pendant la guerre et que souterrainement tous les gens de bien. Il voit déjà MM. Ramsay MacDonald, Lloyd George et Baldwin travaillant ensemble à l'œuvre de relèvement, et suggère, comme chef, lord Reading, le subtil Israélite qui, durant toute sa vice-royauté, a réussi à éviter des troubles dans l'Inde.

Plan de grande envergure! Mais comme la guerre a cessé de sévir, comme les dirigeables ennemis n'apparaissent plus à l'horizon de Londres, ces hommes que tant de choses séparent consentent-ils à s'unir dans une action commune; et, s'ils le faisaient, leurs troupes les suivraient-elles? C'est risqué... Pourtant il est certain qu'un grand effort s'impose; car, que les Anglais le reconnaissent ou non, la puissance britannique est en pleine crise; et il y a toujours quelque chose qui y mal en Europe lorsque la vieille Angleterre se dérobe.

L. R.

Un grave cas d'Eczéma était cause d'affreuses souffrances. Soulagé par Cuticura.

"Mon père eut un très grave cas d'eczéma. Ses mains, son cou et différentes parties de son corps en furent affectés. Il commença par des ampoules et démangeait terriblement. Il souffrait par les larmes et ne pouvait dormir la nuit. Il en fut affecté pendant environ six mois. Il essaya différents remèdes mais nulle ne semblait améliorer son état. Finalement il essaya le Savon et l'Onguent Cuticura, et après un traitement de six mois il était parfaitement rétabli." (Signé) Bert T. Carroll, Lorveville, Nouvelle-Ecosse.

Savon 25c, Onguent 25c et 50c, Taille 25c. En vente partout. Herkilton Téléphone Bourquin, Miles Gabrielle Dubé, Yvonne Giroux, Marguerite Giroux, M. Lionel Deblois, etc., etc.

ST-GREGOIRE

Funérailles de feu Alcide Côté - Le 17 février avait lieu dans l'église de St-Gregoire de Montmorency, à neuf heures les imposantes funérailles de feu Alcide Côté, fils bien-aimé de M. et Mme Louis Côté, (autrefois marchand de Sayabec) au milieu d'un concours de parents et de nombreux amis. Le défunt avait été atteint par un cancer qui l'a emporté au cours de sa maladie et à ses derniers moments, assisté de MM. les abbés O. Blanchet, curé et M. Papiereau, vicaire comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient: MM. Lionel Perry, Roger Perry, Olivier Godin, David DeJoy, Lucien Lefevre, Edgard Blanchet, Condoussant le deuil: Monsieur Louis Côté, père du défunt et ses frères Idolia, Valmont, Georges, Tréfilé.

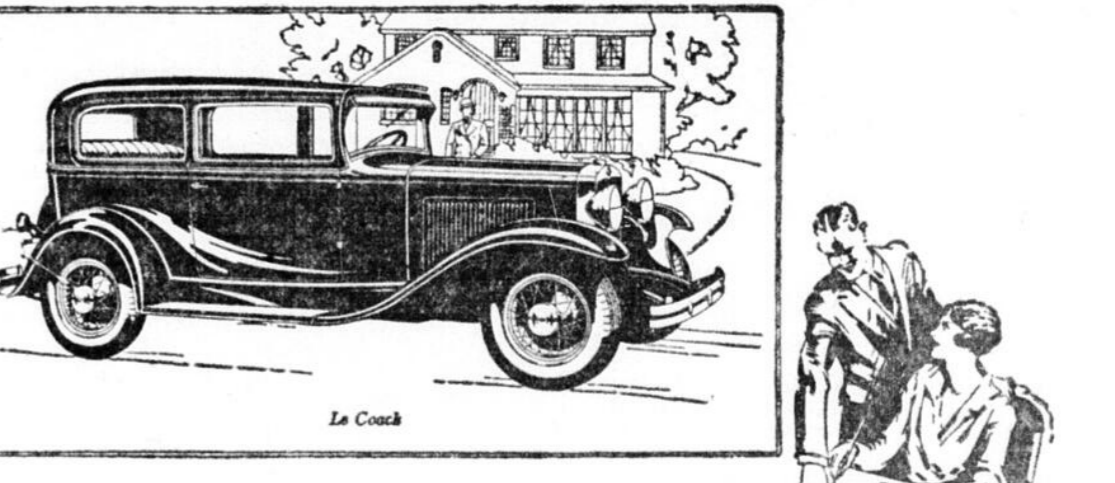
Les porteurs étaient: MM. Lionel Perry, Roger Perry, Olivier Godin, David DeJoy, Lucien Lefevre, Edgard Blanchet, Condoussant le deuil: Monsieur Louis Côté, père du défunt et ses frères Idolia, Valmont, Georges, Tréfilé.

STE-FRANÇOISE

Mme Nazaire Beaulieu est bien souffrante. Elle se recommande aux prières de ses parents et amis afin que Dieu apaise ses douleurs.

Mlle Geneviève et Lucie Morin sont parties pour Montréal ces jours derniers afin de reprendre leur ouvrage à la manufacture de couture.

M. et Mme Alphonse Boucher ainsi que Mlle Cecile et Hervé Boucher de Winchester étaient de passage dans notre paroisse dimanche dernier.



Quand il faut considérer l'économie en premier lieu

Il va sans dire que l'économie est une chose importante à considérer lorsqu'il s'agit de décider quel auto acheter pour la famille. Et sous ce rapport, le Chevrolet Six est un choix très satisfaisant et pratique. Les nouveaux bas prix mettent la souplesse et la performance de 50 chevaux du Chevrolet Six Cylindres à la portée de plusieurs autres milliers d'acheteurs d'autos. Et grâce à son faible coût de gazoline et d'huile, de même qu'à sa longue durée sans qu'on ait à le réparer — le Chevrolet Six vous donnera des dizaines de mille milles de service économique.

La politique de Chevrolet a toujours été de servir le public... Le mode de paiements différés G M A C offre les taux de finance les plus bas qui soient... et la Police de Service au Propriétaire de la General Motors assure une satisfaction durable.

Le NOUVEAU CHEVROLET SIX

UNE VALEUR GENERAL MOTORS. J.-L. DROLET, ENR. SALLES DE VENTE - 284 St-Joseph, STATION DE SERVICE - 173 Du Pont, QUEBEC. ALCIDE BEAUDETTE, Deschailions, Qué.

ROBERVAL

Course de Chiens à Roberval.— Vingt-quatre équipes de chiens conduites par des enfants de pas plus de 12 ans se sont disputé une course à Roberval, dimanche le 8 mars.

Table with columns: Noms, Hrs. départ, Hrs. d'arrivée, Temps. Lists names of dog owners and their respective race times.

Comme on peut le remarquer plusieurs de ces équipes sont arrivées dans un temps record car l'étendue de la course était de quatre milles.

EAST-ANGUS

Va-et-vient.— M. Wilfrid Noël et Mlle Alberte Blais, de Sherbrooke, étaient les hôtes de M. et Mme F. Roberge, récemment.

M. et Mme Alfred Laberge, de Thetford Mines, ont visité des parents, en notre localité, dernièrement.

M. et Mme Alfred Laberge, de Thetford Mines, ont visité des parents, en notre localité, dernièrement.

M. et Mme Alfred Laberge, de Thetford Mines, ont visité des parents, en notre localité, dernièrement.

M. et Mme Alfred Laberge, de Thetford Mines, ont visité des parents, en notre localité, dernièrement.

M. et Mme Alfred Laberge, de Thetford Mines, ont visité des parents, en notre localité, dernièrement.

Advertisement for Oldsmobile cars, featuring the text 'Vérifiez sa Valeur!', 'Jugez la valeur véritable du NOUVEL OLDSMOBILE', and 'MAURICE-P. LAVIGUEUR'.

Le choix des connaisseurs



à cause de son indéniable saveur. 'Frais des Plantations'

—M. Jean Caron, de Chicopee, Mass., est en visite chez son père, M. Joseph A. Caron.

POINTE AU PERE

Naissance.— M. et Mme Charles Marquis, née Blanche-Alma Lavoye, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 7 et baptisée le même jour, sous les prénoms de Marie-Florence, Adrienne.

—M. et Mme Charles Rioux, de Mont-Joli, étaient en promenade chez M. J.-B. Dubé, la semaine dernière.

St-Henri de Taillon

Va-et-vient.— M. Louis-Philippe Lefebvre est arrivé de Montréal où il a subi un traitement à l'Hôpital du Sacre-Coeur.

ST-AUBERT

Notes sociales.— Mlle Thurotte est retournée à Québec, après avoir passé quelques jours chez ses tantes, Miles Morin.

BEAUPORT

Baptême.— Le 5 mars fut baptisée Marie-Eulanie, Colette, à Roberval, de M. et Mme Zerménigüe Viger (née Delvina Racine).

blitta, que le public, est invité à aller admirer de manière à pouvoir apprécier dans tous les domaines, le savoir-faire des artistes c'est-à-dire de nos vallantes fermières de Beaufort.

CABANO

Résultat des concours pour les élèves du collège des Frères du S. C.

ST-GEDEON, FRONTENAC

Décès.— Mademoiselle Marie-Paula Paradis, fille de M. H. Paradis, de Lac Mégantic, est décédée au couvent de St-Gédéon.

—M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon, ont visité M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon.

—M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon, ont visité M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon.

—M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon, ont visité M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon.

—M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon, ont visité M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon.

—M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon, ont visité M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon.

—M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon, ont visité M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon.

—M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon, ont visité M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon.

—M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon, ont visité M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon.

—M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon, ont visité M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon.

—M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon, ont visité M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon.

—M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon, ont visité M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon.

—M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon, ont visité M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon.

—M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon, ont visité M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon.

—M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon, ont visité M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon.

—M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon, ont visité M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon.

—M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon, ont visité M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon.

—M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon, ont visité M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon.

—M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon, ont visité M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon.

—M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon, ont visité M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon.

—M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon, ont visité M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon.

—M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon, ont visité M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon.

—M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon, ont visité M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon.

—M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon, ont visité M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon.

—M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon, ont visité M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon.

—M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon, ont visité M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon.

Advertisement for 'AYLMER' tomato soup, featuring an image of a can and the text 'De la Soupe AYLMER, s'il vous plaît je ne veux rien autre chose'.

STE-MARIE DE BEAUCE

L'Ouvrier de Ste-Marie.— Mercredi le 18 dernier les membres du Cercle de Cultivateurs de Ste-Marie ont eu lieu leur assemblée générale.

—M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon, ont visité M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon.

—M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon, ont visité M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon.

—M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon, ont visité M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon.

—M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon, ont visité M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon.

—M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon, ont visité M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon.

—M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon, ont visité M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon.

—M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon, ont visité M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon.

—M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon, ont visité M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon.

—M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon, ont visité M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon.

—M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon, ont visité M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon.

—M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon, ont visité M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon.

—M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon, ont visité M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon.

—M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon, ont visité M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon.

—M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon, ont visité M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon.

—M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon, ont visité M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon.

—M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon, ont visité M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon.

—M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon, ont visité M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon.

—M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon, ont visité M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon.

—M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon, ont visité M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon.

—M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon, ont visité M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon.

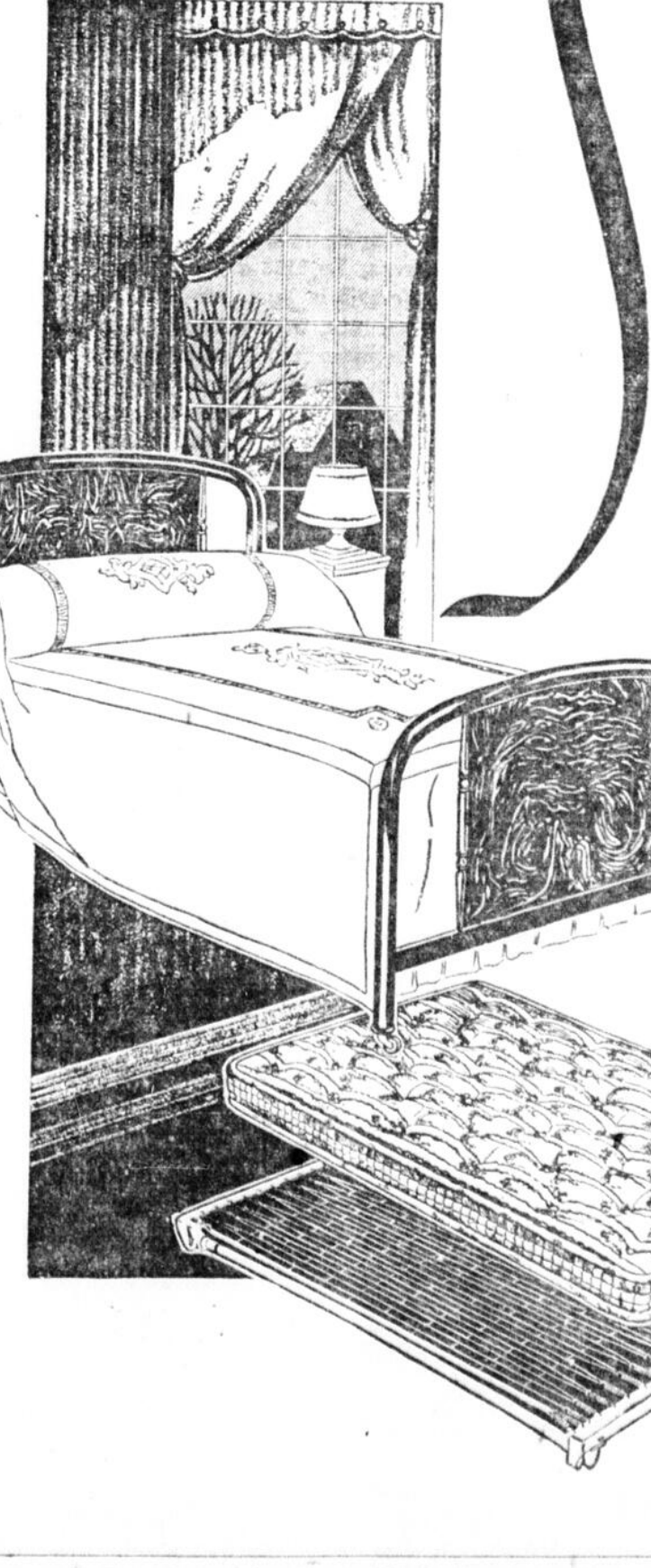
—M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon, ont visité M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon.

—M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon, ont visité M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon.

—M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon, ont visité M. et Mme J.-B. Boutin, de St-Henri de Taillon.

Advertisement for 'THE RENO' tea, featuring an image of a box and the text 'le thé parfait'.

Aux ACHETEURS DE MEUBLES



IMMONS

Présente CETTE REMARQUABLE VALEUR EN LITERIE A \$32.50

Simmons... le plus grand fabricant de lits et d'articles de literie au Canada... Un Magnifique lit Simmons... Matelas "Peerless" Simmons... Sommier à Câbles (Garanti) No. 3450

Mr J.-E. Pessitault officia au Salut du Très-Saint-Sacrement chanté par les élèves actuelles.

# Le Canadien perd 3 à 0 contre les rapides Maroons

## MARTINEAU DONNE LA VICTOIRE A SON CLUB

Dans la première partie d'une série de deux dans trois, la Commission des Liqueurs a défait hier soir les Terres et Forêts au score de 1 à 0. Les deux clubs luttaient pour le championnat de la Ligue du Parlement. Martineau sur un bel élan a donné la victoire à son club dans la première période. La partie durait alors depuis 17 minutes. Les joueurs ont évolué difficilement sur une glace molle mais l'assistance assez considérable a goûté cette partie. L'arbitre était Edgar Morin, du Trois-Rivières. Il eut la tâche assez facile.

## LES AMERICAINS SONT ENCORE DANS LA COURSE

New-York, 13. — Les Américains ont maintenu leur position dans le classement des équipes de la section canadienne de la N.H.L. hier soir lorsqu'ils ont défait les Sénateurs au score de 2 à 0 dans une partie sensationnelle. Cette victoire laisse les Américains à un point en arrière des Maroons, détenteurs de la troisième position. Une attaque conduite par Frank Carson, dans le dernier engagement, avait donné la victoire aux Sénateurs. Carson brisa le deadlock en plaçant un coup rapide dans un coin des filets de Connell. Carson et Hughes prirent part au second point compté alors que Brydges s'empara d'une de leurs passes pour placer le disque en arrière de Connell. Les Sénateurs protestèrent ce point, la rondelle après avoir touché le filet, ayant rebondi à plusieurs pieds en avant.

De temps à autre, la partie fut monotone, mais jamais la mise en échec ne cessa d'être rude. Quinze punitions mineures furent imposées par les arbitres et Bill Brydges fut même expulsé pour cinq minutes après avoir renversé Finnigan qui semblait en parfaite position pour compter. Connell arrêta la rondelle à 42 reprises.

## LA COUPE DE MTRÉ BEDARD EST GAGNEE PAR FALARDEAU

La coupe offerte par M. Ephraïm Bedard M. P. P. a été gagnée par L. Falardeau dans la course de 6 1/2 milles à l'Anic-Lorette. Une foule d'un-déjà de 3000 personnes était placée tout le long du parcours et fut témoin d'une épreuve très contestée qui réunissait 22 coureurs. La coupe Bedard et un prix de \$10.00 fut présentés au vainqueur qui parcourut la distance en 43 minutes. Au début de la course le jeune Arthur Hamel prit le devant et le coureur serva environ quatre milles et la se fit dépasser par Lucien Falardeau qui mena jusqu'à l'arrivée peut gagner par une marge de deux secondes seulement. C'est dire que la première place fut disputée entre les deux premiers. On remarquait parmi les coureurs M. E. Lavalée, âgé de 60 ans qui fit preuve d'endurance car il arriva aussi à l'arrivée qu'au départ. L'Hotel Champigny était à la disposition des coureurs pour recevoir, tout ce dont leur état nécessitait et ils y reçurent des soins empressés, de la part de la direction.

Voici le classement final:

No.	Nom	Temps
1	Lucien Falardeau (ind.)	43
2	Arthur Hamel (ind.)	43 02
3	J. Bte Auclair (ind.)	45
4	H. Alain (Garage Alain)	45 05
5	Mendoza Bolvin (ind.)	47
6	Maurice Hamel (ind.)	47 03
7	P. E. Morin (Hotel Alain)	47 30
8	Octave Fiset (ind.)	47 32
9	Marcel Moisan (ind.)	47 32
10	Albert Levesque (ind.)	48 00
11	G. Hamel (A. Beaupré agent J.-A. Roy)	48 03
12	A. Hamel (A. Julien agent P.-T. Légaré)	48 18
13	Henri Levesque (ind.)	49 00
14	Rosario Thibault (ind.)	51 05
15	Octave Fiset (ind.)	51 05
16	Leopold Robitaille (ind.)	52 00
17	H. Fiset (Hot. Champigny)	52 22
18	Lucien Morin (ind.)	52 31
19	Joseph Paquin (ind.)	53 00
20	Willfrid Fiset (ind.)	55 00
21	E. Lavalée (Beaver)	62 00

Brooks Foxes

La jolie somme de \$90.00 fut distribuée aux coureurs comme suit: premier prix \$10.00 et la coupe Bedard.

## DECLARATION DE DEMPSEY

Los Angeles, 13.—Jack Dempsey a déclaré hier qu'il ne boxerait plus jamais. "Je sais", dit-il, "que je ne posséderai plus jamais mon ancienne condition physique et que je ne puis justifier les ambitions que mes amis ont sur moi."

## LES QUAKERS VAINQUEURS

Philadelphie.— Les Quakers ont éliminé hier le Détroit des prochains séries de détail alors qu'ils ont défait leurs adversaires par 7 à 5. C'était la seconde victoire des Quakers contre les Falcons en l'espace de trois semaines.

Quakers: Cude, Shields, Coulson, Barton, Milks, Jarvis, Detroit: Dolson, Noble, Rockburn, Cooper, Goodfellow, Sorrell.

Spares—Lowrey, Kilrea, Howe, Mackinnon, Crossett.

Détroit — Lewis, Ay, Evans, Filmore, McInenly, McCabe, Newman, Goldsworthy.

Arbitres: Corbeau et Wagner.

1ère période: 1—Quakers Harvis 4:43 2—Quakers Kilrea (Howe, Lowrey) 1:24. 3—Détroit, Goodfellow (Evans) 4:24. 4—Détroit, Sorrell 1:33. Punitions: Crossett, McInenly, Evans.

2ème période: 5—Quaker Milks (Barton, Jarvis), 3:28. 6—Quakers Kilrea (Howe) 5:52. 7—Quakers Lowey (Kilrea, Howe) 5:52. 8—Détroit Goldsworthy (Goodfellow) 3:43. 9—Quakers Howe (Kilrea) 5:06.

3ème période: 10—Détroit Cooper (Noble) 1:22. 11—Détroit Sorrell (Noble) 2:02. 12—Quakers Barton (Jarvis, Milks) 13:01. Punition: Coulson.

2e, \$10.00; 3e, \$9.00; 4e, \$8.00; 5e, \$7.00; 6e, \$6.00; 7e, \$5.00; 8e, \$4.00; 9e, \$3.00; 10e, \$2.00; 11e, \$1.00 et dix autres prix de \$2.00 ainsi qu'un magnifique cadeau offert par la maison Samson & Pilon gagnée par Octave Tessier et un autre offert par la maison Eugène Dubois pour le plus vieux concurrent gagné par M. E. Lavalée.

Les organisateurs de cette course étaient, MM. Ulderich Fiset, Louis-Philippe Daoust et Leo Fiset qui ont remportés un très grand succès et qui remercient premièrement les juges qui ont remplis leur tâche à la satisfaction générale ainsi que tous ceux qui ont contribué au succès de cette course.

Les juges étaient comme suit: Juges honoraires: M. le curé Cloutier et MM. les Vicaires, G. Châteauevert et M. Lahaie, les juges actifs étaient: M. le maire Alphonse Drolet, M. Ephraïm Bedard, M. P. P., M. Jules Hamel, M. Louis Fiset, M. le Dr F. Belleau, M. Ernest Fiset, M. Pierre Jobin, M. Mc Gill Burroughs et M. Joseph Gauvin, qui ont adressé un mot de félicitation et d'encouragement à l'adresse de tous.

Les officiers de la course étaient: MM. Ferdinand Laroque, Alphonse Robitaille, MM. Bolduc et son assistant Joseph Fiset, Napoléon Matte, Noël Fiset, Louis-Philippe Fiset, Alphonse Labrosse et Leo Musan; le docteur officiel était M. Dr. F. Belleau.

—Voyez-vous, je déteste rentrer chez moi: jamais rien n'est fait.

—Moi, pour ça, je ne peux pas me plaindre, alors! J'ai une femme épatante: elle me fait mon lit, elle retourne même mes poches. (Moustique, Charleroi).

Les quatre compagnons croyaient que cette montagne était en or, mais ils n'en étaient pas certains. Il se pouvait aussi que ce fut là la résidence de l'Homme dans la Lune! Tout-à-coup, ils se virent devant l'entrée d'une caverne. Allèrent-ils s'y aventurer ???



Les champions du monde sont vaincus par leurs vieux rivaux de la métropole qui les blanchissent au score de 3 à 0. — C'est la première défaite du Canadien aux mains des Maroons cet hiver. — La partie a été menée à une allure endiablée du commencement à la fin. — Cinq avants du Canadien ne peuvent tromper la vigilance de Kerr.

## MORENZ ET HOOLEY SMITH ETAIENT ABSENTS

Forum, Montréal, 13. — Les champions du monde ont dû baisser pavillon hier soir devant l'équipe déterminée des Maroons qui a remporté contre eux une victoire décisive au score de 3 à 0. C'était la dernière rencontre régulière de ces deux clubs cette année. Le Canadien a battu trois fois Montréal au cours de l'hiver, mais dans les deux autres parties et perdu la dernière. La rencontre d'hier a été remarquable au point de vue de la rapidité des deux équipes.

Les Habitants étaient privés des services de leur brillant centre, Howie Morenz, tandis que les Maroons avaient de même à déplorer l'absence de leur joueur étoilé, Hooley Smith. Les secondes lignes d'avants ont figuré avec grand brio dans la rencontre et c'est grâce à elles si la rapidité du jeu a pu sans cesse être maintenue. La première période s'est terminée avec un score égal de 0 à 0 mais dans la seconde, les Maroons devaient prendre un avantage de deux points. Stewart et Northcott qui patinaient à toute vitesse comptèrent pour leur club dans cet engagement, tandis que Wilcox se chargea de l'autre point, au début de la dernière période. L'effort que fit le Canadien dans les dernières minutes fut de toute beauté mais en aucun temps les lancers venaient de tous les angles ne purent tromper la vigilance de Kerr et de ses sentinelles.

1ère période.— Les Maroons se lancèrent à l'attaque dès le coup de sifflet de l'arbitre et Siebert ainsi que Stewart dirigèrent deux terribles lancers en direction des buts du Canadien. Durant les cinq premières minutes, il fut facile de constater que la partie serait rude car la mise en échec était sans cesse très dure. Laroche dirigeait un lancer de côté vint à un cheveu de compter mais Kerr intercepta à temps. Les Maroons utilisant leur seconde ligne d'attaque formée de Ward, Trotter et Northcott ne diminuèrent en aucun temps leur rapidité et la défense du Canadien fut souvent mise à l'épreuve. Sylvio Mantha s'approcha ensuite dangereusement de Kerr et le gardien des Maroons eut tout juste le temps de l'arrêter avec sa main la rondelle qui roulait tout près de l'embouchure des filets. Gagnon, Georges Mantha et Lépine parviennent à lutter de vitesse avec la seconde ligne des Maroons qui ne désespèrent pas. Alternativement le jeu est transporté d'un bout à l'autre de la patinoire et la foule est tenue en haleine. Durant cette ériode les honneurs ont été divisés, chaque gardien de but ayant à pratiquer de nombreux arrêts. Canadien, 0; Maroons, 0.

Punitions: Stewart, Gagnon, Trotter (2), Leduc, Burke, Conacher.

Deuxième période. Lépine et Joliat pratiquèrent un back-checking parfait au début de la

3e période. — A peine la rondelle était-elle remise au jeu que Wilcox mit le score trois à zéro en faveur du Canadien. Wilcox accomplit ce coup sans aide après une course sur la rampe gauche. Dirigeant un long coup de la ligne bleue, il trompa la vigilance de Hainsworth et la rondelle vint s'abattre dans un coin du filet. Le Canadien fit alors un effort désespéré pour reprendre l'avantage, mais la solide ligne de défense formée de Conacher et de McVicar devait réduire à rien leurs superbes lancers. Lentement, les Maroons se replièrent sur la défensive se contentant d'intercepter la rondelle au moment opportun. En l'espace de quelques secondes, Kerr eut à se défendre de deux terribles lancers faits à bout portant.

Dès le retour de McVicar et de Phillips, le Montréal se remit à attaquer avec une énergie nouvelle. Le Canadien repiqua par des attaques à cinq hommes. Wilcox s'éleva vers le centre de la glace put s'approcher de Hainsworth mais celui-ci arrêta le disque avec ses jambes. Tous les joueurs du Canadien étaient dans le territoire ennemi vers la fin de la période mais Conacher et Kerr réussirent à rejeter le disque au loin. Canadien, 0; Montréal, 3.

Punitions: Wilcox, Northcott, Laroche, McVicar, Phillips, Laroche, Phillips, Siebert, Stewart.

Canadien.—Hainsworth, S. Mantha, Burke, Lépine, Laroche, Joliat; substitués: Wasnie, Mondou, Lesieur, Rivers, Gagnon, Leduc, G. Mantha.

Maroons.—Kerr, McVicar, Conacher, Stewart, Siebert, Philippe; substitués: Wilcox, Ward, Trotter, E. Roche, Northcott, Brydson, Gallagher.

## DERNIERE ASSEMBLEE DE LA LIGUE DES BONS SPORTS

La Ligue des Bons Sports a tenu une assemblée de fin de saison hier soir à l'Arena. Le 8123 a été proclamé champion du circuit et la coupe offerte à la ligue par M. Lorenzo Lessard, de la maison David Racine, lui a été remise par le président Pierre Lachance. Le 8123 a de même reçu la coupe offerte par M. Léon Drolet au vainqueur de la série de championnat dans ce circuit. Les officiers de la ligue semblent satisfaits de leurs activités. L'assistance a été généralement assez bonne et des parties très intéressantes ont été jouées. Il est probable que le circuit opérera encore l'an prochain.

## LES PINGOS ET LES SMIGS par Clark Watson



Si vous étiez en ce moment au sommet d'une des montagnes de la Lune vous verriez Jules, Rosette, le roi de Pingole et le prince Bingo se dirigeant à travers la plaine vers une énorme montagne située à quelque distance...

D'après le plan, ce n'est pas l'endroit où se trouve la mine !! Allons-nous nous aventurer là-dedans ? Oui, peut-être !



Les quatre compagnons croyaient que cette montagne était en or, mais ils n'en étaient pas certains. Il se pouvait aussi que ce fut là la résidence de l'Homme dans la Lune! Tout-à-coup, ils se virent devant l'entrée d'une caverne. Allèrent-ils s'y aventurer ???

## LE PORTER ELOIGNE LES RHUMES L'HIVER

L'un des moyens les plus simples et les plus efficaces de se protéger contre les rhumes d'hiver, c'est de se fortifier en prenant régulièrement du Porter. Renommé pour ses merveilleuses propriétés reconstituantes, ce fameux breuvage tonique est employé depuis de nombreuses années contre l'anémie et autres cas de débilité. Le Cream Porter Boswell, est un breuvage agréable en outre d'être un tonique efficace. Demandez-le chez votre épicer.

## TRURO VAINQUEUR

Le Truro a remporté hier le championnat amateur des Provinces Maritimes en battant le Amherst au score de 4 à 3. Le Truro gagna la série par 7 à 4.

## A PARENT

Le 22 février dernier eut lieu une course de 10 milles et demi sous les auspices des commerçants de Parent, organisée par M. Art. Dupont. Huit coureurs y prirent part. Le vainqueur, Rodolphe Dupont, fit le trajet dans 1:23:39; 2e Charles Villeneuve, 1:27:30; 3e Wilfrid Guenard, 1:30:45; 4e Prime Cloutier, 1:34:45; 6e Adrien Lavoie, 1:38:7; 7e Ed Jones, 1:45:15.

Claude Hughes eut un accident en courant. On dut le transporter sur le char préposé au point de retour, en cas d'accident. M. J. Rozon, préposé au téléphone, nous donna les détails d'arrivée et de départ de chaque coureur au point de retour. M. J. Rozon était accompagné de M. Art. Matte.

Après la course, M. Art. Dupont invita M. F.-A. Nowell, président de l'association récréative C.N.R., à venir distribuer les cinq prix aux coureurs.

Immédiatement après, eut lieu une autre course de chiens pilotes par cinq femmes. La course se fit sur un parcours de 2 milles. Le vainqueur fut Mme Jos. Boachard, qui fit le parcours en 11 1/4 min; la 2e, Mlle Y. Patry, en 12 1/2; Mlle O. Sinaud, en 13 min.; Mlle Cécile Dupont, en 13 1/2 min.; et enfin Mlle Yvette Boachard, en 14 1/4 min. Cinq prix furent distribués.

Cette course fut également organisée par M. Art. Dupont, aide de Mlle Rita Dupont, sa sœur.

## ARENA DE BEAUPRE

Dans le court espace de dix jours, le Mainteneance, champion du moulin par sa victoire sur les Paper Makers, vient de s'assurer le championnat de Beaupré en battant le club du village et en l'écrasant sous le score de 9 à 2. La dure leçon que nos jeunes de Beaupré viennent de recevoir est plus que surprenante et le score infligé devant une foule hostile aux vainqueurs (en effet les Paper Makers y étaient) est assez éloquent par lui-même et se passe de tout commentaire.

Les amis du village ont admis leur défaite en bons perdants et en vrais sportsmen.



—Mon chéri! Défense d'entrer, et je n'ai pas d'argent pour payer l'amende. (Lustige Sachse, Leipzig.)

## LES DEUX BANQUES DE LORETTEVILLE ANNULLENT

Une intéressante partie a mis aux prises le club de la Banque Canadienne Nationale et celui de la Banque Provinciale, à Loretteville, avant-hier soir. La glace n'était pas dans un très bon état mais les deux équipes n'en ont pas moins donné une très bonne exhibition. Après soixante minutes de jeu les deux équipes durent quitter la patinoire avec un score égal de 1 à 1. Maurice Hardy a compté pour la Banque Provinciale et Robert Durand pour la Banque Canadienne Nationale. Près de 500 personnes assistaient à la joute.

## AU SEMINAIRE DE QUEBEC

Hier après-midi eut lieu la rencontre habituelle du Lévis et du Montcalm, clubs indépendants à la belle-patinoire. Le Lévis remporta sa 6e victoire, par un score de 8 à 4. Le Montcalm est un peu désorganisé par la maladie; Roger Guimont, capitaine, n'a pu se rendre à son poste hier après-midi. Espérons que lorsque l'équipe sera complète le Montcalm reprendra le terrain perdu.

Après la 7e partie, il nous fait plaisir de publier la liste des meilleurs scoreurs:

Lusier (L)	38
Turcotte (L)	36
Turot (M)	24
Boulet (M)	10
Drolet (M)	9
Gaimont (M)	8
Valée (L)	8
Boivin (L)	8
Juneau (L)	3
Paré (L)	2

## LEITHAM DANS L'ARENE

Montréal, 13.—Sammy Gibbs, géant de Leitham, a annoncé hier qu'il venait de signer un contrat pour une bataille qui mettra aux prises Leitham et Pete Sanstol, le 23 mars prochain. La rencontre aura lieu au théâtre St-Denis. Leitham est maintenant en bonne santé et a commencé son entraînement en vue de cette bataille.

## EXHIBITION DE BASEBALL

A St-Petersburg, Fla.: St-Louis (N) 12 13 1 1 Boston (N) 6 11 4 4

Haltham, Derringer, Grabowski et Wilson; Brown, McAfee, Gans, Delaney et Bool.

## La Cie Dress Well

vous invite cordialement à visiter son exposition de

## MODES POUR MESSIEURS

consistant en ce qu'il y a de plus nouveau en fait de modèles et de tissus anglais et écossais.

Prix spéciaux sur toute commande livrable à Pâques.

Satisfaction fait sur mesure. SATISFACTION GARANTIE

25 PALETOTS DE PRINTEMPS, grandeurs de 34 à 42, Dress Well Brand, échantillons de voyageur. Valeurs jusqu'à \$50, réduits à \$29.75

CRAVATES ANGLAISES, prix réguliers de \$1.50 à \$3.00, réduites à \$1.25

CHAUSSETTES ANGLAISES, cachemire de laine (qualité King) valeur de \$1.50 à \$3.00, réduites à \$1.00

CHEMISES & PYJAMAS, sur mesure: \$4. à \$12. Broadcloth anglais...

SMART TAILORED DRESS AND WELL GUARANTEED CLOTHES

A.-A. BERNIER, Gérant 80, rue St-Pierre, Québec. — Tél.: 2-4585

## Attendez le grand EUCHRE-ANNUEL

de l'Association Sportive des Employés de L'EVENEMENT qui aura lieu

A LA SALLE DES ZOUAVES, RUE BERTHELOT le Mercredi, 25 Mars

Ce sera le gros événement de la saison NOMBREUX ET MAGNIFIQUES PRIX Lisez notre journal chaque jour pour plus de détails.

# Embouteille EN ECOSSE

Le fait que le McCallum's "Perfection" est distillé, mélangé, vieilli et embouteillé en Ecosse, est la meilleure garantie que vous puissiez avoir de sa haute qualité uniforme. Vous pourrez être fier de servir le "Perfection", car sa suprématie est reconnue dans le monde entier depuis 1807. Importé en bouteilles de 26 1/2 et 40 onces seulement. Cacheté avec capsule commode pouvant servir à mesurer.

"Doux comme toi"

## McCallum's Perfection Scots Whisky

EDINBURGH (FOUNDED 1807) LONDON

—Voyez-vous, je déteste rentrer chez moi: jamais rien n'est fait.

—Moi, pour ça, je ne peux pas me plaindre, alors! J'ai une femme épatante: elle me fait mon lit, elle retourne même mes poches. (Moustique, Charleroi).

Les quatre compagnons croyaient que cette montagne était en or, mais ils n'en étaient pas certains. Il se pouvait aussi que ce fut là la résidence de l'Homme dans la Lune! Tout-à-coup, ils se virent devant l'entrée d'une caverne. Allèrent-ils s'y aventurer ???

Attendez le grand EUCHRE-ANNUEL de l'Association Sportive des Employés de L'EVENEMENT qui aura lieu A LA SALLE DES ZOUAVES, RUE BERTHELOT le Mercredi, 25 Mars Ce sera le gros événement de la saison NOMBREUX ET MAGNIFIQUES PRIX Lisez notre journal chaque jour pour plus de détails.

# Une grande fête de la jeunesse sportive à Beauport

La course annuelle du collège a été couronnée de succès hier après-midi. — Le jeune A. Hébert et le jeune L. Parent ont parcouru le mille en 5.12. — Une intéressante cérémonie au collège de Beauport, où 100 prix devaient être distribués. — M. Binet présidait.

## LISTE DES GAGNANTS

C'était grande fête hier après-midi, chez la jeunesse écolière de Beauport. Il y avait "d'quoi", c'était la course annuelle des garçonnets, des petits athlètes qui formeront la génération de demain. Depuis trois ans, un groupe d'amateurs de Beauport et les créneaux du collège organisent une course qui fait du bruit non seulement à Beauport, mais dans plusieurs endroits sur la côte de Beauport et à Québec. Bien que les concurrents soient des enfants, l'affaire intéresse tout le monde parce que les parents s'occupent naturellement des exploits de leurs héritiers. Quand la température le permet, hommes, femmes et jeunes gens se déplacent pour aller encourager les gars et applaudir les vainqueurs. Et, on en parle longtemps dans le jeune Landerneau. Les champions se préparent des médailles d'argent et les vaincus ferment toutes une série de résolutions en vue de la course qui suivra dans 12 mois... Hier, les organisateurs n'ont pas été favorisés par les éléments. Madame la Température avait décidé que les routes seraient recouvertes et qu'une pluie "mouilleuse" viendrait boucher les yeux de courseurs. "Ca glissait", "ça mouillait", et "ça aveuglait" pratiquement. Mais, qui peut arrêter la jeunesse? On sait être tenace quand on a 10 ans et ça s'énermeillait de montrer aux parents et aux amis qu'on est capable de faire des faits d'armes. Cependant, l'état de la pluie et la température a empêché un nombre de personnes de sortir. L'assistance n'était pas aussi considérable que l'an dernier. Cependant, plusieurs centaines de personnes étaient allées à la salle du collège quand le président Binet a procédé à la distribution des prix. Une centaine de cadeaux étaient installés sur la table. M. Binet annonçait les positions des équipes, de concert avec M. Eugène Robert, et les petits bons hommes allaient choisir. Précisément, un groupe de dames offrait un gâteau et des friandises à chacun. Tout le monde semblait heureux chez les jeunes et aussi chez les gens d'âge moyen. Comme toujours, le frère Henri, directeur du collège, et les autres frères se sont dévoués pour assurer le succès de la fête.

La cérémonie de distribution des prix s'est prolongée "un bon bout de temps". Plusieurs concours tenaient à jeter un bon coup d'oeil sur la table avant de faire son choix. — "Mais, allez donc roulement", fit un officier. — "J'ai droit de choisir", fit un bambin. La remarque dériva tous les coeurs! C'était bien la fête des enfants... L'enjeu aurait été d'un million et les gagnants n'auraient pas mieux travaillé... encore une fois, Binet, les frères du collège et les autres organisateurs méritent des compliments. Ils devraient avoir de nombreux imitateurs, car, en somme, le bambin qui compte 10 printemps aujourd'hui sera un homme dans deux lustres et il sera un des gouvernants du monde dans deux décades... Des petites fêtes de ce genre, c'est du sport! Nous donnons ci-dessous le classement des concurrents: 1—A. Hébert, L. Parent, 5, 12. 2—Pageau, L. Groux, 5, 15. 3—Bonnel, L. Yvon, 5, 34. 4—H. Picard, R. Delisle, 5, 40. 5—A. Guillot, P.-E. Baril, 5, 52. 6—R. Parent, A. Chailfouet, 5, 50. 7—J.-P. Ménard, L. Paquet, 5, 51. 8—C.-H. Pageau, G. Lebel, 5, 59. 9—A. Doyon, J.-P. Maréchal, 6, 00. 10—P.-E. Hains, G. Langevin, 6, 02. 11—M. Ferland, G. Martineau, 6, 04. 12—M. Maroux, M. Laplante, 6, 08. 13—M. Drouin, B. Touchette, 6, 11. 14—R. Morin, F. Ansell, 6, 11. 15—R. Bélanger, S. Thibault, 6, 14. 16—R. Rondeau, R. Dionne, 6, 16. 17—R. Doyon, A. Therrien, 6, 22. 18—M. Grenier, A. Grenier, 6, 22. 19—L. Martineau, A. Ménard, 6, 24. 20—F. Huot, C. Roberge, 6, 25. 21—E. Beaudoin, P. Lynch, 6, 27. 22—J.-B. Gendreau, J. Vallee, 6, 28. 23—B. Therrien, L. Langevin, 6, 31. 24—M. Paquet, R. Grenier, 6, 33. 25—M. Langevin, M. Langevin, 6, 35. 26—G. Barbeau, L. Binet, 6, 43. 27—M. Dery, J.-B. Bédard, 6, 47. 28—J.-P. Groux, M. Robert, 6, 55. 29—C.-H. Bélanger, J. Mercier, 7, 08. 30—A. Rondeau, M. Paradis, 7, 10. 31—P. Poulin, R. Vaillancourt, 7, 11. 32—L. Doyon, J. Langevin, 7, 21. 33—A. Grenier, A. Brière, 7, 34. 34—A. Mailloix, D. Mailloix, 7, 36. 35—C. Barbeau, P.-E. Voyer, 7, 45. 36—M. Trudel, R. Vandal, 8, 02. 37—J. Noreau, A. Noreau, 8, 11. 38—C. Lebel, L. Hébert, 10, 40.

## LES MOYENNES DE LA CLASSE "A" DE L'ASSOCIATION DES QUILLEURS

D'après le rapport officiel du secrétaire Marois, les six clubs de la classe "A" de l'association locale des grosses quilles, ont joué 870 parties au cours de la dernière saison. Ils ont reversé 150,745 quilles. La moyenne générale a été de 263,3. Le Frontenac I, champion, a enregistré la meilleure moyenne, soit 275,4. Le plus haut total a été de 2943 (Frontenac I). Le Joffre a totalisé 1072, avec une partie de 700, la seule de la saison. On a compté 13 manches de 600, soit: Frontenac I, 6; Joffre, 4; Excelsior, 2 et Lévis, 1. Il y a eu 150 parties de 200, réparties comme suit: Frontenac I, 41; Joffre, 36; Excelsior, 24; Frontenac II, 21; Lévis, 20; Limoulois, 8. Dans la ligue, il y a eu 3130 "strikes", 842 "spares", 971 trous et 1129 erreurs. Le Frontenac I a gagné avec 24 parties sur 30 ou cinq de plus que le Frontenac II.

Voici le classement des équipes:

Club	Parties gagnées	Parties perdues	Total des parties	Moyennes	Plus haute partie	Plus hautes parties	Strikes	Spares	Trous	Erreurs	
Frontenac I	24	6	30	275.4	275.4	2943	1017	572	708	146	140
Frontenac II	19	11	30	262.87	262.87	2740	635	665	189	184	184
Joffre	18	12	30	263.88	263.88	2879	602	628	154	160	160
Lévis	16	14	30	262.27	262.27	2808	1004	548	653	191	197
Excelsior Life Ass.	11	19	30	262.79	262.79	2904	979	545	665	191	173
Limoulois	2	28	30	192.38	192.38	2489	947	3.8	613	110	275

### FRONTENAC I

Parties	Points	Moyennes	Plus hautes parties	Plus hautes parties simples	Strikes	Spares	Trous	Erreurs	
P. Métivier	30	565.4	183.3	597	221	117	152	23	29
L. Dorval	30	561.8	187.2	830	234	114	158	25	19
P. Cantin	6	1107	184.5	570	203	22	27	6	5
A. Nadeau	3	552	184.0	552	211	12	13	1	6
H. Martinette	30	547.7	182.5	638	217	114	140	29	29
P. Pichette	27	483.3	179.3	630	236	100	121	31	31
P. Talbot	21	376.8	179.4	583	220	83	83	30	21
R. Cantin	3	530	173.3	520	199	10	14	1	7
TOTAUX	150	2754.6	275.4	638	268	572	708	146	140

### FRONTENAC II

Parties	Points	Moyennes	Plus hautes parties	Plus hautes parties simples	Strikes	Spares	Trous	Erreurs	
C. Gagnon	24	440.8	183.6	583	214	102	100	26	25
G. Boyte	27	479.4	177.5	564	233	103	119	46	25
E. Frechette	30	539.2	178.4	584	231	96	132	29	35
E. Gagnon	18	316.8	178.0	583	225	63	80	29	25
A. Cadet	29	502.7	173.3	590	243	97	132	31	43
A. Simpson	15	280.0	173.3	560	195	56	61	17	21
J. Gagnon	4	608	152.0	449	182	14	12	6	11
T.-H. Portier	3	370	123.3	370	136	4	9	7	10
TOTAUX	150	2626.7	262.6	590	243	535	665	189	184

### JOFFRE

Parties	Points	Moyennes	Plus hautes parties	Plus hautes parties simples	Strikes	Spares	Trous	Erreurs	
W. Labbé	3	587	195.6	587	227	15	11	0	4
E. Lafrance	30	580.6	193.5	707	258	133	133	24	24
J. Plante	22	413.7	188.0	606	246	96	94	8	12
E. Amiot	30	535.8	178.6	619	245	124	116	54	20
L. Bernier	30	529.7	175.5	583	224	120	123	29	47
L. Brunet	30	512.9	170.9	596	223	101	138	31	43
L. Amiot	5	674	134.8	401	157	13	11	8	20
TOTAUX	150	2638.8	269.8	707	258	602	628	154	180

### LEVIS

Parties	Points	Moyennes	Plus hautes parties	Plus hautes parties simples	Strikes	Spares	Trous	Erreurs	
L. Finet	2	381	190.5	381	222	8	8	2	2
A. Gingras	21	384.1	182.9	587	221	83	100	17	21
H. Verreault	30	545.4	181.8	588	216	116	137	37	24
J.-M. Dumont	30	534.5	178.1	680	264	110	130	33	38
L. Roberge	21	371.5	176.8	570	222	84	88	24	25
R. Giguère	2	340	170.0	340	191	8	6	3	4
T. Giguère	8	335.8	189.7	503	191	29	32	7	16
A. Lecours	27	454.4	169.2	543	245	80	132	47	44
R. Côté	4	659	168.7	534	207	12	15	4	10
C. Ferreault	5	790	158.0	505	183	18	15	7	12
TOTAUX	150	2642.7	264.2	680	264	548	663	181	177

### EXCELSIOR LIFE INS

Parties	Points	Moyennes	Plus hautes parties	Plus hautes parties simples	Strikes	Spares	Trous	Erreurs	
F. Raymond	30	560.1	186.7	603	258	121	147	36	17
J. Poulin	30	525.6	175.2	584	213	109	132	49	35
C.-P. Ouellet	27	471.7	174.7	533	221	107	112	28	38
A. Nolet	30	522.0	174.0	586	217	96	142	31	40
J. Paré	11	1899	171.7	551	203	40	43	19	9
G. Boisvert	6	903	165.5	507	115	19	26	7	13
W. Picard	9	1480	162.2	508	181	32	34	14	16
J.-R. Bonhomme	7	1133	161.8	515	189	21	29	7	16
TOTAUX	150	2627.9	262.8	603	258	545	665	191	173

### LIMOULOIS

Parties	Points	Moyennes	Plus hautes parties	Plus hautes parties simples	Strikes	Spares	Trous	Erreurs	
A. Larivière	6	1038	173.0	541	205	19	30	4	10
L. Labadie	12	2045	170.6	555	213	35	59	6	25
A. Poulin	6	1019	169.8	540	200	16	32	6	8
W. Groux	24	40.4	167.6	533	226	74	123	19	49
J. Valières	23	357.1	162.3	518	202	80	108	27	34
J. Baril	3	486	162.0	486	191	8	14	6	3
R. Cayer	16	241.9	151.1	503	208	44	57	8	55
R. Bouchard	17	2666	150.9	481	190	49	63	24	44
A. Caron	11	1633	148.4	510	204	21	43	6	41
J.-A. Verreault	3	437	145.6	437	148	6	14	4	6
TOTAUX	120	19236	160.3	555	2.6	328	513	110	275

## FAITS DIVERS

**Sports nautiques.** — Les amateurs de sports nautiques sont priés de ne pas oublier que l'assemblée de la nouvelle association et des comités aura lieu ce soir, à 8 heures 15, au comité des finances à l'Hôtel de Ville. Les comités éliront leurs présidents et leurs secrétaires. Depuis huit jours, le secrétaire Gingras a adressé 75 lettres aux nouveaux officiers et à d'autres amateurs.

**Laval champion.** — Le Laval junior a gagné le championnat de la ligue de hockey de l'université Laval hier après-midi. Il a défait l'Aiglon par 4 à 2. Une belle partie a été jouée.

**Les Bons Sports.** — La ligue de hockey des Bons Sports, qui n'a pas encore terminé ses opérations, promet une soirée intéressante pour les amateurs lundi à l'Arena. Une partie entre les deux équipes de jeunes filles et un match entre deux bons clubs amateurs compléteront le programme. On anticipera une assistance considérable.

**Golf à Loretteville.** — La direction du club de golf de Loretteville annonce qu'il a été décidé d'augmenter de 20 membres l'effectif de l'association pour se rendre au désir des amateurs. Bien que la saison du golf ne soit pas commencée avant plusieurs semaines, le président

### COMME PROTECTION CONTRE LES RHUMES D'HIVER, PRENEZ LE CREAM PORTER BOSWELL

**INVESTORS SYNDICATE**  
Montréal, 13. — Un rapport qui vient d'être publié par M. E. M. Richardson, secrétaire-trésorier de l'Investors Syndicate, indique que les ressources totales de cette compagnie accusent une augmentation de \$7,034,137.71 le 28 février 1931, comparé au total à la même date l'an dernier. Elles s'élevaient en effet à \$39,966,784.21.

### CLARA BOW IN "NO LIMIT"

avec Stuart Erwin, Harry Green et GEORGE BANCROFT  
Clive Brook et Kay Francis dans "SCANDAL SHEET"

AVEC Loretta Young et JACK MULHALL — aussi — VICTOR MCGLAGLEN — dans — "A Devil With Women"

Aujourd'hui et Demain  
CARTIER

### Un autre arrivage de ces Complets Bleu Marine Deux Pantalons \$25

Nous avons donné une nouvelle commande de ces complets, pour la bonne raison que les hommes qui en ont acheté en ont reconnu la valeur exceptionnelle, et qu'ils nous l'ont dit.

Aussi pouvons-nous les recommander. Ce sont des complets à deux pantalons, en worsted tout laine, teinture indigo, épongé à Londres. Les styles sont les plus nouveaux. La confection, elle aussi, soutiendra bien toute inspection.

Gants en Peau de Daim Lavables \$1.95

Classés comme seconds, mais leurs déficiences sont légères et gâtent en rien l'apparence ni les qualités de durée de ces gants.

Holt, Renfrew & Co Limited

### "PORTES DE L'ENFER"

Une équipe des Laurentides portant le nom terrifiant de "Portes de l'Enfer", prendra part dimanche prochain au derby de Loretteville; elle sera suivie de l'équipe du Club Sportif de la Voie. Les "Portes de l'Enfer" ont déjà remporté plusieurs succès au cours de l'hiver et on espère qu'elles feront bonne figure dans la course de Loretteville.

Seul l'habitude, les conducteurs étaient costumés. On avait réservé plusieurs prix pour les meilleurs figurants. Mentionnons les quatre premiers: M. Hébert, L. Parent, 5, 12. M. Pageau, L. Groux, 5, 15. M. Bonnel, L. Yvon, 5, 34. M. H. Picard, R. Delisle, 5, 40.

**THEATRE RIALTO**  
AUJOURD'HUI TOM TYLER dans "WHEN THE LAW RIDES" Aussi premier épisode Walter Miller dans "QUEEN OF THE NORTH" et autres suites

**CLASSIC**  
AUJOURD'HUI Laura LaPlante dans "HOLD YOUR MAN" Kenneth McKenna dans "THE SISTERS" Admission, matinée, 10c

**FRANCAIS**  
VUE PARLANTE Aujourd'hui CLYDE BROOK dans "Return of Sherlock Holmes" REGINALD DENNY dans "One Hysterical Night" Vue silencieuse - Titres français comédie et sujet musical. Matinée, 10c - Soirée, 15c

### Qui pourrait la blâmer? La Jeunesse avec ses rêves romanesques l'écrasait!

Les Rires — Les Amours et les Peines qui sont engendrés, quand cette génération jeune et enflemée rencontre ses aînés.

## SINS OF THE CHILDREN

avec LOUIS MANN — ROBERT MONTGOMERY — ELLIOTT NUGENT — LEILA HYAMS

COMMENCANT DEMAIN **VICTORIA**  
A Cosmopolitan Production

Metro-Gwynne-Talking Pictures

## Nous Recommandons la Bière CHAMPLAIN-SPECIAL

ELLE EST EN DEHORS DU TRUST. ELLE EST DIFFERENTE DES AUTRES. ELLE EST MEILLEURE

Le "Porter" Champlain est l'aliment par excellence qui mérite bien le nom qu'on lui a donné de "PAIN LIQUIDE"



L'ACTUALITE par L'IMAGE



La photographie ci-dessus fait voir JOHN D. ROCKEFELLER (au centre) en compagnie du capitaine J. ERROL BOYD et de Mme L. DICK, de Toronto. Le roi de l'huile voulait voir l'avion transatlantique "Columbia" lors du passage à New-York du capitaine et le remit à celui-ci huit sous neufs pour lui-même et sa famille. Mme Dick et plusieurs autres personnes présentes firent de courtes envolées avec Boyd, mais Rockefeller préféra rester sur la terre ferme. Photo copyright Associated Press.



Le palais de justice de Kingston, Ontario, un des plus vieux édifices de la province voisine, qui a subi des dommages s'élevant à \$100,000 lors de l'incendie qui ravagea l'édifice le 10 mars. Le palais de justice de Kingston s'élève au centre d'un parc, à proximité de l'Université Queen.



On voit ici les débris de l'avion du Lieutenant Fogarty de la Royal Air Force, après qu'il se fut abattu sur une maison en Angleterre. Le pilote sortit de l'appareil sans blessure et parvint à regagner le sol.



La photo que nous reproduisons ci-dessus fait voir un groupe de personnages royaux réunis à l'occasion du soixante-dixième anniversaire de naissance du prince Carl, frère du roi Gustave de Suède. Assis, à l'extrême droite, le prince Carl, à gauche, son épouse la princesse Ingeborg. Avec eux se trouvent leurs trois filles, la princesse héritière Astrid de Belgique, la princesse héritière Martha de Norvège et la princesse Marguerite de Danemark. Debout, de gauche à droite, le prince Léopold de Belgique, le prince Charles et le prince Olof de Danemark.

NAISSANCE

MIVILLE. — M. Henri Miville, et Mme Miville (née Delina Fortin) font par...

DECES

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles

PRESCRIPTIONS

FAITES RÉVALUER vos prescriptions au Laboratoire de la Pharmacie SIBRELL.

LISTE DE CHARS USAGES

PERLESS SEDAN, 6 cylindres, 1928, \$700.00; Auburn Sport Sedan, 1928, \$700.00; Studebaker Coach 6 cylindres, 1928, \$700.00...

Service Anniversaire

HAMEL. — Le service anniversaire de M. Ovide Hamel, chanté en l'église de St-François d'Assise, lundi, le 16, à 8 heures.

AVIS

Avis est par les présentes donné que la Compagnie Bélanger & Bolduc Limitée demandera la permission d'abandonner sa charte émise par le Gouvernement Provincial de Québec...

AVIS

Vous servez nourrie, logée, et je donne trente francs par mois; ça vous convient-il?

AVIS

Electeurs de Québec-Centre. Il est du devoir de chaque électeur de voir à ce que son nom soit sur les listes électorales.

AVIS

Electeurs de Québec-Centre. Il est du devoir de chaque électeur de voir à ce que son nom soit sur les listes électorales.

AVIS

Electeurs de Québec-Centre. Il est du devoir de chaque électeur de voir à ce que son nom soit sur les listes électorales.

AVIS

Electeurs de Québec-Centre. Il est du devoir de chaque électeur de voir à ce que son nom soit sur les listes électorales.

AVIS

Electeurs de Québec-Centre. Il est du devoir de chaque électeur de voir à ce que son nom soit sur les listes électorales.

AVIS

Electeurs de Québec-Centre. Il est du devoir de chaque électeur de voir à ce que son nom soit sur les listes électorales.

AVIS

Electeurs de Québec-Centre. Il est du devoir de chaque électeur de voir à ce que son nom soit sur les listes électorales.

NON CLASSIFIEES

ARGENT A PRETER. L.-E. POITIER, N. P., 87, Rue de l'Église, Québec. Tél. 9450.

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER, 6%, sur première hypothèque, de la ville de Québec.

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER, 6%, sur première hypothèque, de la ville de Québec.

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER, 6%, sur première hypothèque, de la ville de Québec.

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER, 6%, sur première hypothèque, de la ville de Québec.

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER, 6%, sur première hypothèque, de la ville de Québec.

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER, 6%, sur première hypothèque, de la ville de Québec.

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER, 6%, sur première hypothèque, de la ville de Québec.

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER, 6%, sur première hypothèque, de la ville de Québec.

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER, 6%, sur première hypothèque, de la ville de Québec.

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER, 6%, sur première hypothèque, de la ville de Québec.

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER, 6%, sur première hypothèque, de la ville de Québec.

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER, 6%, sur première hypothèque, de la ville de Québec.

NON CLASSIFIEES

ARGENT A PRETER. L.-E. POITIER, N. P., 87, Rue de l'Église, Québec. Tél. 9450.

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER, 6%, sur première hypothèque, de la ville de Québec.

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER, 6%, sur première hypothèque, de la ville de Québec.

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER, 6%, sur première hypothèque, de la ville de Québec.

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER, 6%, sur première hypothèque, de la ville de Québec.

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER, 6%, sur première hypothèque, de la ville de Québec.

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER, 6%, sur première hypothèque, de la ville de Québec.

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER, 6%, sur première hypothèque, de la ville de Québec.

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER, 6%, sur première hypothèque, de la ville de Québec.

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER, 6%, sur première hypothèque, de la ville de Québec.

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER, 6%, sur première hypothèque, de la ville de Québec.

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER, 6%, sur première hypothèque, de la ville de Québec.

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER, 6%, sur première hypothèque, de la ville de Québec.

IMMEUBLES

PROPRIETES A VENDRE. RUE FRASER, No 25, Lévis (sur le bord du rap), voisin du bureau d'énergie...

PROPRIETES A VENDRE

10 à 12% net de revenu sur les propriétés à vendre dans tous les quartiers de la ville.

PROPRIETES A VENDRE

VENDRE, jolie résidence d'été, à Cap-Rouge, située chemin St-Louis, côté du fleuve, avec tennis sur lot voisin.

PROPRIETES A VENDRE

VENDRE OU A ECHANGER, trois logements modernes, avec trois garages, sur le coin des rues Moncton et Fraser.

PROPRIETES A VENDRE

VENDRE, pour cause de départ, belle propriété rapportant de 10 à 12 pour cent net.

PROPRIETES A VENDRE

VENDRE, jolie résidence d'été, à Cap-Rouge, située chemin St-Louis, côté du fleuve, avec tennis sur lot voisin.

PROPRIETES A VENDRE

VENDRE OU A ECHANGER, trois logements modernes, avec trois garages, sur le coin des rues Moncton et Fraser.

PROPRIETES A VENDRE

VENDRE, pour cause de départ, belle propriété rapportant de 10 à 12 pour cent net.

PROPRIETES A VENDRE

VENDRE, jolie résidence d'été, à Cap-Rouge, située chemin St-Louis, côté du fleuve, avec tennis sur lot voisin.

PROPRIETES A VENDRE

VENDRE OU A ECHANGER, trois logements modernes, avec trois garages, sur le coin des rues Moncton et Fraser.

PROPRIETES A VENDRE

VENDRE, pour cause de départ, belle propriété rapportant de 10 à 12 pour cent net.

PROPRIETES A VENDRE

VENDRE, jolie résidence d'été, à Cap-Rouge, située chemin St-Louis, côté du fleuve, avec tennis sur lot voisin.

PROPRIETES A VENDRE

VENDRE OU A ECHANGER, trois logements modernes, avec trois garages, sur le coin des rues Moncton et Fraser.

IMMEUBLES

A VENDRE OU A LOUER. C'FFARD, Maison Montclair, ancienne résidence d'été, située à St-Louis, 90,000 pieds de terrain, garage, conditions favorables.

A VENDRE OU A LOUER

MAGNIFIQUE COTTAGE, 6 chambres, avec améliorations modernes, grand terrain, beau site, situé à St-Louis de Courville, près des chars.

PROPRIETES A VENDRE

VENDRE, jolie résidence d'été, à Cap-Rouge, située chemin St-Louis, côté du fleuve, avec tennis sur lot voisin.

PROPRIETES A VENDRE

VENDRE OU A ECHANGER, trois logements modernes, avec trois garages, sur le coin des rues Moncton et Fraser.

PROPRIETES A VENDRE

VENDRE, pour cause de départ, belle propriété rapportant de 10 à 12 pour cent net.

PROPRIETES A VENDRE

VENDRE, jolie résidence d'été, à Cap-Rouge, située chemin St-Louis, côté du fleuve, avec tennis sur lot voisin.

PROPRIETES A VENDRE

VENDRE OU A ECHANGER, trois logements modernes, avec trois garages, sur le coin des rues Moncton et Fraser.

PROPRIETES A VENDRE

VENDRE, pour cause de départ, belle propriété rapportant de 10 à 12 pour cent net.

PROPRIETES A VENDRE

VENDRE, jolie résidence d'été, à Cap-Rouge, située chemin St-Louis, côté du fleuve, avec tennis sur lot voisin.

PROPRIETES A VENDRE

VENDRE OU A ECHANGER, trois logements modernes, avec trois garages, sur le coin des rues Moncton et Fraser.

PROPRIETES A VENDRE

VENDRE, pour cause de départ, belle propriété rapportant de 10 à 12 pour cent net.

PROPRIETES A VENDRE

VENDRE, jolie résidence d'été, à Cap-Rouge, située chemin St-Louis, côté du fleuve, avec tennis sur lot voisin.

PROPRIETES A VENDRE

VENDRE OU A ECHANGER, trois logements modernes, avec trois garages, sur le coin des rues Moncton et Fraser.

Vertical text on the far left edge of the page, likely a page number or reference.

DRUMMOND  
RECITO L'HON.  
M. LAFERTE

Une grande manifestation à Drummondville.

DISCOURS  
Sept cents cultivateurs aux cours abrégés d'agriculture.

PROGRES

En tout sept cents cultivateurs se sont enrégimentés aux cours abrégés d'agriculture qui se sont ouverts officiellement hier soir par une brillante séance publique, à l'auditorium de l'Académie David. Ces cours se donnent tel que la deuxième année consécutive et cette année ils sont spécialement appelés à dépasser au point de vue succès, ceux de l'an dernier, si possible.

L'assemblée était sous la présidence de l'agronome du comté, M. William Houdou, qui vient de démissionner comme tel pour diriger prochainement une autre œuvre agricole pour une compagnie privée, et qui sera remplacé par l'agronome M. Granger, lequel entrera immédiatement en fonctions. Les présidents honoraires étaient le maire de Drummondville, M. W.A. Motson, et le maire de Grantham, M. Wilfrid Poulin.

L'agronome Houdou présenta les divers orateurs et, avant d'expliquer que le succès remporté par les cours abrégés de l'an dernier, était causé par le Ministère de l'Agriculture à jugé à propos de se rendre à la demande présentée des cultivateurs et de réviser, cette année encore, ces cours qui sont des plus pratiques pour ceux qui intéressent l'industrie de la terre. Il déclara que les moins de 700 cultivateurs réunis par à ce ralliement agricole actuellement, est que pour le chiffre de la population du comté de Drummond, est un véritable record du genre.

M. le chanoine Georges Melançon, curé de Drummondville fut invité à adresser un discours et ayant souhaité à tous la plus cordiale bienvenue dans sa paroisse, il se félicita, mais les jeunes en particulier, d'être présent en aussi grand nombre à ces cours et ainsi de démontrer d'une manière à la fois éloquente de la part et de la culture.

L'agriculture, dit M. le chanoine, est comme la racine de l'arbre social. Il sera toujours inutile de soigner les feuilles et les rameaux de ce dernier si ses racines sont malades. Mais si celles-ci sont saines l'arbre sera naturellement vigoureux et donnera pour tous une ombre bienfaisante.

L'orateur engagea les cultivateurs de ne pas se laisser facilement éblouir par les mirages trompeurs des villes et de rester sur leurs terres. Les résultats qui avoisinent la misère pour plusieurs, dans le travail et le froid dans les villes, les foyers, mais à la campagne on peut toujours plus facilement se nourrir et se chauffer. Avant d'émigrer, il se doit de réfléchir et de voir les conditions de son comté, assister aussi nombreux à ces cours d'enseignement technique d'agriculture, et heureux de voir combien nos compatriotes se salissent de mieux en mieux, chaque année les méthodes de ces ateliers pratiques pour eux et pour tous ceux qui dépendent d'eux, en ce qui concerne la culture peuvent donner et que donnent les agronomes, ainsi que les méthodes modernes de cultiver la terre, ne peuvent qu'être profitables à la classe agricole.

L'honorable Hector Laferte, Ministre de la Colonisation, de la Chasse et des Pêcheries, député du comté de Drummond, est longuement applaudi lorsqu'il se présente pour prendre la parole. Il se dit enchanté de voir les cultivateurs de son comté assister aussi nombreux à ces cours d'enseignement technique d'agriculture, et heureux de voir combien nos compatriotes se salissent de mieux en mieux, chaque année les méthodes de ces ateliers pratiques pour eux et pour tous ceux qui dépendent d'eux, en ce qui concerne la culture peuvent donner et que donnent les agronomes, ainsi que les méthodes modernes de cultiver la terre, ne peuvent qu'être profitables à la classe agricole.

L'orateur fit l'éloge de M. William Houdou, agronome surtout de barge et est confiant que son remplaçant M. Granger, saura remplir sa charge avec succès auprès des cultivateurs de ce comté. Il rappela longuement les nombreuses choses accomplies par le gouvernement provincial pour la classe agricole, depuis ces dernières années surtout. Ecoles d'agriculture ou sont formés des experts capables de diriger des cours comme ceux qui réunit tant de nos compatriotes. Ce sont des écoles dites moyennes d'agriculture où les fils des cultivateurs peuvent se renseigner sur les nouvelles méthodes de la terre, la construction des bonnes routes, les outils de tous genres pour encourager l'agriculture, etc.

M. Laferte expliqua que l'agriculture et la colonisation sont comme deux sœurs jumelles qui doivent aller de l'avant et marcher dans la main. Il parla du succès de la campagne de rapatriement entreprise depuis ses dernières années, et dit que durant six mois, en 1929, pas moins de 131 familles ont quitté les États-Unis pour revenir au pays natal, et que dans les mois d'avril, l'an dernier, en tout 151 familles en ont fait autant, venant établir leur foyer dans le comté de Drummond. Il déclara que les terres fertiles de notre province, si la population du rapatriement expliqua-t-il, à pour but d'inviter tel du capital humain et non-

**A LOUER**  
36, RUE STE-ANNE, Haute-Ville, centre des affaires. Logement ou bureaux, 10 pièces. W.-R. LARUE, Notaire, 28, rue Ste-Anne.

**P. BEAUBIEN & CIE**  
Accessoires électriques en gros, 6811 Blvd. St-Louis, Montréal. Rép. à Québec.

**GERARD VEILLEUX**  
117, Avenue Cartier, Québec.

**Bureaux à Louer**  
Edifice Dominion, No. 136, rue St-Pierre, Québec. FISH & FRUIT CO., No. 45, rue St-Paul, Québec. Tél. 2-3463, 3-3464, 2-3465.

**Avenue des Braves**  
Logement comprenant vivier, fumoir, solarium, salle à manger, 2 chambres, à cuisiner, cuisine, chambre de bain, poêle, foyer, réfrigérateur électrique, cave, garage chauffé. S'adresser par téléphone à 3-4262.

**J.B. Baillargeon**  
Sécurité Express Service

**EMBALLAGE - EXPÉDITION - ENTREPOSAGE**  
**DÉMÉNAGEMENT**  
ET À LONGUE DISTANCE  
DEMANDEZ NOS COTATIONS  
425 RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC, PRÈS DU BOULEVARD

NOUVELLES DE LEVIS

Nos lecteurs voudront bien référer à la page deux de notre journal pour les nouvelles de Lévis.

nant, elle a ainsi, et ce n'est assurément pas le moindre, celui d'apporter un capital moral qui encourage nos cultivateurs à s'attacher davantage au sol de son pays au lieu de se laisser attirer par les villes et l'étranger. Il énuméra les choses faites par son département pour encourager la colonisation et faire aimer la terre. Les primes pour les labours et l'abattis n'étaient jusqu'à récemment données que par la province de Québec, mais d'autres provinces, le Nouveau Brunswick par exemple, ont décidé de faire de même, et l'Ontario vient de demander des détails sur ces systèmes qui lui semblent être excellents, et qui le sont certainement, pour encourager le colon à faire du défrichement. Entre autres détails relatifs au département de la colonisation, l'hon. Laferte dit que la province a dépensé la somme importante de 225,000 pour graines de semence distribuées aux colons, et que pas moins de 1732 lots ont été vendus à ces derniers depuis quelques années.

Parlant de l'élevage des animaux de fourrure dans cette province, l'hon. ministre de la Colonisation déclara qu'une somme de 25,000,000 est actuellement investie dans cette importante industrie et rappeila qu'une ferme d'élevage y vient d'être organisée au coût de 100,000. Il dit que les cultivateurs ont gardé certaines personnes qui parcourent les campagnes et s'achètent de vendre des animaux pour ce genre d'élevage. Il y a sans doute d'autres personnes qui ne cherchent qu'à exploiter la bonne fois des gens qui ne méritent pas assez souvent.

Il termina en disant que depuis les quinze années qu'il représente le comté de Drummond à la législature il peut se donner ce témoignage d'avoir toujours eu les plus excellentes relations avec les cultivateurs et ajoute que son désir, quoiqu'il puisse devenir, est de leur garder son admiration et de dépasser ses efforts à faire se continuer dans ce comté la bonne entente qui y régnait entre toutes les classes de la population. En agriculture, il est certain qu'il aura fait sa bonne part à assurer l'industrie de la terre qui fait présentement l'envie de toutes les autres dans cette confédération canadienne.

Son Honneur le maire Motson souhaita la bienvenue aux cultivateurs et les engagea à donner à leurs fermes un aspect de propreté et d'ordre qui soit de nature à donner plus de prix à leurs bâtiments. Il les invita à concourir nombreux pour trois prix de \$50, \$30, et \$20 qui seront attribués aux propriétaires des trois fermes classées non les plus riches, mais les plus méritantes, quant à l'ordre et à la propreté, dans la province, dans le courant de cette année. Cela sera beaucoup de nature à donner un attrait particulier aux fermes et ainsi d'attacher davantage les fils à la terre, expliqua-t-il.

Le nouvel agronome du comté, M. Granger, dit en quelques mots combien il est heureux de sa nouvelle position et ajoute que si dans l'accomplissement de la tâche il se sent jamais peu à la hauteur de la situation, ce ne sera pas de sa faute, parce qu'il a strictement l'obligation de faire son grand devoir.

Plusieurs autres des paroles éloquentes furent prononcées par l'orateur, dans la soirée, à plusieurs reprises, la fanfare des cadets de l'Académie David a rendu des airs fort appréciés qui ont été rappelés par l'auditoire.

**Avenue des Braves**  
Logement chauffé comprenant vivier, fumoir, solarium, salle à manger, 2 chambres à coucher, cuisine, chambre de bain, poêle, foyer, réfrigérateur électrique, cave. S'adresser par téléphone à 3-4262.

**COMPTABILITE**  
Un comptable expérimenté pouvant fournir les meilleures références de ses patrons, et pouvant disposer de quelques jours par semaine, demandant emploi, durant ses loisirs.  
Ecrire à M. C. 423, l'Événement, Québec.

**A LOUER**  
Appartements McMahon, 10 rue McMahon, suite d'appartements modernes à louer, service de frigidaire, concierge, ascenseur, interphone.  
S'adresser au CONCIERGE, Tél. 2-1093

**Demande de Logement**  
On demande à louer pour le 1er mai, un logement de quatre à cinq pièces plus chambre de bain, dans Notre-Dame de Grâce ou Jacques-Cartier, pour nouveau marié. Téléphoner 1-0868 ou écrire à causer 419.

**Le Dry Ginger Ale et Limonade Vichy**  
sont des liqueurs de haute réputation. Commandez-les à la caisse.  
**EIZ. FORTIER Ltée**

**J.B. Baillargeon**  
Sécurité Express Service

**EMBALLAGE - EXPÉDITION - ENTREPOSAGE**  
**DÉMÉNAGEMENT**  
ET À LONGUE DISTANCE  
DEMANDEZ NOS COTATIONS  
425 RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC, PRÈS DU BOULEVARD

HEURES D'AFFAIRES :  
9 Heures A.M. à  
5.30 Heures P.M.

CHEZ PAQUET

OUVERTS  
Jusqu'à 10 Heures  
LE SAMEDI



Profitez de Notre Ouverture du Printemps  
POUR VISITER  
Notre Rayon des Chaussures

Si vous désirez le chic, le confort et la qualité, vous ne pouvez pas vous tromper en visitant notre Rayon des Chaussures. Qualité pour qualité nos prix sont toujours les plus bas. Nos lignes sont choisies parmi les marques de haute renommée, telles que :

La Gioconda, La Parisienne, Prettywell, Kingsbury, Dr McCann, Compo de Perkins et autres.

Nous gardons les largeurs A, B, C, D, E, EE, et EEE dans toutes les pointures de 2 A 8, et dans les cuirs et couleurs les plus populaires.

Prix suivant le style et la qualité : . . . . .

- \$2.49-\$1.99-\$2.49-\$2.99-\$3.50-\$4.00-
- \$4.50-\$5.00-\$6.00-\$7.00-\$7.50-\$8.00-
- \$9.00-\$10.00-\$11.00 et \$12.00

**SPECIAL FIN-DE-SEMAINE**  
**Au Rayon des BONBONS**  
-- Rez-de-Chaussée --

1500 livres de PARAGONS FUDGE, aux nougats ou chocolat (Paragon Silt), préparés spécialement pour Paquet; strictement frais et délicieux.  
Valeur régulière de 35c à 40c la livre. **24c**  
Boîte de . . . . . **\$1.15**  
3 livres . . . . .

**EPICERIES FRAICHES**  
**DE PAQUET**  
4ième PLANCHER

**OEUF**  
la douz. . . . . 30  
3 douz. . . . . 88

**HUILE MAZOLA**  
pour salade ou cuisson, boîtes de 2 livres . . . . . 65  
**HUILE D'OLIVE**  
Espagnole, pour la table, boîte de 64 onces . . . . . \$1.57

**SIROP**  
de bié-d'Inde d'Edwards, boîte de 10 livres . . . . . 65  
Boîte de . . . . . 35  
5 livres . . . . . 15  
2 livres . . . . . 15

**CONFITURES**  
de la QUEBEC PRESERVING, fraises, framboises, abricots, prunes, bleuets, ananas, boîte de 4 livres . . . . . 75

**CHAMPIGNONS**  
de couche, de Lagrave, boîte de 7 3/4 onces . . . . . 27

**ANANAS**  
tranchés, marque Pelican, boîte de 12 onces, 2 pour . . . . . 25

**SAUCE**  
aux tomates de Raymond, bouteille de 16 onces, 2 pour . . . . . 35

**CAFE PUR**  
Moca et Java, moulu ou non moulu, la livre . . . . . 65  
Par 5 livres, la livre . . . . . 55

**THE LIPTON**  
noir ou vert, la livre . . . . . 60  
**"POSTUM CEREAL"**  
paquet de 18 onces . . . . . 29

**LAIT CONCENTRE**  
"Jeanne Mance", boîte de 16 onces . . . . . 19  
**GRUAU**  
Ogilvie ou Quaker, ordinaire ou vif, 2 paquets pour . . . . . 45

**FARINE**  
de bié-d'Inde, 2 paquets pour . . . . . 25  
**RIZ**  
sac de 12 livres . . . . . 69

EXPOSITION



Notre  
Ouverture du Printemps

A eu lieu hier et nous comptons sur un immense succès

Pour le beau sexe, il semble n'y avoir rien de plus important que le vêtement, et l'intérêt féminin se résume à ceci: QUOI PORTER.

C'est pourquoi les yeux des élégantes de Québec et des alentours seront émerveillées à la vue des nouvelles révélations des Modes Printanières

Les créations françaises retiendront l'attention et seront beaucoup admirées.

Toutes nos nouveautés pour le printemps, y compris les arrivages de tous les jours, seront, dès leur réception, à l'étalage, et toutes les dames et demoiselles sont invitées à visiter nos salons.

**LA COMPAGNIE PAQUET**  
LIMITÉE

Tél. : 8131



Démonstration de  
CORSETS

**LADY - MAC**  
Lundi - Mardi - Mercredi  
16-17-18 Mars

Il nous fait plaisir d'informer notre nombreuse clientèle, que Mademoiselle Burke, de la Compagnie Lady-Mac, sera à notre Rayon des CORSETS, aux dates sus-nommées pour faire la démonstration des fameux corsets LADY-MAC.

Toutes les dames et demoiselles sont invitées à venir la consulter avant de rien décider au sujet de leur nouveau corset. Les styles les plus nouveaux seront à l'étalage.

Dans sa démonstration, Mademoiselle Burke sera assistée de nos corsetières diplômées.

L'augmentation constante des affaires nous a obligés d'agrandir considérablement ce rayon, avec le résultat que nous avons maintenant quatre salons privés à la disposition des visiteuses. Nos clientes peuvent donc compter sur une discrétion absolue.



**SPECIAUX**  
**Du SOUS-SOL**

Une Vente de BALAIS et de VAQUELLES  
A PRIX REDUITS

BALAIS de pur mais, 4 cordes, manche blanc. SPECIAL . . . . . 24

BALAIS de pur mais, 5 cordes, manche blanc. SPECIAL . . . . . 39

BALAIS de pur mais, 6 cordes, manche verni rouge. SPECIAL . . . . . 49

BALAIS de pur mais, 6 cordes, manche verni bleu. SPECIAL . . . . . 59

VADROUILLES DE COTON, POUR PLANCHERS—  
No 3, SPECIAL . . . . . 19  
No 4, SPECIAL . . . . . 23  
No 5, SPECIAL . . . . . 27  
No 6, SPECIAL . . . . . 31  
No 7, SPECIAL . . . . . 36  
No 8, SPECIAL . . . . . 42